

Aujourd'hui: le plus souvent très ennuageux. Quelques averses de neige occasionnelles. Vents modérés du nord-est en montagne.

Demain: temps en partie ensoleillé, surtout en montagne. Ensuite nébulosité devenant chagante, faibles chutes de neige.

Lac des Brenets 751,12 m			-5°		Lever 7 h 54	Coucher 16 h 46
Lac de Neuchâtel 429,23 m	5°	-3°	2000 m		14 h 04	2 h 54

Fête à souhaiter mercredi 28 novembre: Sosthène

John Major succède à Maggie

Un nouveau premier ministre pour la Grande-Bretagne

Le chancelier de l'Echiquier (ministre de l'Economie), M. John Major, est devenu hier soir le leader du Parti conservateur et donc le nouveau premier ministre de la Grande-Bretagne après le retrait de ses deux rivaux Michael Heseltine et Douglas Hurd.



L'Impartial

OPINION

L'horlogerie à 7 milliards

La flambée horlogère reste attisée par une forte demande du marché et les Suisses, avec un minimum de pièces, occupent toujours une place dominante.

Au vu des chiffres cumulés à fin octobre, qui viennent de tomber, on peut pronostiquer que la barre des sept milliards de francs sera passée à la fin de l'année.

Plus de quatre milliards de francs en 1987, cinq milliards l'année suivante, six milliards en 89 et maintenant 7,2 milliards dans le collimateur: nul doute que l'on arrive sur un palier même si le marché potentiel reste impressionnant.

La production horlogère mondiale sera de 690 millions de montres cette année pour une valeur de quelque 14 milliards de francs, dont plus de la moitié en provenance de la Suisse, alors que nous produisons à peine 100 millions de montres et mouvements, soit 15% du total mondial.

Mais là ne s'arrête pas notre hypertrophie.

La moitié du chiffre d'affaires de l'horlogerie suisse est réalisée par un grand groupe et une marque, la SMH et Rolex. En clair, cela signifie qu'à eux deux ils totalisent le quart du chiffre d'affaires de l'horlogerie mondiale!

Il y a mieux et pire tout à la fois puisque 80% du chiffre d'affaires de sept milliards est réalisé par une quinzaine de maisons seulement. Une centaine d'entreprises se partagent le milliard et demi restant.

Indubitablement on assiste à une double concentration du pouvoir: financier d'une part, industriel d'autre part. C'est plutôt de bon augure lors même qu'en toute chose la concentration du pouvoir conduit inexorablement sur une pente dangereuse.

De bon augure car dans un marché mondial toujours plus ouvert, le problème de la taille industrielle et financière des groupes va jouer un rôle déterminant dans la confrontation commerciale.

A la fois source de créativité et de faiblesse, le morcellement de l'horlogerie suisse est en train de s'organiser pour affronter efficacement les conséquences d'un accord du GATT.

Les mauvaises habitudes n'ont pas encore toutes disparues, mais on observe que les bricoleurs, magouilleurs et autres prévaricateurs ont de plus en plus de peine à surnager dans une industrie de mieux en mieux structurée par élimination naturelle.

L'horlogerie offre enfin des perspectives d'emploi disputées à armes égales avec tous les autres secteurs d'activité économique.

Gil BAILLOD

Le dernier bastion tombe

Le droit de vote accordé aux Appenzelloises

Le dernier bastion politique des hommes est tombé en Suisse. Le Tribunal fédéral a décidé hier que les femmes du canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures (AI) pourront dorénavant voter et se faire élire à tous les niveaux. Il a justifié cette décision en invoquant l'article de la Constitution qui garantit l'égalité entre hommes et femmes.

Les sept juges, dont une femme, ont pris cette décision à l'unanimité, au terme de trois heures et demie de débats. Ils ont estimé qu'il fallait accorder plus de poids à l'égalité devant la loi,

notamment à l'égalité entre hommes et femmes, qu'à l'autonomie cantonale.

Le Tribunal fédéral devait se prononcer sur trois recours.

Le premier a été déposé par l'Appenzelloise Theres Rohner Sonderegger qui a vainement essayé de participer à la Landsgemeinde du 30 avril 1989. Les juges ne sont pas entrés en matière, car leurs décisions concernant les deux autres recours ont rendu la démarche de madame Sonderegger sans objet.

Ces deux autres recours, fort semblables, ont été déposés le 29 mai dernier par 53 Appenzelloises et 49 Appenzellois. Ils exigeaient que l'AI modifie sa Constitution cantonale.

Les juges de Lausanne ont accepté ces deux textes et condamné l'AI à verser 6.000 francs de dédommagements aux recourants.

Ceux-ci se sont beaucoup réjouis de la décision du tribunal. Il s'agit maintenant d'amener les Appenzelloises à exercer leurs droits, ont-ils commenté.

UN CAS À PART

Appenzel Rhodes-Intérieures, plus petit canton suisse avec ses 13.000 habitants, était devenu un cas à part depuis que le demicanton voisin d'Appenzel Rhodes-Extérieures a décidé en 1989 d'accorder le droit de vote aux femmes.

Les hommes d'AI avaient re-



fusé de donner le droit de vote et d'éligibilité à leurs compagnes pour la troisième fois le 29 avril 1982. (ap)

Inéluctable

Cela va faire - cela fait déjà - du «Klamauk» et du «Radau». En un mot; du chahut dans le landerneau appenzellois Rhodes-Intérieures. La décision d'introduire le suffrage féminin dans cette «île de montagne» vient de Lausanne. Elle est imposée par des juges extérieurs. C'est le choc.

Les Appenzellois doivent bien admettre qu'ils l'ont un peu cherché. Trois fois, leur Landsgemeinde a dit non. La

dernière fois, en avril de cette année. Une chance de prendre eux-mêmes la décision leur était offerte à la fin du mois d'août.

par François GROSS

Le Grand Conseil aurait pu, alors, se prononcer en faveur de la convocation d'une diète populaire extraordinaire. Elle aurait eu à trancher sur une initiative demandant l'égalité politique entre les sexes pour les affaires cantonales et communales (Bezirke).

Mais l'Appenzellois répugne à agir sous la pression. Le Grand Conseil avait jugé, par 56 voix contre 4, qu'il serait bien assez tôt de discuter de cela en avril prochain, lors de la Landsgemeinde ordinaire. Sans le dire à haute voix, dans ce coin de pays où le silence est une forme d'éloquence très pratiquée, on redoutait que, les femmes admises dans le «cercle», elles ne bousillent la Landsgemeinde dont l'existence est mise en cause.

Ce lundi encore, mus par un pressentiment, les députés appenzellois ont fait un baroud

d'honneur en faveur de l'introduction du suffrage féminin. Ils ont accepté, à l'unanimité, l'initiative populaire née de la déception infligée, en avril dernier, aux partisans de l'égalité entre les sexes. Ils ont ainsi tenté de sauver la face. Trop tard.

De toute façon, si les juges fédéraux avaient débouté les recourants, si la Landsgemeinde de 1991 avait persisté dans son obstruction, trois motions parlementaires demandaient qu'ils soient mis au pas. L'une venait du groupe pdc et

le très Appenzellois président de la Confédération, M. Arnold Koller, n'y trouvait rien à redire. Ce que les juges ont fait, aurait été, dans ce cas, fait par les autres cantons et le sentiment d'humiliation, ressenti aujourd'hui par de nombreux Appenzellois - y compris des partisans de l'égalité politique entre les sexes - aurait été plus vif. Reste maintenant à savoir comment se traduira dans les faits cette décision de la Haute Cour fédérale. Sans problème, assure-t-on du côté des autorités. Rendez-vous le 28 avril 1991.



Jacques Cornu de A à Z.

Jacques Cornu: un wheeling pour saluer une dernière fois ses admirateurs.

● Lire en page 16

Europe: l'adhésion ou rien

● Lire en page 4

Jacadi

MODE ENFANT PUÉRICULTURE 0-16 ANS

PARIS

AVENUE 1ER-MARS 6 - NEUCHÂTEL

CESAR'S

Discothèque
84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
Mercredi 28 NOVEMBRE 1990 dès 20.30h

CHEVIGNON
Masculin / Féminin
DEFILE DE MODE



Gagnez un blouson offert par ALLO
LA BASE
Morteau / France

La promotion de John Major

Grande-Bretagne: le successeur de Margaret Thatcher désigné

John Major, le chancelier de l'Echiquier (ministre de l'Economie et des Finances), devient à 47 ans le plus jeune premier ministre britannique de l'après-guerre après une brillante victoire à l'élection pour le leadership conservateur. Après le premier tour de scrutin, ses deux adversaires, Michael Heseltine et Douglas Hurd se sont, en effet, désistés.

John Major, 47 ans, a succédé hier à Margaret Thatcher. Ses deux adversaires, le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd et l'ancien ministre de la Défense Michael Heseltine lui ont ouvert une voie triomphale en se désistant aussitôt en sa faveur sans attendre un troisième tour de scrutin. Il n'a en effet manqué

que deux voix à M. Major pour obtenir la majorité absolue requise (187 voix).

M. Major, qui doit son ascension fulgurante à Mme Thatcher, a promis de préserver les acquis du thatcherisme tout en s'engageant à en corriger les excès ou les lacunes.

RESSOUDER

Le jeune chancelier avait mené sa campagne tambour battant s'efforçant avec succès de balayer les réserves exprimées sur son manque d'expérience des affaires de l'Etat, dans le domaine international notamment. Un trop bref passage l'an dernier au Foreign Office ne lui avait pas permis de se montrer à l'étranger.

Prônant une «société sans classes», une révision de la «poll tax», l'impôt local impopulaire, et promettant des réformes dans le domaine de la santé et de l'éducation, il a très vite rattrapé son handicap sur Michael Heseltine parti une semaine avant lui dans la course au leadership, contre Mme Thatcher.

La tâche immédiate de M. Major sera de ressouder un parti conservateur déchiré après la démission de Sir Geoffrey Howe, l'ancien vice-premier ministre, et la bataille pour la succession de Mme Thatcher. L'objectif sera de remporter les prochaines élections législatives qui se tiendront, au plus tard, en juillet 1992.

Fort de son expérience de chancelier de l'Echiquier (ministre de l'Economie et des Finances), M. Major devra poursuivre ses efforts pour remettre l'économie britannique sur les rails avec pour priorités la lutte contre l'inflation, actuellement à 10,9%, et la relance de la production industrielle, pratiquement entrée en recession.

Sur l'Europe, l'«inventeur» de l'«ECU lourd» (une monnaie européenne qui circulerait parallèlement aux monnaies nationales), M. Major continuera à mener une politique prudente mais plus réaliste que celle de son prédécesseur au 10, Downing Street, estiment les observateurs.

M. Major qui était parvenu à faire admettre à Mme Thatcher la nécessité de faire entrer la livre dans le Système monétaire européen (SME) ne sera pas l'homme des «non» à l'Europe mais continuera à ménager les susceptibilités du Parlement britannique sur les questions de souveraineté.

«TRANSPORTÉE DE JOIE»

Mme Margaret Thatcher, «transportée de joie», a félicité «très chaleureusement» son successeur, a indiqué un porte-parole du 10 Downing Street.

Mme Thatcher présentera officiellement sa démission à la Reine ce matin. M. Major sera ensuite invité par la reine Elizabeth à former son gouvernement, a précisé le porte-parole du 10 Downing Street.

Quant au leader du Parti travailliste, Neil Kinnock, il a estimé après la victoire de John Ma-



Le salut de John Major, nouveau premier ministre britannique. (Reuter)

Major à l'élection du leader du Parti conservateur, qu'il serait «Monsieur pas de changement, pas de majorité».

M. Kinnock a affirmé qu'elle

n'allait apporter aucune amélioration à la situation du pays et a de nouveau appelé à l'organisation d'élections générales.

(ats, afp)

ÉVÈNEMENT

Dernier pied de nez

L'ombre de Margareth Thatcher planera encore sur la Grande-Bretagne.

Le Parti conservateur, longtemps garant d'une certaine tradition et considéré comme un club très fermé, vient de nommer à sa tête John Major. Un politicien dont nous dirons qu'il n'entre pas dans la catégorie des hommes sortis du creuset du conservatisme «made in Britain».

Le nouveau premier ministre n'a pas fréquenté l'université. Il est l'archétype du «self-made

man» qu'on rencontre plus souvent en Californie que dans les rues de la city londonienne.

Ancien chômeur, fils d'acrobate de music-hall, John Major a fait connaissance avec la misère des classes délaissées par l'économie britannique. Ce qui ne l'empêche de défendre les théories ultra-libérales chères à Margaret Thatcher à qui il doit son ascension fulgurante.

Celle-ci ne peut que se réjouir de la nomination de son poulain. Dauphin incontesté de la Dame de fer, John Major en sera un digne héritier. Pour que nous n'oublions pas que la fille de l'épicière de Grantham a marqué de son empreinte plus de treize ans de la vie du parti et du pays.

Le résultat d'hier doit la conforter. Les choses ont changé au sein du Parti conservateur. Un pan de la tradition s'est écroulé. Eton, Cambridge et Oxford ne sont plus des lieux de passage obligés pour accéder au sommet.

En dehors d'un bilan socio-économique douteux, Margaret Thatcher aura marqué de son empreinte la vie politique en détruisant le mythe du parfait «tory».

Dans le fond, peut-être qu'elle détestait autant ces nobliaux, issus d'une trop vieille tradition, qu'elle haïssait toutes les formes de socialisme. La victoire de Major prend alors la forme d'un dernier pied de nez à l'établissement qui a eu sa tête.

Daniel DROZ

Dernier avertissement à Bagdad

Golfe: les grands unanimes sur un recours à la force

Alors que l'Irak fait toujours preuve d'une intransigeance totale sur un retrait du Koweït, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies s'apprentent à lui donner un dernier avertissement en adoptant demain jeudi une résolution prévoyant le recours à la force.

«L'Irak n'acceptera pas de s'incliner ou de concéder ses droits historiques et géographiques ou les droits de la nation arabe, quelles que soient les conditions», a déclaré au retour d'une visite à Moscou, le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz.

L'Union soviétique a déjà annoncé hier qu'elle votera la résolution des Nations Unies autorisant le recours à la force contre l'Irak s'il ne se retire pas du Koweït dans un délai donné, a dé-

claré Vitaly Ignatenko, porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev.

«En ce qui concerne cette résolution, notre pays votera pour un texte qui envisage un ultimatum pour un retrait du Koweït et la libération des otages (...) Sinon, des mesures appropriées seront prises», a-t-il dit lors d'un point de presse.

PARIS AUSSI

A Paris, le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas a annoncé que la France votera elle aussi la résolution du Conseil de sécurité fixant un ultimatum à l'Irak et autorisant un recours éventuel à la force.

M. Dumas a aussi affirmé que la France pourrait intervenir militairement si le président irakien Saddam Hussein restait sourd aux mises en garde de la com-

munauté internationale. Enfin, le Yémen a annoncé qu'il s'opposerait à ce projet de résolution et qu'il soutiendrait un contre-projet. «Nous n'approuvons pas ce projet. Nous avons un autre texte par ailleurs», a déclaré le ministre des Affaires étrangères yéménite, Abdoul Karim al Iriani à l'issue d'un entretien à Paris avec son homologue, Roland Dumas.

DATE INCERTAINE

A l'initiative des Etats-Unis, les cinq membres permanents du Conseil sont parvenus à un projet de résolution permettant le recours à la force pour obtenir l'application des précédentes résolutions, notamment celle exigeant le retrait de l'Irak du Koweït. Toutefois, ils n'ont pas en-

core fixé une date limite à partir de laquelle une intervention militaire serait possible. Washington souhaite le 1er janvier, l'URSS le 15 janvier. La France préfère que l'ultimatum soit fixé au 15 janvier, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay.

Les ministres des Affaires étrangères des 15 membres du Conseil de sécurité se réunissent demain jeudi à New York. Il n'est pas certain que la Chine vote la résolution, mais elle ne devrait pas y opposer son veto, ont déclaré des diplomates à l'ONU.

Neuf voix sont nécessaires pour faire adopter la résolution de recours à la force. Le Yémen, contrairement aux cinq membres permanents du Conseil, n'a pas de droit de veto.

(ats, afp, reuter)

L'appel de Walesa

Deuxième tour des présidentielles

Lech Walesa a estimé hier que le succès de Stanislaw Tyminski au premier tour de l'élection présidentielle en Pologne était une «douche froide» pour Solidarité et a appelé les partisans de l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki à le soutenir dans sa lutte contre l'émergence de cette «dangereuse troisième force».

Lors d'une conférence de presse à Gdansk, l'électricien Prix Nobel de la paix a exhorté les électeurs de Tadeusz Mazowiecki à se ranger à ses côtés lors du second tour de la présidentielle le 9 décembre prochain, pour faire face à la montée de l'homme d'affaires, M. Tyminski. «Nous sommes destinés à rester ensemble (...) Nous devons aller plus avant dans les réformes économiques. C'est uniquement ce que prônait le premier ministre et ce que je désire

réaliser», a-t-il dit. Ayant obtenu 40% des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle, Lech Walesa a comparé les 23% remportés par M. Tyminski aux 18% de M. Mazowiecki.

«Les gens qui ont voté en faveur de M. Mazowiecki et qui ont vraiment travaillé dur, ne veulent pas comprendre», a-t-il dit. «Cette douche froide va tous nous réveiller et nous devons penser sérieusement aux réformes en Pologne», a précisé Lech Walesa en soulignant: «Une troisième force est capable de nous balayer.»

De son côté, M. Tyminski a choqué les journalistes lors d'une conférence de presse en louant la décision du général Jaruzelski datant de 1981 d'imposer la loi martiale pour renverser Solidarité. (ap)

LE MONDE EN BREF

CHEMINOTS. - Les cheminots est-allemands ont assoupli hier leur mouvement de grève en autorisant le passage de certains trains de voyageurs et ont accepté, sous la pression du gouvernement de Bonn, d'engager de nouvelles discussions avec la direction.

BANGLADESH. - Le gouvernement du président Hussain Mohammed Ershad a décrété l'état d'urgence hier après des semaines de violence politique.

RUSSIE. - Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, a souhaité hier la fin de la confrontation avec Mikhaïl Gorbatchev et a appelé tous les dirigeants soviétiques à se consacrer en priorité à la tâche urgente de nourrir la population.

AFFLUX. - Les autorités polonaises ont pris des mesures pour freiner l'afflux de ressortissants roumains. Ceux-ci seront désormais tenus de posséder, à leur arrivée en Pologne, d'une somme d'argent équivalant à dix dollars américains pour chaque journée de leur séjour, a annoncé hier la télévision polonaise.

AMNISTIE. - La présidence collégiale de Yougoslavie a décidé hier d'amnistier 564 personnes à l'occasion de la fête nationale du 29 novembre, a annoncé l'agence yougoslave Tanjug.

ASILE. - La Tchécoslovaquie a adopté pour la première fois lundi une loi réglant le problème des réfugiés et reconnaissant le droit d'asile interdit sous le régime communiste.

ARGENTINE. - Le président argentin Carlos Menem a signé lundi un décret sur la «rationalisation» de l'Etat qui prévoit notamment la licenciement de 120.000 fonctionnaires dans les trois prochaines années.

BULGARIE. - La grève générale déclenchée lundi par le syndicat d'opposition «Podkrepa» pour obtenir la démission du gouvernement socialiste (PSB, ex-communiste) du premier ministre Andreï Loukanov, s'est poursuivie hier, provoquant des difficultés

SUÈDE. - Le ministre suédois des Affaires étrangères, Sten Andersson, a estimé hier que son pays déposerait sans doute l'an prochain une demande d'adhésion à la Communauté européenne.

Climat de suspicion

Pourparlers en Afrique du Sud

Les affrontements qui s'enchaînent dans les cités noires sud-africaines, sur fond de grèves et de manifestations, ont créé un abîme de suspicion entre le gouvernement et l'ANC de Nelson Mandela, ont déclaré hier des représentants des deux parties.

C'est dans un climat particulièrement tendu que le président Frederik de Klerk et le vice-président du Congrès national africain se sont rencontrés, hier à Pretoria, pour tenter de relancer les pourparlers sur le projet de Constitution non ségrégationniste.

Les négociations achoppent sur les questions du retour des dirigeants noirs en exil et de la libération des prisonniers politiques, ainsi que sur le refus de

l'ANC de renoncer à la lutte armée et à la mobilisation des masses contre l'apartheid.

Dans les rangs du mouvement nationaliste noir, certains craignent que les relations de confiance laborieusement établies entre Frederik de Klerk et Nelson Mandela - qu'ils jugent décisives pour le succès du dialogue national - ne soient compromises par les massacres commis dans les cités noires et les accusations publiques échangées par les deux parties.

Pour le gouvernement, l'ANC enfreint son engagement de mener des négociations pacifiques, en continuant d'armer et d'entraîner des combattants. (ats, reuter, dpa)

Nouveaux accrochages

Frontière israélo-libanaise

Au moins cinq soldats israéliens et quatre combattants palestiniens ont été tués hier au Liban-Sud, lors d'un accrochage et d'un bombardement de l'aviation israélienne - le 19e depuis le début de l'année - intervenu quelques heures plus tard.

A 11 h 20 (10 h 20 heure suisse), quatre appareils F-15 et F16 ont largué en trois minutes 12 roquettes sur une base du Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, à Chahabil au-dessus de Sada, selon la police libanaise. Cette dernière précisait qu'au moins deux combattants avaient été tués et trois autres blessés. (ap)

Audi Coupé Quattro
 136 CV, mai 1987, 47 000 km, peinture spéciale blanc nacré, ABS, climatisation, intérieur cuir, sièges chauffants, vitres teintées, radiocassette avec antenne électrique, roues hiver. Fr. 23 900.-
 Berthouzo Automobiles
 Boudry, ☎ 038/42 50 10

PALESTINE
 «Situation sanitaire»
 Conférence-débat avec:
 Dr-méd. Mustafa BARGHOUTI de Jérusalem, directeur de l'Union des Comités palestiniens de secours médical (UPCSM).
 Projection d'un film sur le peuple palestinien
 Mercredi 28 novembre 1990 à 20 heures
 Bibliothèque de la Ville
 Rue du Progrès 33
 La Chauv-de-Fonds

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

BEAUCOUP PROMETTENT LES MEILLEURS PRIX ET NE LES TIENNENT PAS!
 ALORS ATTENTION:
 PASSEZ D'ABORD À LA LIPO !!!

LIPO C'EST ÇA! Même les professionnels (commerçants/ménuisiers/hôteliers) s'approvisionnent chez LIPO!

2288.- SEUL.

LIPO MOBELPOSTEN AG

REINACH / BL
 Sortie autoroute Reinach sud chez Migrol 2 x à gauche
 Am Bruggrain 1, tél. 061 / 711 66 44
 tram 10, 11, BLT bus 64
 lundi 13.30-18.30
 mar-vend 8.00-18.30 sans interruption
 samedi 8.00-16.00 sans interruption

8 FOIS EN SUISSE:
 REINACH-BL
 DIETIKON-ZH
 TIVOLI SPREITENBACH-AG
 FRAUENKAPPELEN-BE
 WIL-SG
 ABTWIL-SG
 LITTAU-LU
 EGERKINGEN-SO

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

Le 1er décembre 1990
 trois nouvelles étoiles (hôtelières) apparaîtront dans le ciel loclais et vous annoncent l'ouverture de

L'HOTEL DES TROIS ROIS

Vous êtes en voyage d'affaires, de passage ou en quête d'un endroit pas comme les autres, pour une nuit, une semaine ou un week-end seul, en famille ou en groupe, vous êtes pressé ou avez tout votre temps — junior ou senior — ou encore «sautez» de ville en ville en passant par la campagne. Vous visitez des proches?

Soyez tous les bienvenus!

Et sentez-vous à l'aise dans notre univers moderne et confortable, toutes les chambres avec tv couleur, radio-réveil, téléphone direct, sèche-cheveux, minibars et safe. Studios avec cuisinette.

Hôtel des Trois Rois
 Temple 27-29, direction: Sylvie Favre, CH-2400 Le Locle
 Tél. 039 / 34 2100, Fax 039 / 31 58 72

Fust CUISINES / BAINS

TARIO
 Appareils et montage incl.
 Cuisine stratifiée. Appareils encastrables de marque Bosch: lave-vaisselle SMI 4026, cuisinière HEE 616 G, réfrigérateur KTL 1631, hotte et éviers Franke.

Le Service FUST

- En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
- Garantie de 5 ans sur les meubles
- Rénovation prise en charge
- Offre immédiate par ordinateur en fonction de des désirs
- Grand choix d'appareils de toutes marques

Fust
 CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER LUMINAIRES TV-HIFI-VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5
 Bienne, rue Centrale 36
 Yverdon, rue de la Plaine 9

038 25 53 70
 032 23 88 77
 024 21 86 16
 05-2569/4x4

DES RAYONNAGES A DES PRIX SURPRENANTS

Offre exceptionnelle

Unité de base
 Unité annexe

Charge utile par rayon: 150 kg

Prix net Fr. 140.-
 Autres dimensions à disposition

Prix net Fr. 100.-

Allemand frères sa
 Agencements industriels
 138, rte de Soleure 2501 Bienne
 Tél. 032/413044 Fax 032/424678

L'apéro

CYNAR

Rafraîchissant, naturel, incomparable au goût... à toute heure CYNAR. L'apéro.

Demandez les recettes pour des cocktails nouveaux à Bols-Cynar SA, 8023 Zurich 6.

CYNAR propose une nouveauté: un rafraîchisseur de bouteille pour votre bar.

Mettre l'élément isolant amovible dans le congélateur durant quelques heures et votre CYNAR restera long-temps merveilleusement frais.

Un produit de qualité de la Maison CARRARA & MATTÀ, Italie

Je commande, contre facture:
 _____ rafraîchisseur(s) de bouteille CYNAR (disponible(s) uniquement en rouge) à Fr. 25.- pièce, port et emballage inclus.

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____
 NPA/Localité: _____

Coupon à renvoyer à: BOLS-CYNAR SA, Weinbergstrasse 29, 8023 Zurich 6

Adhésion à la CE inéluctable

Pas de traité plutôt qu'un mauvais traité EEE

«Le Conseil fédéral maintient qu'il ne pourrait pas adhérer à un mauvais traité sur l'Espace économique européen qui consacrerait la satellisation de la Suisse», a affirmé avec force hier le conseiller fédéral René Felber qui, en compagnie de Jean-Pascal Delamuraz, présentait le nouveau rapport du Conseil fédéral sur les négociations européennes. Un rapport qui démontre clairement que «l'option d'une adhésion à la CE gagnerait forcément en actualité si le projet EEE ne devait pas tenir ses promesses».

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Le Conseil fédéral, a admis René Felber, en faisant allusion aux difficultés des négociations actuelles avec les Douze, pourrait signer un accord faible, c'est-à-dire qui ne contiendrait que quelques-uns des éléments de l'acquis communautaire. Mais il ne saurait en aucune manière être question de signer «un mauvais traité» qui, tout en présentant les inconvénients de l'adhésion à la Communauté (obligation de reprendre le droit communautaire, marche en arrière pour certains standards notamment contre la pollution, disparition de certaines spécificités vitales pour la Suisse comme les 28 tonnes des camions, la

stabilisation de la population étrangère), n'en présenterait aucun des avantages (codécision).

Appelé à préciser la position fédérale, M. Jean-Pascal Delamuraz a expliqué que l'absence de droit de codécision serait considérée comme un mauvais traité. A moins, a rapidement ajouté M. Felber, de réduire considérablement le volume des domaines touchés par l'accord. Mais, selon M. Delamuraz, le traité que signera la Suisse ne sera en aucun cas «une salle d'attente», un accord intérimaire en attendant une adhésion à la CE.

L'ADHÉSION SE PROFILE

Cela dit, les deux ministres tentent de faire preuve d'optimisme, malgré l'annonce d'une prochaine demande d'adhésion de la Suède à la CE qui risque de compliquer et d'affaiblir les positions de l'AELE. La Suisse pense toujours qu'il est possible de signer un traité ambitieux jusqu'à la fin du 1er semestre de 1991, ultime délai pour permettre la mise en route du processus de ratification suisse par le Parlement et le peuple.

Cela dit, toute la dernière partie du rapport qui sera remis aux députés penche inévitablement du côté de l'adhésion suisse à la Communauté à moyen terme. La neutralité, d'abord, n'est plus considérée comme un obs-



René Felber: «Il ne saurait être question de signer un mauvais traité».

(asl)

tacle, comme ce fut le cas en 1988. «La question de savoir si la Suisse considère son appartenance à la CE comme compatible avec sa neutralité est finalement une question politique», dit le rapport. Il s'agit de savoir si les intérêts de la Suisse pris dans leur ensemble sont mieux défendus en adhérant à la CE ou en restant à l'écart. L'évolution actuelle de l'Europe laisse à présager que le moment pourrait venir où la Suisse sera de facto mieux à même de défendre ses intérêts en étant membre de la CE».

VOIE SANS ISSUE

D'autant plus, ajoute le Conseil fédéral, que l'option d'une adhésion se rapporte désormais à une Communauté qui comprendrait plusieurs nouveaux membres, dont des neutres, ce qui en changerait le caractère. Avec l'évolution actuelle, «l'option d'une adhésion pourrait se présenter à terme sous un jour aussi favorable qu'actuellement le projet d'EEE». Le retour à une approche pragmatique et ponctuelle, la voie solitaire, risque fort d'être impraticable. Un re-

trait de l'EEE pourrait être perçu comme un manque de solidarité et, en supposant que nos partenaires acceptent de jouer notre jeu, «nous n'aurions guère d'autre choix que d'accepter les solutions adoptées par les autres membres de l'AELE».

Malgré les difficultés actuelles, il n'est pas question de jeter l'éponge. Toutefois, la Suisse a toujours comme priorité la signature d'un traité EEE, même si elle prépare déjà comme étape ultérieure une demande d'adhésion.

Y.P.

Les Chambres en bref

● Le Conseil national s'est décidé hier en faveur d'une augmentation linéaire de 3% des salaires réels du personnel fédéral à compter du 1er juillet prochain.

Il a repoussé une proposition radicale tendant à moduler la hausse en fonction des prestations individuelles, et s'est même montré plus généreux que le Conseil fédéral en matière d'allocations pour enfants. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

● Le Conseil national a aussi entamé hier son examen du nouveau régime financier, dont la principale innovation est le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) par une taxe à la valeur ajoutée (TVA).

Lors du débat d'entrée en matière, qui n'a pu être terminé faute de temps, le groupe libéral s'est attaqué au consensus dégagé entre les partis gouvernementaux et a demandé le renvoi des projets au Conseil fédéral.

● Le Conseil des Etats a examiné pour sa part deux annexes à la loi sur la protection des données (loi dont l'examen parlementaire n'est pas achevé). Il s'agit d'une modification de la loi sur la procédure pénale ainsi que d'une modification du Code pénal, qui règle notamment l'échange d'informations de police (système RIPOL). Les deux textes ont été approuvés.

Comme l'a expliqué le président de la Confédération, Arnold Koller, chef du Département de justice et police, il s'agit de créer rapidement une base légale pour RIPOL.

Quant à la modification de la loi sur la procédure pénale, elle donne suite à une motion de la Commission d'enquête parlementaire sur le Département de justice et police. La dite motion demandait que l'on fixe dans une loi les principes de la protection des données dans les enquêtes de police judiciaire.

● Le Conseil des Etats a approuvé un traité d'extradition avec les Philippines dont les dispositions ne sont pas applicables à l'affaire Marcos. Il a également décidé que la Suisse participera pour 45 millions au Fonds AELE en faveur de la Yougoslavie, et que l'institut vétérinaire de Mithelhäusern recevra un crédit de 14 millions.

Divorce à l'italienne!

Jacobi - Felber: ils continueront de collaborer

«Lors d'un long entretien constructif tenu après le retour de M. Klaus Jacobi de son voyage au Proche-Orient, M. René Felber et le secrétaire d'Etat ont défini d'un commun accord la poursuite de leur collaboration», a indiqué brièvement et sans commentaire, hier soir, le porte-parole du Département des Affaires étrangères, M. Marco Camerini.

M. Jacobi reste donc à son poste.

Après le communiqué du Conseil fédéral «choqué par les propos déplacés de M. Klaus

Jacobi» quant à ses appréciations sur des membres du Parlement, on s'attendait généralement à une rupture. En privé, M. Felber cachait mal son agacement face à un secrétaire d'Etat gaffeur. On pouvait aussi escompter une démission d'un Klaus Jacobi atteint dans sa dignité et sa fonction en plein voyage à l'étranger.

On a donc choisi le communiqué sec. Celui qui en dit le plus par ses omissions. D'abord il n'est nullement fait mention du minimum d'estime ou de confiance qu'un ministre

des Affaires étrangères est supposé nourrir vis-à-vis du principal artisan de sa politique étrangère, surtout après la sèche remise à l'ordre du gouvernement. Ni confiance ni estime donc.

S'il était nécessaire de définir la poursuite de la collaboration, c'est que deux paramètres devaient pour le moins être ré-examinés: la durée du mandat prévisible de M. Jacobi, d'une part; l'étendue de ses fonctions et prérogatives de N° 2 d'autre part. Il est difficile d'imaginer qu'en l'état actuel du conflit

l'une ou l'autre condition, voire les deux, n'aient pas été redéfinies. Il ressort de la crise que: soit M. Felber s'est donné du temps pour changer de secrétaire d'Etat en eau calme, soit il n'a pas les moyens politiques ou moraux de changer de secrétaire d'Etat. A l'extérieur, après une sermonne inhabituelle du Conseil fédéral, M. Jacobi apparaît plus victime d'un coup de sang gouvernemental que remis en cause dans ses aptitudes.

Voilà un couple que même les réconciliations divisent.

Yves PETIGNAT

Alain Clerc jette l'éponge

Démission à la tête de l'Office fédéral de l'environnement

Fatigué par «le consensus de la frilosité» helvétique, las des lourdeurs de l'administration fédérale, et de cette «inertie qui envahit l'exécutif», Alain Clerc s'en va. Responsable des Affaires internationales à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP), chargé de mission par le Conseil fédéral pour la Conférence mondiale sur le climat de Genève, architecte de la Convention de Bâle sur les déchets dangereux, ce brillant haut fonctionnaire jette l'éponge. Et lance un pavé dans la mare: la Suisse a besoin d'un secrétaire d'Etat à l'environnement.

par Chritiane ORY (CPS)

Alain Clerc annoncera officiellement sa démission à la fin de l'année. Pour l'instant, il négocie son départ. «Je ne lance pas un «non» définitif à l'administration. Je me mets en réserve. Je pourrais revenir si on me donnait les possibilités de m'exprimer plus totalement». L'OFEP est une très jeune administration, insuffisamment reconnue, qui «mériterait un secrétaire d'Etat» ou un délégué

aux questions internationales de l'environnement, dépendant directement du Conseil fédéral.

L'environnement est devenu un enjeu mondial, qui «concerne vraiment l'ensemble de notre comportement, économique, social, individuel. La Suisse, cependant, continue à privilégier le domaine commercial, qui défend ses intérêts à court terme. Des délégués aux accords commerciaux sont nommés, on multiplie les postes aux Affaires étrangères. Mais rien n'est fait pour développer notre politique de l'environnement. Et pourtant, notre avenir commercial dépend tout autant de l'environnement que des bouleversements à l'Est. La Suisse, toujours très, très prudente, est en retard d'une guerre.»

STIMULER LE PRIVÉ

Alain Clerc aurait aimé «boussuler tout cela, aller plus loin, oser plus». Une des idées qu'il défend avec acharnement, c'est la convergence des secteurs public et privé. «L'administration, qui a pris conscience des problèmes qui se posent, peut donner des influx, stimuler ce secteur privé, mû jusqu'ici par les seuls concepts du libéralisme».

L'environnement, c'est la gestion des ressources naturelles. Les divergences entre les deux secteurs n'ont plus de raison d'être. Il faudrait donc travailler plus ouvertement avec le privé.

Alain Clerc se dit las de combattre. Fonctionnaire par passion, fasciné par la chose publique, il regrette de quitter son poste. «Mais je m'use dans cette administration. Les possibilités y sont grandes, mais elle est paralysée, on tourne en rond. Même si mes patrons m'ont laissé une grande liberté, je suis fatigué de ce combat incessant».

PRÊCHER DANS LE DÉSERT

Alain Clerc ne croit plus en la possibilité de réformer l'institution de l'intérieur. L'administration est un système vivant, une sorte d'organisme qui vit sa propre vie. «Mon départ aura peut-être un effet bénéfique, en provoquant un choc qui permette au service de se développer».

Le fonctionnaire ne veut plus prêcher dans le désert. Il projette de se mettre à son compte et d'ouvrir un office de consultant. «Je veux essayer de faire bouger les choses, de l'extérieur. J'ai besoin de plus grands espaces, de

plus de liberté». Il pense aussi s'engager activement auprès d'organisations et mettre à leur disposition son expérience de la négociation. En attendant, il lui reste encore à trouver des revenus. Ne cachant pas «une certaine inquiétude» à cet égard, Alain Clerc espère obtenir des appuis auprès des autorités genevoises et des mandats de la Confédération.

«SIGNAL D'ALARME»

René Longet, conseiller national et directeur romand de la Société suisse pour la protection de l'environnement, regrette le départ d'Alain Clerc. «Sa démission est un signal d'alarme. Il est très regrettable qu'on ne puisse garder une personnalité de la compétence d'Alain Clerc, pionnier de la politique suisse de l'environnement. Il serait temps de nous inquiéter et de cesser de gaspiller nos ressources humaines.»

Nos structures gouvernementales «datent de 1848. Il est urgent de nous secouer et d'envisager des réformes. On ne peut plus bricoler. La nomination d'un secrétaire d'Etat à l'environnement mérite d'être discutée». (cps)

Adieu la Landsturm!

Le Conseil fédéral a décidé de ne plus convoquer au service, dès janvier 1991, la majorité des hommes incorporés dans la Landsturm - plus de 42 ans - a annoncé hier le DMF. Cette décision découle d'une analyse de la situation internationale qui permet, selon le DMF, de renoncer «sans risque» à ces formations jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme «Armée 95».

Les capitaines et officiers d'état-major resteront toutefois astreints. Certains officiers subalternes, sous-officiers, appointés ou soldats pourront être convoqués en cas de besoin. Selon le DMF, les militaires de ces formations ont généralement été bien instruits lors des périodes de service précédentes, et ils seraient en mesure de remplir leurs missions en cas de nécessité.

Afin qu'il soit possible de les convoquer en cas de dégradation de la situation internationale ou de catastrophe naturelle, jusqu'à la restructuration de l'armée, les militaires de la Landsturm resteront incorporés jusqu'à leur libération et astreints aux devoirs hors-service dont l'inspection. (ats)

François Jeanneret aussi...

François Jeanneret en était aussi. On savait depuis le mois de mars que le conseiller national Jacques-Simon Egly était l'un des parlementaires du groupe consultatif de l'armée secrète, le «Groupe 426», en compagnie du socialiste zurichois Stappung, de la radicale Vreni Spoerry. Les médias électroniques, qui semblent le découvrir, en ont fait grand cas cette semaine.

Un autre libéral, grand spécialiste de la chose militaire, le conseiller national François Jeanneret, a fait lui aussi partie du groupe consultatif «Konrat» du Service de renseignement particulier, le P27, avec le socialiste bâlois Edouard Belsler, de l'agrarier Hans-Rudolf Nebiker. Il l'a annoncé hier à ses collègues. Le groupe libéral estime d'ailleurs que le problème général des services secrets n'a pas été traité par le Conseil fédéral avec la rigueur nécessaire ce qui a débouché à des compétences mal définies et des manquements dans la conduite politique. Y.P.

EN BREF

ARTS GRAPHIQUES. - L'Union des lithographes (USL) a rompu les négociations avec l'Association de l'industrie graphique suisse (IGS) en vue du renouvellement de la convention collective de travail qui arrive à échéance à la fin de cette année.

DÉFICIT. - Les finances cantonales ne sont pas en très bonne santé, et pour 1991, les budgets cantonaux font apparaître un déficit de l'ordre de trois milliards de francs au total, a relevé le Groupe d'études pour les finances cantonales.

SIDA. - La proportion des cas de sida a plus que doublé chez les femmes en trois ans. En 1985 elles représentaient 7,3% de l'ensemble des cas déclarés, mais depuis 1988 elles en constituent près de 19%. Ces cas de sida concernent surtout des consommatrices de drogues, 64,4%.

Du mercredi 28 novembre
au samedi 1^{er} décembre 1990

EN PROMOTION



Entrecôte du pays
le kilo ~~48.-~~ **29.-**



Rösti MIDI
sachet alu
2x500 g ~~5.-~~ **3.50**



Huile SAÏS végétale
1 litre ~~5.70~~ **4.50**



Beurre de cuisine
4x250 g ~~13.60~~ **10.-**



Café LA SEMEUSE Mocca
250 g ~~4.80~~ **3.90**



KELLOGG'S Smacks
ou
KELLOGG'S Frosties
la boîte de 375 g ~~4.60~~ **3.40**



Grafic de GARNIER
- spray fixant ultra strong
- spray fixant ultra strong non aérosol
255 ml ~~5.90~~ **5.90**



mousse structurante ultra strong
150 ml ~~5.90~~ **4.90**

GRAND CONCOURS

avec notre partenaire, l'agence de voyages



PREMIER PRIX:

Week-end à Athènes pour une personne
prestations comprises: voyage en vol de ligne, 4 nuits dans un hôtel
de classe moyenne-supérieure, transferts et assistance
d'une valeur de Fr. 1000.-

DEUXIEME PRIX:

Un congélateur SATRAP
d'une valeur de Fr. 895.-

TROISIEME PRIX:

Un four micro-ondes SATRAP
d'une valeur de Fr. 295.-



Super Centre Coop Ville

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

A déposer dans l'urne du magasin du
mercredi 28 novembre au samedi 1^{er} décembre 1990.
Aucune obligation d'achat.
Tirage au sort: samedi 1^{er} décembre 1990.
une demi-heure avant la fermeture du magasin.

L'enquête se poursuit

L'œil fédéral reste posé sur Schaeublin

Les entreprises Von Roll, Schmiedemeccanica et Schaeublin sont les seules concernées par une enquête fédérale, en cours depuis plusieurs mois, visant à établir si l'une ou l'autre a livré à l'Irak des pièces tombant sous le coup des lois sur l'énergie nucléaire et sur l'exportation de matériel militaire. Selon le ministère public de la Confédération, les résultats de l'enquête seront communiqués d'ici deux à trois semaines.

Aucune information partielle ne filtrera avant publication définitive et complète de l'enquête en cours, précise le porte-parole du ministère public, M. Roland Hauenstein. Il confirme que seules trois entreprises suisses sont concernées.

«TRÈS ÉTRANGE»

Première firme concernée par l'enquête du ministère public, la maison soleuroise Von Roll, dont le porte-parole Victor Bader a confirmé à mi-mai la mise sous séquestre d'un lot de pièces détachées à destination de l'Irak. Saisies à l'aéroport de Francfort, il s'agit de cylindres métalliques de grande dimension.

La possibilité d'utiliser ces pièces dans la construction d'un canon géant, a été jugée «très étrange» au siège de Von Roll, à Gerlafingen (SO), où il est précisé qu'elles serviraient à l'assemblage de presses à forger.

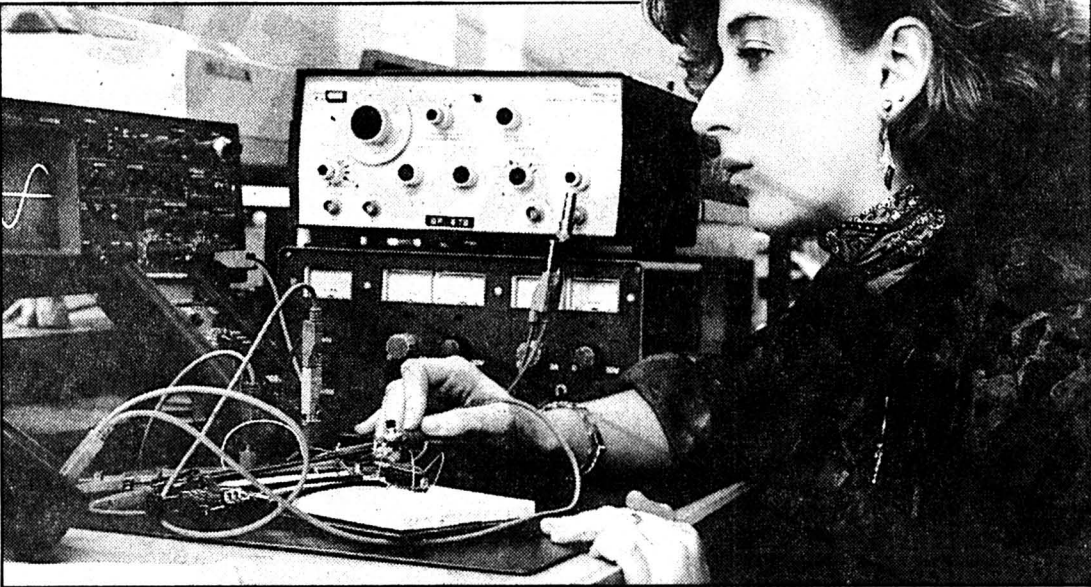
En ce qui concerne Schmiedemeccanica, un responsable, M. Gianluigi Martinelli, a parlé de tromperie du client irakien de la société, affirmant que celui-ci avait fourni la matière première nécessaire à la fabrication de roues dentées, sans donner «aucune indication spéciale» susceptible de laisser soupçonner que le matériel livré pourrait être utilisé à des fins stratégiques.

DES SOUPÇONS

L'entreprise Schaeublin SA est également soupçonnée - toujours selon le «Tageszeitung» de Berlin - d'avoir livré des pièces susceptibles d'entrer dans la construction d'une usine d'enrichissement d'uranium. Déclarant ne pas avoir connaissance de livraisons non autorisées, la direction de la firme bernoise fait état de fournitures régulières à l'Irak depuis plusieurs années, de machines de série servant au travail des métaux par tournage et fraisage. (ats)

Les apprentis reviennent

L'industrie des machines retrouve son sex-appeal



L'électronique: un secteur fortement demandeur en apprentis.

Pour la première fois depuis trois ans, il a été possible en 1990 de mettre un frein au recul de l'engagement d'apprentis dans l'industrie suisse des machines. Selon un communiqué de presse de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM) à Zurich, 3234 nouveaux apprentis ont été engagés cette année dans les différents secteurs professionnels, soit une augmentation de 120 apprentis par rapport à l'année précédente (+4%). La courbe de l'engagement de nouveaux apprentis est ainsi à nouveau ascendante après être continuellement descendue depuis 1987 (3523 nouveaux apprentis en 1987, 3114 en 1989).

Ce renversement de tendance ne doit cependant pas dissimuler le fait que les différences continuent d'être importantes selon les secteurs. Alors que par exemple les professions de l'électricité (électricien, mécanicien-électricien), du commerce et du design font état de taux de réussite de 90 à 100%, 49% des places d'apprentissage de constructeur d'appareils industriels sont restées vacantes. En moyenne, 15% des places offertes n'ont pas été repourvues.

L'ASM attribue la reprise de la demande de places d'apprentissage dans l'industrie des machines à deux facteurs essentiellement. D'un côté, les efforts constants et de longue

haleine déployés par les entreprises pour offrir une formation de haut niveau commencent à porter leurs fruits. Il y a longtemps que l'industrie des machines est consciente du fait que, à long terme, sa compétitivité repose également sur une formation des apprentis à la pointe du progrès. D'un côté, les entreprises sont appuyées dans leurs efforts par une campagne d'information originale, lancée il y a une année par leur association. Grâce aux brochures et aux vidéos «Infjob», il est désormais possible d'attirer l'attention des élèves en fin de scolarité sur les possibilités de formation modernes et attractives offertes par l'industrie des machines. (sp)

Tentative de résistance

Bourse de Genève

La situation du marché suisse reste critique et toute évolution à la baisse ne pourrait que l'entraîner dans un «trend» baissier qui le relèquerait définitivement en queue de peloton des marchés boursiers internationaux puisqu'il est le seul à se retrouver au plus bas de l'année. Une nouvelle fois, la bourse ne parvient pas à s'affirmer à l'indice général prétextant sans doute une baisse de Francfort.

Les principaux secteurs sont à peine soutenus et les effondrements notés individuellement pour l'UBS (2680-10), le bon Roche (3570-10), Nestlé porteur (7210-20), Forbo (1940-15), Fischer (1310-10) mais surtout par l'action BBC (3820-30) et le bon (680-16), n'auront pas été entièrement compensés par les hausses.

Les progressions de SBS (267+1), Zurich (3920+50), Alusuisse (882+5), Ciba porteur (2310+20) et bon (1850+25), Winterthur (3640+10) et d'Electrowatt (3210+10) manquent sérieusement d'ampleur mais permettent finalement à l'indice SMI de grimper de 1,5 point.

Les volumes restent dérisoires et les rares demandes n'ont évidemment aucune peine à être satisfaites. Par contre les titres Buehrle - 415-25 pour la porteur - ne trouvent plus beaucoup de preneurs. Seuls Crossair (420+20), Michelin (250+10) et Cos (2010+40) à Zurich et Adia (845+20), la Bobst nominative (1890+40) et le bon Affichage (353+5) à Genève sortent du lot.

Plusieurs résolutions

Fédération romande des employés

La Fédération romande des employés, la plus importante organisation faîtière d'employés du secteur tertiaire de Suisse romande, a tenu dernièrement à Yverdon-les-Bains, sous la présidence de M. Georges Limt de Lausanne, sa 81e assemblée des délégués.

A l'issue de cette assemblée, la FRE a adopté la résolution suivante:

La Fédération romande des employés:

- encourage le développement de la formation continue et du perfectionnement professionnel, le recours systématique à la main-d'œuvre étrangère qualifiée, notamment

frontalière, n'étant pas la seule réponse à apporter à l'assèchement du marché du travail;

- préconise le maintien et l'amélioration de la prévoyance professionnelle obligatoire par une amélioration sensible du libre-passage et l'indexation de toutes les rentes;

- souhaite une meilleure gestion des fonds de l'AVS-AI, l'amélioration automatique des rentes ainsi que la dissociation de leur versement du sexe et de l'état civil;

- s'inquiète de l'érosion du principe de la solidarité et de la mutualité dans l'assurance-maladie. (sp)

FONDS DE PLACEMENT

Cours du 23.11.90	Demande	Offre	Yen Invest	760.50	775.—	Bondwert	126.50	127.50
America val	263.93	268.99	Canasec	432.—	454.—	Ifca	1720.—	1760.—
Bernfonds	134.—	137.—	Cs bonds	68.75	71.25	Uniwert	151.75	154.75
Foncipars A	3690.—	3700.—	Cs internat	110.25	116.50	Valca	99.—	99.—
Foncipars I	1630.—	1640.—	Energie val.	126.75	133.25	Amca	31.—	31.25
Japan portf	289.07	294.62	Europa valor	182.50	191.50	Bond-Invest	56.—	56.50
Swissvall ns	311.75	311.75	Ussec	555.—	584.—	Eurit	288.—	292.—
Universal fd	92.51	94.28	America	906.—	928.—	Fonsa	168.50	169.—
Universal bd	72.25	74.25	Asiac	1186.—	1225.—	Globinvest	84.—	85.—
Canac	71.75	73.50	Automation	69.—	70.—	Immovit	1625.—	1645.—
Dollar inv. US	106.54	108.57	Emetac	736.—	752.—	Sima	226.—	226.50
Francit	182.50	187.—	Eurac	330.—	334.—	Swissimm. 61	1420.—	1430.—
Germac	209.—	214.50	Intermobil fd	95.50	96.50			
Gulden-Invest	240.70	246.50	Pharmafonds	331.—	333.—			
Holland-Invest	203.50	208.50	Poly-Bond	59.40	61.50			
Itac	164.—	168.—	Siat 63	1845.—	1865.—			
Japan inv.	1078.50	1105.—	Swissac	1467.—	1496.—			
Rometac	505.50	515.50	Swiss Franc Bond	934.—	949.—			

Les cours des fonds de placement, communiqués par le Groupement local des banques, paraissent chaque semaine.

Le dollar recule

Le dollar a cédé du terrain, hier à Zurich, où il valait 1,2618 (1,2685) fr en fin d'après-midi. La livre sterling a également reculé, passant de 2,4933 fr à 2,4873 fr.

Les autres devises importantes ne se sont pas beaucoup modifiées par rapport au franc suisse. (ats)

BOURSE

DOW JONES ↑ 26.11.90 **2533,17**
27.11.90 **2543,81**

ZURICH ↓ 26.11.90 **883,80**
27.11.90 **882,40**

\$ US → Achat **1,25**
Vente **1,28**

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	382.—	385.—
Lingot	15.500.—	15.750.—
Vreneli	106.—	116.—
Napoléon	95.—	104.—
Souver. \$ new	114.—	124.—
Souver. \$ old	114.—	122.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	4.10	4.30
Lingot/kg	166.62	174.88

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	17.109.—	17.163.—

CONVENTION OR

Plage or	15.900.—
Achat	15.500.—
Base argent	210.—

INVEST DIAMANT

Novembre 1990: 245

A = cours du 26.11.90
B = cours du 27.11.90

Les cours de clôture de bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	23000.—	23000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1325.—	1350.—
B. Centr. Coop.	725.—	725.—
Crossair p.	400.—	420.—
Swissair p.	560.—	560.—
Swissair n.	550.—	550.—
LEU HO p.	1080.—	1080.—
UBS p.	2690.—	2690.—
UBS n.	585.—	583.—
UBS b/p	108.—	106.—
SBS p.	265.—	265.—
SBS n.	226.—	226.—
SBS b/p	222.—	223.—
C.S. hold. p.	1570.—	1575.—
C.S. hold. n.	315.—	312.—
BPS	1090.—	1085.—
BPS b/p	100.—	100.—
Adia Int. p.	830.—	855.—
Elektrowatt	3200.—	3160.—
Forbo p.	1955.—	1935.—
Galenica b/p	300.—	300.—
Holder p.	3950.—	3900.—
Jac Suchard p.	8000.—	7900.—
Landis n.	980.—	970.—
Motor Col.	1320.—	1320.—
Moeven p.	5130.—	5100.—
Bührle p.	440.—	410.—
Bührle n.	135.—	130.—
Bührle b/p	140.—	125.—
Schindler p.	4650.—	4650.—
Sibra p.	370.—	400.—
Sibra n.	300.—	325.—
SGS n.	1360.—	1350.—
SMH 20	170.—	160.—
SMH 100	400.—	400.—
La Neuchât.	910.—	900.—
Rueckv p.	2720.—	502.—
Rueckv n.	1800.—	502.—
W'thur p.	3640.—	3640.—
W'thur n.	2750.—	2740.—
Zurich p.	3860.—	3900.—
Zurich n.	2940.—	2920.—
BBC I-A-	3840.—	3840.—
Ciba-gy p.	2270.—	2300.—
Ciba-gy n.	1865.—	1865.—
Ciba-gy b/p	1850.—	1850.—

Jelmoli	1430.—	1415.—
Nestlé p.	7200.—	7210.—
Nestlé n.	6840.—	6800.—
Nestlé b/p	1325.—	1320.—
Roche port.	6330.—	6300.—
Roche b/j	3540.—	3570.—
Sandoz p.	8730.—	8750.—
Sandoz n.	7980.—	7980.—
Sandoz b/p	1730.—	1720.—
Alusuisse p.	877.—	883.—
Cortaliod n.	4800.—	4750.—
Sulzer n.	4400.—	4400.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	A	B
Aetna LF cas	53.—	52.25
Alcan alu	45.75	47.75
Amx	21.50	21.75
Am Cyanamid	23.25	22.50
ATT	60.50	60.—
Amoco corp	40.25	40.25
ATL Richf	67.—	66.50
Baker Hughes	160.—	160.50
Baxter	32.50	32.—
Boeing	32.25	32.75
Unisys corp	56.25	55.50
Caterpillar	3.60	3.85
Citicorp	50.—	50.25
Coca Cola	16.—	16.75
Dresdner BK	58.25	56.25
Control Data	13.—	14.—
Du Pont	44.25	45.—
Eastm Kodak	53.25	54.—
Exxon	64.50	64.25
Gen. Elec	68.—	67.—
Gen. Motors	46.50	47.50
Paramount	50.—	47.75
Halliburton	57.25	57.—
Homestake	21.50	21.50
Honeywell	111.50	111.—
Inco Ltd	31.75	30.75
IBM	142.—	143.—
Litton	95.50	94.—
MMM	101.—	101.50
Mobil corp	73.—	73.75
NCR	69.—	68.25
Pepsico Inc	31.75	32.25
Phizer	96.75	97.25
Phil Morris	60.—	62.—
Philips pet	33.—	33.—
Proct Gamb	104.—	102.50

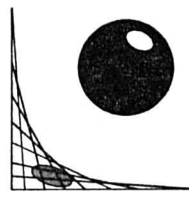
Sara Lee	37.25	37.75
Rockwell	32.50	33.—
Schlumberger	70.—	69.—
Sears Roeb	31.75	32.—
Waste mgmt	42.—	41.—
Sun co inc	38.—	38.25
Texaco	72.25	73.—
Warner Lamb.	83.75	83.50
Woolworth	34.75	34.50
Xerox	42.50	42.75
Zenith el	7.25	7.50
Anglo am	33.50	33.50
Amgold	86.50	86.—
De Beers p.	23.—	23.—
Cons. Goldf I	21.50	20.50
Aegon NV	82.—	81.50
Akzo	50.50	50.—
ABN Amro H	23.25	23.25
Hoogovens	40.—	39.75
Philips	15.75	15.50
Robeco	64.75	64.75
Royalco	60.75	60.50
Royal Dutch	99.—	99.75
Unilever NV	108.—	108.—
Basf AG	172.—	171.—
Bayer AG	178.—	179.—
BMW	350.—	346.—
Commerzbank	195.—	191.50
Daimler Benz	496.—	485.—
Degussa	257.—	252.—
Deutsche Bank	515.—	505.—
Dresdner BK	315.—	313.—
Hoechst	157.—	158.—
Mannesmann	226.—	222.—
Mercedes	401.—	400.—
Schering	615.—	610.—
Siemens	519.—	509.—
Thyssen AG	171.—	165.—
VW	300.—	291.50
Fujitsu Ltd	9.50	9.50
Honda Motor	12.75	12.75
Nec corp	12.50	12.50
Sanyo electr.	5.80	6.—
Sharp corp	11.25	10.75
Sony	56.75	56.75
Norsk Hyd n.	40.50	40.75
Aquitaine	80.50	80.50

NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	37%	39%
	17%	17%

Alumino of Am	54%	54%
Amx Inc	18.—	25%
Asarco Inc	25.—	25%
ATT	32%	32%
Amoco Corp	52%	52%
Atl Richld	127%	127%
Caterpillar	43%	43%
Unisys Corp.	3.—	

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS EN AMÉLIORANT VOTRE RETRAITE



PICTET & C^{IE}
ET LA
FÉDÉRATION ROMANDE
DES SYNDICATS PATRONAUX

VOUS PROPOSENT DE DYNAMISER VOTRE PRÉVOYANCE PERSONNELLE

Salariés et indépendants, savez-vous que vous pouvez améliorer votre prévoyance individuelle (3^e pilier) à des conditions fiscalement avantageuses?

Jusqu'à 4.608 francs par année pour les salariés et 23.040 francs par année pour les indépendants, les sommes que vous versez à votre épargne de 3^e pilier sont intégralement déductibles de vos impôts.

Par ailleurs, les montants accumulés par cette prévoyance personnelle — de même que leurs intérêts et revenus — sont exemptés de tout impôt jusqu'à l'âge de la retraite.

Dans ce cadre, la *Fondation de Pictet & Cie et de la Fédération Romande des Syndicats Patronaux en faveur de la prévoyance individuelle (3^e pilier)* vous offre une option dynamique: regrouper vos dépôts d'épargne 3^e pilier et les gérer activement, en recourant aux multiples possibilités de placement admises par la loi.

A LONG TERME: UN OBJECTIF DE RENDEMENT AMBITIEUX

La Fondation 3^e pilier lancée par Pictet & Cie et la Fédération Romande des Syndicats Patronaux présente quatre avantages majeurs

Souplesse et simplicité:

ouverte à toute personne, salariée ou indépendante, qui paie ses impôts en Suisse et cotise à l'AVS/AI, la Fondation offre une **grande flexibilité d'entrée et de sortie**;

Performance:

plutôt que d'offrir une rémunération fixe, la Fondation investit la totalité des cotisations versées, notamment en actions et obligations, dont les **rendements à long terme sont plus attrayants**;

Réduction des risques:

regroupant tous vos dépôts en un fonds unique, la Fondation peut **largement diversifier ses investissements** et, ainsi, **réduire considérablement les risques**;

Réduction des frais:

grâce aux importants montants gérés, la Fondation peut rationaliser et réduire sensiblement ses coûts et frais administratifs.

Indépendants et salariés,
si vous désirez compléter votre information,
n'hésitez pas à nous appeler:

FONDATION DE PICTET & C^{IE}
ET DE LA
FÉDÉRATION ROMANDE DES SYNDICATS PATRONAUX

Jean-Claude Chevrier (022 - 715 33 30) et Jean-Paul Bernard (022 - 715 34 22)

● **divers**

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE, BOIS DE CHAUFFAGE, BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.

Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66

93-1304

Publicité intensive, Publicité par annonces

A VENDRE

une bascule «Busch» d'occasion, capacité 750 kg, 500 x 500 g. avec plate-forme de 160 x 160 cm encastree dans le sol.

PRIX: Fr. 500.-, démontage, transport et remise en état du sol à charge de l'acheteur.

Pour tous renseignements complémentaires, ☎ 021/312 60 53 M. Dufaux.
238-147119

● **offres d'emploi**

LES TELECOM AU SERVICE DE TOUS



La Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) cherche

des téléopérateurs/téléopératrices

(anciennement téléphonistes) pour le printemps 1991.

Elle offre:

- une formation complète d'une année au service des renseignements (tél. No 111) de Neuchâtel;
- un salaire intéressant, durant l'apprentissage déjà.

Conditions:

- être de nationalité suisse ou posséder le permis C;
- avoir obtenu de bons résultats scolaires secondaires;
- posséder de bonnes connaissances d'allemand;
- être âgé(e) de 16 ans au moins

ainsi que

2 apprentis(es) de commerce et 4 apprentis électroniciens

pour le mois d'août 1991.

Elle offre:

- une formation complète des trois, respectivement quatre ans dans ses différents services.

Conditions:

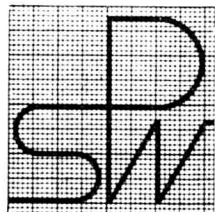
- être de nationalité suisse;
- avoir obtenu de bons résultats scolaires secondaires;
- être âgé(e) de 16 ans.

A vous qui terminez vos études et désirez entrer dans la vie professionnelle, la DTN offre une activité dynamique dans le domaine en constante évolution des télécommunications.

Alors, n'hésitez pas. Prenez contact avec sa division personnel et état-major, tél. No 113, interne 1720, pour de plus amples renseignements.

Vous voudrez bien adresser vos offres manuscrites à la **Direction des télécommunications** Division personnel et état-major Place de la Gare 4 2002 Neuchâtel

05-007550



Outillage spécial et de précision SA

cherche une

téléphoniste/ employée de bureau

Poste entre 50 et 75%

Langues:

français, allemand.

Conditions:

prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée:

tout de suite ou à convenir.

Veillez envoyer votre offre manuscrite à l'adresse suivante: **PSW SA, allée des Défricheurs 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

91-533

Jouez placé!

Nous recherchons pour une entreprise de la région une

EMPLOYÉE DE COMMERCE CFC avec expérience

Vous:

- qui avez entre 30 et 45 ans;
- qui êtes stable;
- qui rédigez bien en français et en anglais;
- qui connaissez le traitement de texte;
- qui avez une grande souplesse d'esprit et qui vous intégrez bien à un team.

Nous avons besoin de vous pour un poste intéressant.

Appelez sans tarder Jacqueline Joseph qui vous en dira plus.

Tél. 23 63 83

31, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16



Conseils en personnel 28-012610

28-012610

● **immobilier**

A louer pour le 1er janvier 1991 ou plus tard sur l'avenue Léopold-Robert au 4e étage
APPARTEMENT 5 CHAMBRES cuisine moderne, chambre de bains, chauffage central.
Offre sous chiffres Q 33-609681, Publicitas, 9001 Saint-Gall.

A vendre aux Ponts-de-Martel: immeuble locatif

de 8 appartements et 8 garages.

Ecrire sous chiffres 28-142014 à Publicitas, 2400 Le Locle.

A LOUER Grand-Rue Le Locle

appartement rénové
2 pièces, cuisine agencée, 1 salle de bains, W.-C., dépendances.
Libre: 1er janvier 1991.
Loyer: Fr. 703.- + chauffage.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

À LOUER POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENT
composé d'un grand salon, 2 chambres à coucher, bureau, cuisine, salle de bain, chauffage central, quartier place du Bois.

PLACES DE PARC COUVERTES OU NON
rues du Progrès, Entrepôts et Chalet.

GRANDS APPARTEMENTS
de 5 et 6 pièces, tout confort, rues Léopold-Robert et Numa-Droz.

TRÈS BEL APPARTEMENT
de 3½ pièces, tout confort, véranda, cuisine entièrement agencée, ascenseur, quartier de l'Est.

SNCCI 91-119

Guignot Mécanique

Bourg-Dessous 40
2416 Les Brenets

cherche:

mécaniciens ou aides mécaniciens

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/31 18 67.
28-142029

UNIPHOT NICOLET offre place

d'apprenti vendeur en photo

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire ou se présenter chez **Photo Nicolet**, 59, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.
87-445

Urgent: cherchons **mécanicien** pour travaux de petites séries. Poste à repourvoir tout de suite.
☎ 039/27 11 55
91-713

Publicité intensive, Publicité par annonces

Vous avez de l'ambition. Vous désirez travailler dans une ambiance jeune et positive. Vous aimez l'indépendance. Vous êtes

la collaboratrice

que nous recherchons pour la diffusion d'articles de haut de gamme dans le domaine de la santé et des soins corporels.

Nous offrons:

- importante possibilité de gain;
- développement personnel illimité.

Les débutantes sont les bienvenues.

Contactez-nous au 026/22 64 66, Charles de Ribaupierre, Praille 24, 1920 Martigny.
93-55747

Boulangerie-pâtisserie cherche

vendeuse qualifiée

sachant travailler seule, à mi-temps, le matin ou l'après-midi; tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffres 28-126232 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

VW Golf Syncro

5 portes, 1987, 35000 km.
Fr. 14 700.-

Centre de vente Toyota
Av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44
28-012003

UN PLUS POUR VOUS

L'interdépendance de notre entourage renforce le résultat final.

Vous êtes

TECHNICIEN ET ou INGENIEUR ETS

Votre rôle se constituera dans la recherche et à proposer des modifications sur les circuits imprimés.

Votre personnalité ainsi que vos convictions seront le support indispensable à la production, dans le choix et le conseil pour l'acquisition de nouveaux appareils.

Il vous est offert:

- ❖ un emploi fixe
- ❖ une large autonomie d'initiative et de créativité
- ❖ un management linéaire
- ❖ une formation assurée en Suisse et à l'étranger
- ❖ des déplacements occasionnels à l'étranger environ 10%
- ❖ teamwork
- ❖ un salaire en fonction de la formation et de l'expérience
- ❖ l'horaire variable
- ❖ une activité au Locle

Vous possédez de bonnes connaissances sur les interactions du digital et l'analogie ainsi que quelques années d'expérience dans le domaine de la production et la recherche ?

Vous avez de bonnes connaissances d'allemand.

Discrétion assurée.

Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi que vos certificats de travail à: Personnel Plus SA, à l'att. de M. Koegler, case postale 1086, 2001 Neuchâtel
25-10279



Personnel Plus SA
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel
Tél. 038 - 21 18 28/29

PARTNER



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'un changement d'horizon?

Mandatés par des entreprises de Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, nous recherchons des

régleurs CNC

(connaissant la boîte de montre).

Vous êtes des personnes motivées, consciencieuses, aptes à prendre la responsabilité de petites équipes de travail.

Vous avez des qualités d'organisateur. **Alors, offrez-vous le plaisir de bien choisir!**

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'informations.
91-176



Tél. 039 23 22 88

L'annonce, reflet vivant du marché



Direction de l'instruction publique du Canton de Berne

Office cantonal du sport

Section J + S du Jura bernois met au concours un demi-poste de

fonctionnaire d'administration

Exigences:

- diplôme de commerce ou d'administration;
- langue maternelle française, bonnes connaissances de la langue allemande;
- connaissance du traitement de texte sur PC.

Lieu de travail:

- Saint-Imier;
- horaire de travail en principe l'après-midi.

Traitement: selon décret concernant les traitements du personnel de l'Etat.

Entrée en fonction: 1er février 1991.

Les offres de service sont à adresser à: Direction de l'Instruction publique du canton de Berne
Office des Finances et de l'Administration (5210.257/90)
Sulgeneckstrasse 70 - 3005 Berne

Les renseignements concernant ce demi-poste peuvent être obtenus auprès de Michel Ryser, Office du sport, section J + S du Jura bernois, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 10 84.
220-353001



Langenthal

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

05-005619



Un fourre-tout?

Une cinquième porte pour lui faire tout avaler? Pas nécessairement. Un capot de coffre est bien suffisant.

Du moins sur la Passat. Vous ouvrez, vous entassez: trois valises, deux sacs de voyage, des matelas pneumatiques, une glacière portable, etc., etc., il n'en faut pas plus pour filer au bord de la mer. Voyez, tout est rentré! Avec un coffre de cette capacité, vous avez autant de place que dans la plupart des «cinq portes». La différence? Au lieu de voir vos bagages dans le rétroviseur, vous voyez la route, et c'est l'enfance de l'art quand on se méfie des chauffards.

Des vacances de Noël à skis? Pourquoi pas! Oui, mais voilà ce qui vous chiffonne, c'est l'équipement: une

horrible galerie sur un si beau fourre-tout, ça fait désordre! Minute! Sur la Passat - version GL ou GT - la banquette arrière fractionnée est complètement ou en partie escamotable: votre coffre est alors assez long pour y loger vos skis de fond.

Quoi? La famille? Vous songez aussi à l'emmener en vacances! Deux adultes, deux enfants? Le compte est bon! Doucement! Si vous êtes de ceux qui ne jurent que par les grands hayons, prenez la Passat Variant et vous aurez tout: la cinquième porte et le fourre-tout.



La Passat. Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, importateur de VW et d'Audi, 5116 Sthinznach-Bad, et les 600 partenaires V.A.G vous souhaitent un bon essai sur route. 02-11512/4x4

Particulier cherche à acheter: **immeuble de 2 à 6 appartements**

à rénover, dans région
Saint-Imier - Tavannes.
Ecrire sous chiffres 93-31064
à ASSA Annonces Suisses SA,
2610 Saint-Imier.

À VENDRE, À SONVILIER maison d'habitation

un étage, comprenant 4 appartements de
2 pièces, combles, remise. Surface habi-
table 120 m². Terrain de 982 m². situa-
tion tranquille à 800 m de la gare, 300 m
des magasins et de l'école communale.
PRIX À DISCUTER.
Faire parvenir vos demandes de rensei-
gnements sous chiffres Z-05-594030 à
Publicitas, 3001 Berne.

LE LOCLE (est) à vendre avec
Fr. 50 000.- de fonds propres et
Fr. 1734.- de charges financières
par mois

devenez propriétaire de votre appartement

dans une superbe villa.
Pour tous renseignements:
☎ 038/31 30 55.

28-030592

Magnifique **Porsche 944**

options
1987, 42 000 km,
très soignée
Fr. 27 500.-
Centre de vente Toyota
av. Léopold-Robert 117,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 64 44
28-012003

Au Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds et au Centre Coop Le Locle

**Poisson frais
prêt à cuire**



**Nos poissons frais
sont présentés en barquettes
de 200 à 250 g environ**

En promotion cette semaine:

Filets de bondelle

100 g

1.70
au lieu de 2.10

28-012081



La Chaux-de-Fonds

cti

gestion immobilière sa
Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 22 44

A louer

tout de suite ou date à convenir
à La Chaux-de-Fonds dans
copropriété récemment construite

magnifique appartement en attique

Salon/salle à manger, 3 chambres à
coucher, cuisine agencée, 2 salles
d'eau, cheminée de salon, sols marbre,
grande terrasse. Prix justifié.

Pour visites et renseignements,
s'adresser à la gérance. 28-000152

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTÈRES EN IMMOBILIERES

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

Monsieur Christian Claude mandaté par Messieurs
Jacques et Robert Koller à Gümligen, héritiers, feront
vendre par voie d'enchères publiques par le greffe du
tribunal de La Chaux-de-Fonds des biens provenant de la
succession de feu Mlle Jacqueline Ulrich la mémoire de la
famille de feu

Charles Ulrich

fondateur de la brasserie Comète

ainsi que divers soldes de successions

**le samedi 1er décembre 1990
dès 14 h 30 au Club 44,
64, rue de la Serre
à La Chaux-de-Fonds**

Il sera vendu à tout prix et minima

14 h 30 - 15 h 30

Tapis anciens: Hereke, Heriz, Bokara, etc.

Tableaux, gravures, anciens et modernes:

E. Girardet, E. Jeanmaire,
C. L'Eplattenier, Le Corbusier,
C. et A. Barraud, etc.

Meubles du 18e au 20e siècle:

armoire, tables, bureaux, etc.
Exceptionnel ensemble comprenant un
bureau avec une grande chaise et
2 petites, un lustre, deux appliques le tout
entièrement sculpté et doré à la feuille
d'or par les ébénistes du Vatican
représentant des chevreuils et motifs de
chasse. Pièce unique avec garantie.

15 h 30 - 16 h 30

Argenterie, porcelaine, faïence, pâtes de verre:

du 18e au 20e siècle

Art déco:

exceptionnelle lampe en forme
de champignon env. 70 cm signé Gallé,
vase Gallé et divers.
Collection d'anciennes chopes de bière

Bijoux:

colliers, bracelets, bagues, diamants,
rubis, saphirs, etc.

16 h 30 - 17 h 30

importante collection d'armes anciennes

hautes époques: épées, rapières, hallebardes, mousquets
et pistolet à rouet, coffrets signé Le Page
à deux coups dans son écrin, une paire
de pistolet Le Page dans son coffret.

Armes militaires: sabres d'officiers, fusils Vetterli
et tableaux.

Bronzes signés: animaliers et divers.

Collection d'ivoire japonais et chinois:
signée.

17 h 30 - 18 h 30

Horlogerie ancienne et contemporaine:

comportant montres de poche
et bracelet avec complications signées
Ulysse Nardin, Omega, Longines, Patek
Philippe, etc. Pendules neuchâtelaises
vernies martin campagnardes.
Rare pendule transition LouisXIV
et Louis XV entièrement dorée à la feuille
d'or à Funk échappement roue de
rencontre. Pendule Louis XV verni martin
avec bronze, sonnerie heures et demis
musique à la demande et aux passages
attribuée à Jaquet-Droz et divers.

Dès 20 h la vente se déroulera sans vacation

Les heures de visite auront lieu de 12 h à 14 h 30
Catalogues à disposition sur place
Conditions de paiement: au comptant ou par chèque
Possibilité de livraison à domicile
Pour tout renseignement: tél. 039/61.14.26

Le greffe du tribunal
Jean-Claude Hess

Berne prend le large

● BERNE - LUGANO 6-0
(2-0 3-0 1-0)

Stade de l'Allmend: 15.257 spectateurs.
Arbitre: M. Moor.
Buts: 3e Triulzi (Bartschi) 1-0. 20e Ruotsalainen (Howald; 4 contre 4) 2-0. 34e Haworth (pénalty; 4 contre 5) 3-0. 40e Howald (Ruotsalainen) 4-0. 40e Horak 5-0. 48e Schümperli (Leuenberger; 4 contre 5) 6-0.
Pénalités: 10 x 2' contre Berne. 7 x 2' contre Lugano.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Beutler; Rutschi, Leuenberger; U. Hirschi, Rauch; Cunti, Triulzi, Howald; Montandon (16e M. Hirschi), Haworth, Horak; Hagmann, Schümperli, Bartschi.
Lugano: Bachschmied; Domeniconi, Bourquin; Svensson, Brasey; Massy, Ghilioni; Ton, Lüthi, Eberle; Robert, Näslund, Walder; Vollmer (33e Fontana), Eggmann, Morger.
Notes: 16e Montandon blessé (distorsion des ligaments de la hanche) à la suite d'un coup de canne de Domeniconi.

● Zoug - FR GOTTÉRON 5-5 (1-3 2-1 2-1)

Stade Herti: 5987 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 5e Khomutov (Brodmann) 0-1. 14e Balmer (5 contre 4) 0-2. 15e Fritsche (Muller) 1-2. 19e Brodmann (Bykov, Khomutov) 1-3. 26e Burkart (Kessler, Fritsche; 5 contre 4) 2-3. 27e Schläpfer (Bobilier, Ritsch) 3-3. 37e Brodmann (Bykov) 3-4. 41e Brodmann (Bykov) 3-5. 44e Neuenschwander 4-5. 50e Neuenschwander (Yaremchuk) 5-5.
Pénalités: 4 x 2' contre Zoug. 5 x 2' contre Fribourg.
Zoug: Bösch; Schafhauser, Künzi; Burkart, Kessler; Ritsch, Bobilier; Fritsche, Laurence, Muller; Antisin, Yaremchuk, Neuenschwander; Pleschberger, Schläpfer, Lang; Laczko.
Fribourg-Gottéron: Stecher; Staub, Balmer; Descloux, Griga; Gschwind, Wyssen; Hofstetter, Khomutov, Bykov, Brodmann; Rotaris, Liniger, Maurer; Moret, Raymond, Theus.
Notes: 23e tir sur le poteau de Brodmann. 29e but de Maurer annulé (marqué du patin).

● KLOTEN - CP ZÜRICH 6-5 (2-1 4-3 0-1)

Schluefweg: 5872 spectateurs.
Arbitre: M. Frey.
Buts: 1e Rufener (Hoffmann) 1-0. 11e Ochsner (Rufener) 2-0. 17e Nuspliger (5 contre 4) 2-1. 24e Tschudin (Wittmann) 2-2. 27e Bünzli (Tschudin) 2-3. 30e Weber (4 contre 5) 2-4. 30e Hoffmann (Eldebrink; 5 contre 4) 3-4. 35e Hoffmann 4-4. 37e Wäger (Eldebrink; 5 contre 4) 5-4. 40e Wäger (Hoffmann) 6-4. 49e Wittmann (Bünzli) 6-5.
Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.
Kloten: Pavoni; Bruderer, Eldebrink; Rauch, Roger Sigg; Elsener; Rufener, Hoffmann, Ochsner; Hollenstein, Soguel, Wäger; Schlagenhaut, Nilsson, Celio.
CP Zürich: Simmen; Wick, Bünzli; Hager, Boutilier; Faic, Guyaz; Tschudin, Meier, Wittmann; Lüthi, Richard, Hotz; Nuspliger, Weber, Cadisch.
Notes: Edi Rauch fête son 400e en LNA. Tir sur le poteau de Schlagenhaut (25e).

● AMBRI - OLTEN 5-2 (0-1 3-1 2-0)

Valascia: 3000 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 2e Nideröst (Müller) 0-1. 23e Rötheli (Nideröst) 0-2. 28e Jaks (Riva; 4 contre 5) 1-2. 33e McCourt (Jaks, Bullard) 2-2. 35e Bullard (Mettler) 3-2. 43e Mattioni (Mettler) 4-2. 50e Jaks (Tschumi; but vide) 5-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Ambri. 6 x 2' contre Olten.
Ambri: Daccord; Tschumi, Muller; Mettler, Riva; Brenno Celio; Egli, McCourt, Fair; Jaks, Bullard, Fischer; Mattioni, Metzger, Viganò.
Olten: Aebischer; Silling, Gasser; Nideröst, McEwen; Stucki, Probst; Loosli, Rötheli, Stastny; Lörtscher, Garf, Muller; Kiefer, Beer, Lauper.

CLASSEMENT

1. Berne	19	15	3	1	99	40	33
2. Lugano	18	11	3	4	87	53	25
3. Kloten	18	11	2	5	91	66	24
4. FR Gottéron	19	11	1	7	76	70	23
5. Ambri	19	10	1	8	88	86	21
6. Bienne	19	7	6	6	89	86	20
7. CP Zurich	19	4	4	11	67	88	12
8. Olten	19	6	0	13	59	92	12
9. Zoug	19	3	4	12	81	109	10
10. Sierre	19	2	4	13	63	110	8

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 1er décembre, à 17 h 30: Olten - Berne. A 17 h 45: Sierre - Zurich. A 20 h: Kloten - Ambri, Fribourg - Bienne. A 20 h 15: Lugano - Zoug.

Bienne au french cancan

Les Seelandais déboussolés par la lanterne rouge

● BIENNE - SIERRE 3-3 (1-1 2-0 0-2)

Le public biennois s'est ennuuyé ferme hier soir, en sifflant copieusement son équipe. Son mécontentement, il l'a fait savoir dans la rencontre et au terme de celle-ci. En effet, la partie vécue entre Biennois et Valaisans n'a pas touché le niveau de la ligue nationale.

Un pénible départ au début des hostilités n'a pas permis aux Seelandais de refaire surface. Pas du tout à leur affaire, ceux-ci ratèrent tout ce qu'ils entreprirent. En face, l'adversaire n'avait qu'une idée en

tête, celle de défendre son bien par tous les moyens.

Et pourtant, si on devait croire les propos d'avant-match de l'entraîneur Taminen, à savoir que son équipe était mûre pour sa première victoire hors de ses terres, il aurait fallu lui rappeler que les matches se gagnent en portant l'offensive. C'est précisément par un éclair de Dupont que Sierre concéda l'ouverture du score.

On crut que la rencontre allait aussitôt démarrer pour les Biennois. Hélas, pas pour un centime! Mongrain égalisa avant la première pause. Sitôt le thé avalé, Dupont et Gilles Dubois aggravèrent le score. Bienne semblait avoir fait le

plus gros. Surtout qu'un nombre incroyable d'occasions s'offraient à lui.

Au troisième tiers par contre,

l'équipe seelandaise cafouilla tant et plus. Les Valaisans pour leur part n'en demandaient pas davantage. Kuonen, une pre-

mière fois et Glowa ensuite réussirent à six minutes du terme à réaliser une surprise inespérée. (rp)



Le capitaine biennois Dupont (à gauche) aux prises avec son compatriote canadien Mongrain (Sierre). (Keystone)

Stade de Glace: 3979 spectateurs.

Arbitre: M. Ehrensperger.
Buts: 11e Dupont (Leuenberger) 1-0; 19e Mongrain (Honegger) 1-1; 30e Dupont (Boucher, Gingras) 2-1; 37e Gilles Dubois 3-1; 44e Kuonen (Löttscher) 3-2; 54e Glowa (Mongrain/ 5 contre 4) 3-3.
Pénalités: 4 x 2' contre Bienne; 6 x 2' contre Sierre.
Bienne: Anken; Pfofi, Gingras; Daniel Dubois, Rüedi,

Cattaruzza, Kölliker; Stehlin, Dupont, Leuenberger; Kohler, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Erni, Bocher, Patt.
Sierre: Erismann; Honegger, Gaggini; Clavien, Neukom; Baldinger, Güntern; Glowa, Löttscher, Kuonen; Silver, Mongrain, Locher; Morf, Berdat, Martin.
Notes: Kölliker fête son 500e match en LNA. Tirs sur le poteau: 26e Jean-Jacques Aeschlimann. 48e Boucher.

Blanchissage ajoulot

Ajoie trouve le chemin des filets servettiens



Les Jurassiens Voisard et Spahr (gardien) ont fait bonne garde devant le but ajoulot. (Henry)

● AJOIE - GE SERVETTE 5-0 (2-0 2-0 1-0)

Que voilà un score trompeur. On se demande encore comment ces buts auraient été marqués s'ils n'avaient pas été obtenus à la suite de pénalités quasiment toutes infligées au Genevois Tschumi. Mais deux points c'est deux points. Reste que malgré cela, il n'est pas apparu une si grande différence entre les deux équipes. Et cela ne doit pas rassurer outre mesure les dirigeants ajoulots.

C'est sans complexe que GE Servette entrait dans la partie, et finalement que de plus normal. En face d'eux, Ajoie était tendu mais décidé. D'ailleurs, il fut bien près d'ouvrir le score par Lambert à la 45', si le portier Hagmann n'avait pas bloqué le puck on ne sait comment, sur la ligne de but. Les Jurassiens jouaient, à ce moment, en supériorité numérique. Ceci en raison du caractère un peu spécial du Genevois Tschumi pénalisé d'entrée. On attendait donc quelques secondes de plus et Grand, dans ces circonstances pouvait ouvrir la marque. On était à une minute et demie de jeu.

EQUILIBRÉ

Par la suite, on constatait qu'il n'y avait pas grande différence entre les deux adversaires. Même si Lambert avait déjà vu deux de ses tirs frapper le poteau en une vingtaine de secondes. Entre-temps, nous avions pu remarquer aussi que

la défense ajoulote montrait des signes de faiblesse lorsque les Genevois se permettaient de bonnes incursions dans son camp. Et là, ce fut criard. Les Jurassiens se créaient de grosses frayeurs avant de pouvoir dégager la portion de glace.

Mais à la faveur d'une nouvelle pénalité de Tschumi, Lambert put creuser encore l'écart. Ce qui tendait quelque peu l'atmosphère. La rencontre se rééquilibrait, mais ne volait pas très haut.

MALADRESSES

Même topo à la deuxième reprise. Un vrai festival de maladresses. Un exemple: les Jurassiens furent incapables de s'adresser deux passes consécutives. Et Tschumi, à la mi-match de se faire à nouveau pénaliser, l'écart passait à trois unités.

Cependant les deux adversaires faisaient toujours jeu égal. Grâce à Spahr, tout ce qu'il y a de plus chanceux en certaines circonstances, Ajoie s'en sortait bien de plusieurs moments difficiles. Bénis des dieux! Vers la fin de cette période devenue très hargneuse, une nouvelle pénalité, devinez à qui? A Tschumi, bien sûr. Et c'est le 4-0, obtenu par Princi.

Le dernier round n'allait pas procurer plus de satisfaction, niveau du hockey s'entend. Mis à part l'énergie des antagonistes, vraiment pas grand-chose à se mettre sous la pupille. Si ce n'est que lors d'une des rares belles occasions de la soirée, amorcée par Grand, et conclue par le junior Signorelli qui signait (déjà) le score final. C'était à la 46e. (bv)

Lausanne HC seul en tête

● LAUSANNE - LYSS 9-4 (4-0 4-2 1-2)

Malley: 5377 spectateurs.
Arbitre: M. Gyger.
Buts: 2e Bachofner (Kaszycki, à 5 contre 4) 1-0; 4e Tschanz (Lattmann) 2-0; 10e Aebersold (Heughebaert, Bachofner, à 5 contre 4) 3-0; 12e Kaszycki (Miner, Lawless, à 4 contre 5) 4-0; 24e Lawless (Bachofner) 5-0; 26e Bachofner (Lattmann, Lawless, à 5 contre 4) 6-0; 29e Lawless (Bachofner) 7-0; 33e Bachofner (Lawless, Arnold) 8-0; 38e Gagné 8-1; 39e Falser 8-2; 41e Hartmann (Pfeuti) 8-3; 48e Lamoureux (Brütsch) 8-4; 60e Bachofner (Lawless) 9-4.
Pénalités: 12 x 2' + 2 x 5' (Kaszycki, Miner) + 10' (Tschanz) contre Lausanne; 13 x 2' + 2 x 5' (Laczko, Egli) + 2 x 10' (Schmid, Lamoureux) contre Lyss.

● MARTIGNY - LANGNAU 6-4 (1-0 4-2 1-2)

Octodure: 1500 spectateurs.
Arbitre: M. Werner.
Buts: 20e Léchenne 1-0; 22e Léchenne 2-0; 24e Moser (Lederemann) 2-1; 29e Baumann (Nussberger) 3-1; 36e Hutma-

cher (Schöni, Flotiront) 3-2; 39e Heiniger (Baumann, Léchenne) 4-2; 40e Métivier (Gagnon) 5-2; 46e Baumann (Nussberger) 6-2; 57e Stäger (Bosshardt) 6-3. 60e Naud (Moser, Malinowski) 6-4.
Pénalités: 8 x 2' contre Martigny, 4 x 2' contre Langnau.

● BÜLACH - RAPPERSWIL-JONA 5-0 (0-0 0-0 5-0)

Hirslen: 1250 spectateurs.
Arbitre: M. Bregy.
Buts: 42e Allison (Tsujiura, Jäggi, à 5 contre 4) 1-0; 49e Koloff (Rüger) 2-0; 53e Markus Studer (Thomas Studer, Tsujiura) 3-0; 57e Tsujiura 4-0; 60e Dolder (Thomas Studer, à 5 contre 3) 5-0.
Pénalités: 6 x 2' + 10' (Kossmann) contre Bülach; 6 x 2' contre Rapperswil.

● HERISAU - COIRE 9-5 (3-1 3-1 3-3)

Centre sportif: 2257 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 2e Lindemann (Müller, Stepanitchev) 0-1; 9e Taylor 1-1; 13e Taylor (Giacomelli, à 5

contre 3) 2-1; 14e Taylor (Egli, Nater, à 5 contre 4) 3-1; 21e Taylor (Terry, à 4 contre 5) 4-1; 22e Taylor (à 4 contre 5) 5-1; 31e Nater (Terry, Giacomelli) 6-1; 33e Stepanitchev (à 4 contre 5) 6-2; 44e Salis (Stepanitchev) 6-3; 45e Giacomelli (Nater, à 5 contre 4) 7-3; 48e Capaul (Bayer, Stepanitchev, à 4 contre 4) 7-4; 49e Bayer (Capaul) 7-5; 57e Egli (Taylor, à 5 contre 3) 8-5; 50e Nater (Taylor, à 5 contre 4) 9-5.
Pénalités: 6 x 2' contre Herisau; 9 x 2' contre Coire.

CLASSEMENT

1. Lausanne	19	12	2	5	116	96	26
2. Rapperswil	19	10	4	5	84	74	24
3. Herisau	19	9	5	5	95	72	23
4. Coire	19	10	2	7	123	90	22
5. Lyss	19	9	3	7	83	97	21
6. Martigny	19	8	4	7	84	79	20
7. Ajoie	19	8	3	8	80	89	19
8. Bülach	19	8	2	9	92	87	18
9. Langnau	19	6	1	12	83	103	13
10. GE Servette	19	0	4	15	54	107	4

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 1er décembre, 17 heures: Servette - Bülach; Lyss - Herisau. 20 heures: Coire - Martigny; Langnau - Ajoie; Rapperswil - Lausanne.

Patinoire d'Ajoie: 2200 spectateurs.

Arbitre: M. Schmid.
Buts: 1re Grand (Simpson à 5 contre 4) 1-0; 7e Lambert (Schai à 5 contre 4) 2-0; 30e Schai (Simpson, Grand à 5 contre 4) 3-0; 38e Princi (Lambert à 5 contre 4) 4-0; 47e Signorelli 5-0.
Pénalités: 7 x 2' + 5' (Weber) contre Ajoie, 7 x 2' + 5' (Privé) contre Genève-Servette.

Ajoie: Spahr; Princi, Voisard; Berchtol, Schneeberger; Brich, Castelanni; Grogg, Lambert, Schai; Grand, Simpson, Signorelli; Weber, Pestrin, Brambilla; Mrukvia.

GE-Servette: Hagmann; Keller, Campbell; Saurugger, Giroud; Privet, Griga; Bornet, Tschumi, Honsperger; Cloux, Heughebaert, Kruger; Hinni, Mercier.

CE
SOIR

GRAND MATCH AU LOTO

à 20 heures précises - Salle de l'Ancien Stand - Organisé par l'Association des pêcheurs LA GAULE

28-126182

L'ALPINISTE



4x4

ABS/120 CV

Si vous êtes en quête d'une voiture qui ne rechigne jamais devant les difficultés de la route tout en présentant un rapport prix-prestation optimal, ne cherchez plus. Avec la Sierra 4x4 Break, vous faites à coup sûr le bon

choix. Car il est difficile de trouver mieux au même prix. Jugez plutôt: une traction permanente 4x4 qui se joue des routes les plus cahotantes. Un moteur 2.0i Twin-Cam de 120 ch, au tempérament à toute épreuve.

Mais, toute rentable qu'elle soit, la Sierra 4x4 Break ne renonce pas pour autant au confort. Ni à la direction assistée, au volant réglable, aux lève-glaces électriques et à la radio OUC électronique. Si cette description



vous semble trop belle pour être vraie, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford. Lors d'une course d'essai, il vous montrera que la Sierra 4x4 Break tient réellement ses promesses. Et son prix achèvera de vous séduire: Fr. 30 300.- pour la Sierra 4x4 Break en version CLX avec ABS et en version CL pour

Fr. 27 600.-

SIERRA



Le bon choix.

immobilier

A VENDRE

café-restaurant

entièrement rénové. Bon chiffre d'affaires. A couple solvable, de préférence du métier. Libre dès janvier 1991. Agences s'abstenir. Ecrire sous chiffres 28-950593 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 22 44

A louer

à Dombresson
bel appartement

3 pièces

tout confort.

Pour visites et renseignements, s'adresser à la gérance. 28-000152

SNGI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTÈRES EN IMMOBILIÈRES

A louer au Locle

studio

non meublé. Cuisine agencée, W.-C.-douche, cave. Part à la machine à laver le linge et au séchoir.

Fr. 635.- + charges Fr. 80.-.

Bellevue 4b. Libre pour le 1er janvier 1991 ou pour date à convenir.

S'adresser à: **SOGIM S.A.**,
avenue Léopold-Robert 23-25,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 84 44.

28-012460



LA CHAUX-DE-FONDS
JAQUET-DROZ 6

A louer

bureau de 172 m² environ

1er étage

Libre tout de suite ou à convenir

Loyer: Fr. 2800.-

Pour visiter: M. MIGUELEZ
☎ 039/23 12 41

cogestimsa

maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 61



Bassecourt

A vendre

Villa familiale individuelle de

5 1/2 pièces - type Penta

avec permis de construire. Mise en chantier: printemps 1991.

Prix fixe garanti: Fr. 595 000.-, y compris terrain, frais accessoires, équipements et taxes.

Choix au gré du preneur.

HOME + FOYER
93, route de Boujann
2502 Bienne
Tél. 032 42 37 42

HOME+FOYER HAUS+HERD

Architecture et construction à prix fixes

09-550/4x4



inothèque

Judi 29 novembre
et
vendredi 30 novembre

Journées

10%

Passage
Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16

91-885

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

Tête de veau à la vinaigrette ou sauce piquante

et toute autre spécialité à la carte
et sur assiette.

Menu à disposition pour
vos repas de fin d'année

28-012636

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer, 1er étage, quartier de la Charrière, La Chaux-de-Fonds, pour architecte, horloger, informatique, etc.

LOCAUX environ 40 m²

avec dépendance et W.-C. Fr. 600.-, charges comprises. Libres tout de suite.

☎ 039/28 31 82

28-000

A vendre au Val-de-Ruz, situation dominante et tranquille

appartement neuf

finitions soignées, 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau, grande cave, garage et ascenseur.

☎ 038/24 77 40

28-000040

AUTO

Mainmise finlandaise
Lutte au finish au RAC

Le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia) a retrouvé, hier mardi à Newcastle upon Tyne, la première place du RAC Rally de Grande-Bretagne, qu'il avait perdue la veille.

Cette fois, le pilote ibérique, champion du monde depuis le mois dernier, s'est fait piéger dans l'antépénultième spéciale de la journée. Auteur d'une sortie de route, il perdait quelque 39 secondes et, pour 24", la première place.

Derrière Kankkunen et Sainz, la troisième place est toujours occupée par le Suédois Kenneth Eriksson (Mitsubishi), mais à 2' 20" (contre 13" la veille), la quatrième par l'Italien Massimo Biasion, à 4' 58", et la cinquième par le Suédois Mats Jonsson (Toyota), à 6' 06". Ils ne sont donc plus que deux à pouvoir prétendre à la victoire finale.

3e étape: 1. Kankkunen - Piironen (Fin), Lancia Delta 16V, 4 h 07'00". 2. Sainz - Moya (Esp), Toyota Celica GT4, à 24". 3. Eriksson - Parmander (Su), Mitsubishi Galant VR4, à 2'20". 4. Biasion - Siviero (It), Lancia Delta 16V, à 4'58". 5. Jonsson - Olsson (Su), Toyota Celica GT4, à 6'06". (si)

BILLARD

Quel accueil!
Du bronze pour le CAB

Fort de leur deux victoires dans le championnat suisse au cadre I, les joueurs du CAB (Club des amateurs de billard) ont terminé troisième du classement, malgré leur défaite samedi dernier à Saint-Gall.

Cette défaite est restée en travers de la gorge des Chaux-de-Fonniers. En effet, face aux Brodeurs, les gens du CAB avaient largement les moyens de s'imposer. Seulement voilà, à Saint-Gall seul l'Espagnol Fulgencio Martinez est parvenu à tirer son épingle du jeu en remportant toutes les parties qu'il disputa. C'est donc par 12 à 6 que les gens d'outre-Sarine ont obtenu la victoire.

Une victoire à la Pyrrhus car les Saint-Gallois ont tout fait pour déstabiliser leurs visiteurs. En effet, l'arbitrage fut souvent lamentable et le matériel mis à disposition indigne d'un club de ce rang. «Cela nous a fait perdre nos moyens», explique le président et joueur du CAB, Armando Florian.

Espérons maintenant que, samedi prochain en finale de libre IV à Bienne, Vo van Liem et les deux équipes alignées dans le championnat aux trois bandes dès le 8 décembre feront tout aussi bien. (Imp)

SPORTS À LA TV

TSR
22.10 Football (Coupe UEFA)

TF1
22.40 Football: Rome - Bordeaux (Coupe UEFA, en différé).

FR3
23.35 Basketball: France - Israël.

RAI
20.25 Football: Rome - Bordeaux (Coupe UEFA, en direct).

Eurosport
10.30 Rallye.
13.30 Golf.
21.00 Volleyball.
22.00 Boxe.
23.00 Football.

Le retour des Luganais
Lindberg a fait son choix pour le tournoi des quatre nations

L'équipe helvétique engagée au tournoi des quatre nations, qui se déroulera à Zoug, Fribourg et Berne, les 7 et 8 décembre prochains, pourra compter sur le retour des joueurs luganais. Ceux-ci avaient fait défaut lors des deux récents matches amicaux de la Suisse contre l'Italie, pour cause de Coupe d'Europe.

Le coach Hans Lindberg (46 ans) alignera de ce fait, et pour la première fois depuis son entrée en fonctions, une formation complète, très proche de celle qui avait obtenu sa promotion dans l'élite mondiale lors des championnats du monde du groupe «B» en France.

Quinze des vingt-quatre sélectionnés faisaient partie des «promus» et la plupart d'entre eux évoluaient déjà en équipe nationale sous l'ère Simon Schenk. Seuls trois joueurs comptent moins de dix matches internationaux alors que Dino Stecher est le seul néophyte de la sélection.

C'est donc une équipe homogène et expérimentée qui prendra part à ce tournoi très relevé auquel participent également l'URSS, le team Canada et l'Allemagne.

AVEC STEHLIN ET WAHL

En ce qui concerne l'équipe des «moins de 23 ans», qui affrontera son homologue allemande les 8 et 9 décembre prochains, à Peissenberg et Füssen, il s'agira pour les joueurs sélectionnés, dont font partie Laurent Stehlin et Christophe Wahl, de former un amalgame efficace et surtout de prouver leur valeur au coach Juhani Tamminen. (si)



Les performances de Dino Stecher sous le maillot de Gottéron ont convaincu Hans Lindberg. (Lafargue)

Du côté des juniors

Juniors B

1. Fr.-Mont.	2	2	0	0	33-	6	4
2. Renens-Prilly	2	2	0	0	27-	2	4
3. Le Locle	1	1	0	0	7-	1	2
4. Montana	2	1	0	1	3-	8	2
5. Vallorbe	2	1	0	1	15-	28	2
6. Tramelan	3	0	1	2	4-	12	1
7. Jonction	2	0	1	1	5-	14	1
8. Serrières	2	0	0	2	3-	26	0

Minis A1

Ajoie - Fribourg	7-1
Martigny - Servette	4-3
1. Sierre	8 8 0 0 65- 22 16
2. GE-Servette	7 4 0 3 36- 31 8
3. Lausanne	6 3 1 2 24- 17 7
4. Ajoie	7 3 0 4 34- 38 6
5. Fribourg	8 2 1 5 18- 43 5
6. Martigny	8 1 0 7 17- 43 2

Moskitos A1

Lausanne - Servette	4-5
Meyrin - Ajoie	2-4
Chx-de-Fds - Fribourg	9-3
1. Ajoie	7 6 1 0 41- 15 13
2. GE-Servette	6 4 1 1 29- 21 9
3. Chx-de-Fds	8 4 1 3 41- 32 9
4. Lausanne	7 2 1 4 24- 31 5
5. Fribourg	6 0 3 3 18- 30 3
6. Meyrin	6 0 1 5 6- 30 1

Novices A1

Lausanne-Morges - Ajoie	3-4
Fleurier - Sierre	9-8
1. Sierre	7 5 0 2 42- 30 10
2. Ajoie	7 4 1 2 39- 34 9
3. Martigny	7 2 3 2 36- 38 7
4. Fleurier	7 3 0 4 37- 41 6
5. Chx-de-Fds	7 3 0 4 33- 39 6
6. Laus.-Morges	7 1 2 4 25- 30 4

Minis A2

Star Lausanne - Tramelan	5-4
1. Star Laus.	8 4 3 1 42- 34 11
2. Meyrin	6 3 3 0 39- 19 9
3. Chx-de-Fds	6 3 2 1 32- 26 8
4. Tramelan	8 2 1 5 44- 46 5
5. Neuchâtel	5 1 2 2 19- 33 4
6. Fleurier	7 1 1 5 29- 47 3

Moskitos A2

Tramelan - Moutier	9-1
1. Morges	7 7 0 0 71- 4 14
2. Neuchâtel	7 6 0 1 80- 14 12
3. Star Laus. I	7 4 0 3 31- 41 8
4. Tramelan	8 3 0 5 36- 51 6
5. Fleurier	7 1 0 6 23- 71 2
6. Moutier	8 1 0 7 7- 67 2

Novices A2

Moutier - Chx-de-Fds	13-5
Fr.-Mont. - Pts-Martel	24-7
Neuchâtel - St-Imier	3-1
1. Moutier	7 7 0 0 101- 16 14
2. Fr.-Mont.	7 6 0 1 86- 23 12
3. Neuchâtel	7 3 1 3 22- 37 7
4. St-Imier	7 3 0 4 23- 30 6
5. Yverdon	6 2 1 3 19- 35 5
6. Chx-de-Fds	7 2 0 5 30- 40 4
7. Pts-Martel	7 0 0 7 25- 125 0

Minis B

Star Lausanne II - Fr.-Mont.	2-7
Neuchâtel - Morges	2-8
Moutier - Lausanne II	11-0
1. Moutier	4 4 0 0 46- 7 8
2. Fr.-Mont.	4 3 0 1 33- 13 6
3. Star Laus. II	4 2 0 2 17- 25 4
4. Le Locle	3 2 0 1 12- 10 4
5. Yverdon	2 1 0 1 8- 17 2
6. Morges	3 1 0 2 14- 19 2
7. Lausanne II	4 1 0 3 22- 29 2
8. Neuchâtel	4 0 0 4 11- 43 0

Moskitos B

Neuchâtel - Pts-Martel	18-0
Fr.-Mont. - St-Imier	7-1
1. Fr.-Mont.	4 4 0 0 29- 4 8
2. Neuchâtel	3 2 0 1 22- 12 4
3. Chx-de-Fds	3 1 1 1 14- 8 3
4. Fribourg	3 1 1 1 6- 2 3
5. Ajoie	3 1 0 2 5- 10 2
6. St-Imier	2 0 0 2 4- 11 0
7. Pts-Martel	2 0 0 2 1- 34 0

JUDO

La Chaux-de-Fonds au troisième rang



Championnat neuchâtelois écoliers par équipes

Récemment se sont déroulés les traditionnels championnats neuchâtelois par équipes écoliers. Comme pour les années précédentes, ils ont eu pour cadre les locaux du Judo-Club La Chaux-de-Fonds.

Huit équipes étaient représentées, soit les délégations de Cortaillon, Boudry, Auvernier, Le Landeron, Peseux I, Peseux II, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

L'équipe chaux-de-fonnière n'a concédé qu'une seule défaite et ce, en demi-finale face à Auvernier.

Classement: 1. Peseux; 2. Auvernier; 3. La Chaux-de-Fonds. (sp)

L'équipe chaux-de-fonnière avec de gauche à droite et à l'arrière-plan: El Faleh, Martin, Cossa, Cattin. Au rang central: Grand, Thiébaud, Schlichtig, Hänni. Au premier-plan: Berger, Perret. (Privé)

Les sélections

La sélection helvétique «A» qui disputera le tournoi des quatre nations les 7 et 8 décembre prochains est la suivante:

Gardiens: Pavoni (Kloten, 22 ans, 35 sélections), Tosio (Berne, 26, 70), Stecher (Fribourg, 26, 0). **Défenseurs:** Bertaggia (Lugano, 26, 65), Balmer (Fribourg, 22, 13), Brasey (Lugano, 26, 69), Kessler (Zoug, 24, 8), Leuenberger (Berne, 21, 12), Massey (Lugano, 27, 25), Rauch (Berne, 25, 30), Tschumi (Ambri, 27, 2). **Attaquants:** Celio (Kloten, 24, 87), Eberle (Lugano, 28, 126), Howald (Berne, 21, 19), Hollenstein (Kloten, 25, 57), Jaks (Ambri, 24, 75), Leuenberger (Bienne, 28, 74), Lüthi (Lugano, 29, 83), Montandon (Berne, 25, 81), Rötheli (Olten, 20, 14), Ton (Lugano, 28, 28), Vrabec (Berne, 24, 78), Wäger (Kloten, 27, 63), Walder (Lugano, 23, 16). **De piquet:** Brodmann (Fribourg, 24, 8), Bruderer (Kloten, 24, 2), Cataruzza (Bienne, 24, 9), Triulzi (Berne, 25, 31), Weber (Zurich, 26, 17). **Coach:** Lindberg.

finale pour le 1re place (18 h 30 à Berne).

LES «MOINS» DE 23 ANS

La sélection des «moins de 23 ans» pour les deux rencontres face à l'Allemagne des 8 et 9 décembre prochains est la suivante: **Gardiens:** Wahl (Lugano, 23 ans), Bösch (Zoug, 24). **Défenseurs:** Bobilier (Zoug, 22), Clavien (Sierre, 22), Descloux (Fribourg, 21), Honegger (Sierre, 22), Künzi (Zoug, 23), Künzi (Berne, 20), Riva (Ambri, 22), Rutschi (Berne, 22). **Attaquants:** Aeschliemann (Bienne, 23), Erni (Bienne, 22), Fair (Ambri, 22), Hoffmann (Kloten, 23), Liniger (Fribourg, 23), Meier (Zurich, 23), Morger (Lugano, 22), Rogenmoser (Rapperswil, 22), Schläpfer (Zoug, 21), Stehlin (Bienne, 23), Thöny (Lugano, 23), Vollmer (Lugano, 23). **De piquet:** Aebischer (Olten, 23), Bachschmied (Lugano, 23), Hofstetter (Fribourg, 23), Monnier (Olten, 23), Moret (Fribourg, 23), Nideröst (Olten, 23), Reymond (Fribourg, 20). **Coach:** Tamminen.

LE PROGRAMME

7 décembre. Demi-finales: Suisse - Canada (20 h à Zoug) et URSS - Allemagne (20 h à Fribourg). 8 décembre. Finale pour la 3e place (15 h à Berne) et

LE PROGRAMME

Samedi 8 décembre: Allemagne - Suisse (18 h à Peissenberg). Dimanche 9 décembre: Allemagne - Suisse (15 h à Füssen).

FOOTBALL AMÉRICAIN

Sexisme pas mort
Epilogue de l'affaire des vestiaires

Paul Tagliabue, le commissaire de la Ligue nationale de football américain (NFL) a infligé un total de 47.500 dollars d'amendes au club des New England Patriots et à trois de ses joueurs à la suite d'une plainte pour «agression sexuelle» d'une journaliste d'un quotidien de Boston venue faire des interviews dans les vestiaires.

Au terme d'une enquête de deux mois consignée dans un rapport de 60 pages, un juriste éminent, Philipp Heyman, a établi la «mauvaise conduite des joueurs et du club». Pour le club, à qui on a reproché de ne pas avoir fait respecter la politique de la NFL en matière d'accès au vestiaire et n'avoir pas su tenir ses joueurs, c'est

l'épilogue d'une affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre.

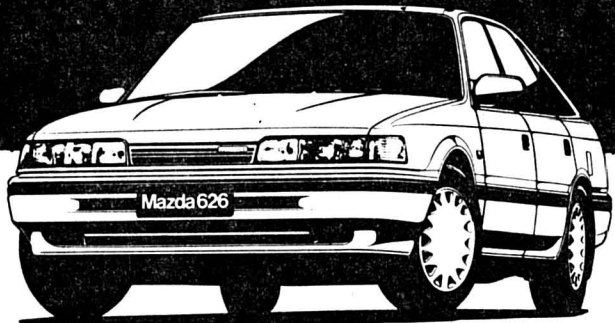
Ce scandale avait également entraîné la mobilisation des ligues féminines et amené la presse américaine à réclamer une solennelle réaffirmation des droits des journalistes à faire leur métier, quel que soit leur sexe et quel que soit leur lieu de travail.

TOUT NUS

Le 17 septembre dernier, alors qu'elle interviewait un joueur, Lisa Olson, une journaliste du «Boston Herald», avait accusé plusieurs autres joueurs, parmi lesquels Zeke Mowatt, reconnu comme le meneur, de s'être exhibés nus devant elle, Mowatt y ajoutant des propos et des gestes déplacés. (si)

PROFITEZ, ACHETEZ
VOTRE
4 x 4 à un prix sans concurrence

ABS
plus toit ouvrant électrique
plus quatre pneus d'hiver
égalent moins Fr. 3570.-.



Autrement dit: qui veut le plus paie le moins. La Mazda 626 GLX «ABS Plus» vous offre plus d'équipements (et quels équipements!) et vous coûte moins. Au lieu de chercher à comprendre, venez l'essayer.

CENTRE AUTOMOBILE

Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Immobilier

LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre, directement du propriétaire

petit locatif

de quatre appartements, avec garages et jardin.
Quartier très calme. Fonds propres nécessaires.
Curieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffres 91-538 à ASSA Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

C. ROHRBACH

TRAITEMENT du BOIS

Titulaire certificat Lignum
Devis et conseils
sans engagements

2103 Brot-Dessous ☎ 038/45 14 07
28-001238

offres d'emploi

Patrick Noyer
Médecin dentiste SSO/SNMD
Avenue Léopold-Robert 73a
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche, au plus vite, une

aide en médecine dentaire

diplômée, à plein temps.

Travail indépendant
et varié dans cabinet moderne.

Faire offres avec curriculum vitae et
lettres de recommandation. 28-126226

offres d'emploi



Le Centre
professionnel
Les Perce-Neige
des Hauts-Geneveys

cherche
pour son secteur comptabilité

**une employée
d'administration**

Formation:

- CFC en gestion ou employée de bureau aimant les chiffres;
- une expérience en matériel informatique serait un avantage.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sont à adresser à:

Direction du Centre
Les Perce-Neige
2208 Les Hauts-Geneveys 87-36

Bureau fiduciaire de la place engage au plus tôt, ou pour date à convenir:

une secrétaire comptable

Nous demandons:

- formation commerciale complète;
- aptitude à travailler de manière autonome;
- bonne présentation.

Nous offrons:

- poste indépendant et varié;
- contact avec notre clientèle;
- ambiance de travail dynamique;
- salaire en rapport avec les capacités;
- bonnes prestations sociales.

Prière d'envoyer vos offres écrites avec curriculum vitae et documents usuels sous chiffres 87-1987 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Suite à la retraite prochaine de la titulaire, la Direction des Services industriels met au concours le poste de

secrétaire de l'ingénieur en chef

Exigences:

- formation commerciale complète (CFC d'employé(e) de commerce ou Ecole de commerce), avec expérience professionnelle de plusieurs années;
- aptitude à prendre des responsabilités;
- goût des relations humaines;
- très bonne connaissance du français;
- ouverture d'esprit face aux méthodes modernes de gestion (informatique).

Traitement: selon l'échelle communale.

Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat de direction, ☎ 039/276 601.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à la Direction des Services industriels, Collège 30, jusqu'au 12 décembre 1990. 28-012393

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche

employée de commerce expérimentée

Souhaite:

- connaissances de la branche horlogère;
- langues: anglais, allemand.

Offre:

- place stable;
- traitement selon qualification;
- prestations d'une entreprise moderne.

Date d'entrée: à convenir.

Faire offre sous chiffres 28-950595 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Piatti
Cuisines
Fenêtres

Fenêtres bois - Bois et métal - PVC
Agencement - Ebénisterie

Jean-Louis Kammer

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 15 28

Devis sans engagement

DURINI SA

Entreprise de maçonnerie
Terrassements
et carrelage

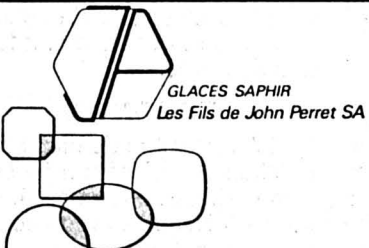
☎ 039/37 13 56

2316 Les Ponts-de-Martel



MONTANDON & FILS

2316 Les Ponts-de-Martel



A chaque montre
son verre saphir inrayable...

CH 2316 Les Ponts-de-Martel ☎ 039 37 13 83

LES PONTS-DE-MARTEL

Centre du Bugnon

Samedi 1er décembre

**SOUPER
CHOUCROUTE**

Dès 19 heures.

Prix choucroute: Fr. 13.-;

demi-portion Fr. 7.-.

GRAND BAL

avec l'orchestre

BRENDENER BERGBUEBE (5 musiciens)

Prix: Fr. 8.-

Organisation: Ski-club Les Ponts-de-Martel

Flours, plantes,
hydrocultures
Articles cadeaux
et artisanaux

Flours boutique

Isabelle Zmoos

Ingrid Ducommun

Les Ponts-de-Martel

☎ 039/37 13 41

Fromages
NICOLET SA

2316 Les Ponts-de-Martel

☎ 039/37 12 59

Jacky Ducommun
Agent régional

Bureau:
Avenue Léopold-Robert 8
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 15 25 - Fax 039/28 40 09

Agence de Neuchâtel:
☎ 038/25 19 22
Privé: 039/37 11 67

FILELAINE

Laine - Mercerie

Renée Banderet

Les Ponts-de-Martel

Cadeaux pour tous

Gérard SOGUEL

Ferblanterie
Couverture
Étanchéité

Isolation et revêtements de façades
Location d'échafaudages
Pliage industriel

Installations sanitaires

Z.I. Le Bugnon
☎ 039/37 12 36
Fax 039/37 12 62
2316 Les Ponts-de-Martel

Roland Fahrni

2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37

APPAREILS MÉNAGERS
Agencements de cuisine
Service officiel
ZANKER + Frigidaire
VENTE ET SERVICE APRÈS-VENTE

**Nouveau magasin:
nouvelles sortes de pain**

Rue du Temple 7
2400 Le Locle
Tél. 039/31 13 47

Ouvert tous
les dimanches
de 7 à 13h.



Au carrefour de toutes les gourmandises!

GC-Xamax: renvoyé

Ce match se jouera mercredi prochain

Le match entre Grasshopper et Neuchâtel-Xamax prévu hier à 20 h a été renvoyé en raison du mauvais état de la pelouse du Hardturm. La nouvelle date de cette rencontre a été fixée au mercredi 5 décembre ainsi que Lucerne - Servette qui ne se déroulera pas ce mercredi. Quant à la rencontre Lugano - Aarau, elle est maintenue ce soir.

A l'affiche

Ligue nationale A

Aujourd'hui

18.00 Lugano - Aarau

Mercredi 5 décembre

20.00 Grasshopper - NE Xamax
Lucerne - Servette

CLASSEMENT

1. Sion	19	9	8	2	28-18	26
2. Lausanne	19	8	7	4	36-27	23
3. Grasshopper	18	7	8	3	25-15	22
4. NE Xamax	18	7	8	3	20-11	22
5. Lugano	18	7	7	4	23-17	21
6. Lucerne	18	7	6	5	26-22	20
7. Young Boys	19	5	10	4	26-21	20
8. Servette	18	6	6	6	22-22	18
9. Saint-Gall	19	5	7	7	20-25	17
10. Aarau	18	3	7	8	18-26	13
11. Wettingen	19	3	4	12	22-41	10
12. Zurich	19	2	6	11	19-40	10

LNB (ouest)

Aujourd'hui

14.30 Malley - Fribourg

18.30 La Chaux-de-Fonds -
Montreux (à Yverdon)

20.00 Bulle - Granges

CLASSEMENT

1. Yverdon	19	12	5	2	42-21	29
2. Old Boys	19	12	4	3	55-36	28
3. Et. Carouge	19	9	6	4	35-31	24
4. UGS	19	9	4	6	44-30	22
5. Chx-de-Fds	18	6	9	3	46-33	21
6. Bulle	18	7	5	6	30-28	19
7. Granges	18	7	4	7	37-25	18
8. Fribourg	18	5	7	6	43-35	17
9. Malley	18	2	10	6	19-29	14
10. Montreux	18	3	6	9	24-40	12
11. Chênois	19	2	7	10	19-46	11
12. Berthoud	19	1	5	13	7-47	7

LNB (est)

19.00 Glaris - Chiasso
Kriens - Winterthur

20.00 SC Zoug - Baden

Demain

19.00 Locarno - Emmenbrücke

CLASSEMENT

1. Baden	18	11	4	3	34-18	26
2. Schaffhouse	19	11	4	4	36-19	26
3. Locarno	18	10	5	3	35-20	25
4. SC Zoug	18	8	7	3	26-17	23
5. Chiasso	18	8	5	5	36-22	21
6. Bâle	19	7	7	5	30-27	21
7. Bellinzzone	19	5	5	9	27-30	15
8. Winterthur	18	4	6	8	21-31	14
9. Glaris	18	4	6	8	21-41	14
10. Emmenbrücke	18	3	7	8	15-29	13
11. Coire	19	4	5	10	17-23	13
12. Kriens	18	3	3	12	19-40	9

TENNIS

Déjà la fin! Frieden éliminé à Delémont

Le Lausannois Ignace Rotman et le Neuchâtelois Valentin Frieden ont connu l'élimination dès le 1er tour du tournoi de Delémont, troisième manche du circuit satellite suisse.

Frieden s'est incliné en trois manches (6-7 6-3 7-5) face à l'Autrichien Martin Schaeffl (501e mondial), alors que Rotman a été battu 6-4 6-4 par le Danois Frederik Fetterlein (309e ATP).

● **BOSSONNENS. CHALLENGER-ATP. 75.000 dollars.** Premier tour du simple messieurs: Nargiso (It) bat Fikas (Grè) 6-4 6-0. Rackl (All) bat Weiss (All) 6-4 6-0. Pioline (Fr/6) bat Pambianco (It) 6-1 6-4. Nyborg (Su) bat Mandl (Aut) 6-3 6-3. Soulié (Fr) bat Pistolesi (It/3) 6-4 6-4. Smith (Bah) bat Apell (Su) 6-2 4-6 7-6. (si)

Pas de risques inutiles

FCC - Montreux aura lieu ce soir. A Yverdon

A l'impossible nul n'est tenu. Les dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds ont dû se résoudre à prendre une décision que l'on attendait un peu, à savoir déplacer le match FCC - Montreux de la Charrière à Yverdon. En effet, aucune garantie suffisante ne pouvait être donnée quant à la tenue du match à La Chaux-de-Fonds. Dès lors, la solution de repli s'avérait la moins risquée et la plus raisonnable.

par Laurent WIRZ

«Dans son état actuel, la pelouse de la Charrière pourrait être en état. Mais on ne sait pas ce qui peut se passer durant la nuit. Un peu de gel et tout deviendrait impossible. De plus, la météo est incertaine».

«Jouer ici représenterait un gros risque pour peu de choses. Il est préférable d'assurer le bon déroulement du match, et c'est le cas à Yverdon», expliquait Pierre Bosset, le directeur technique du club.

ENFIN DU GAZON

Quant à Roger Läubli, il accueillait cette nouvelle avec philosophie. «Compte tenu des circonstances, je crois que

c'est plus sage. Si on avait trois points de plus, on pourrait peut-être prendre le risque, mais là non».

Depuis trois semaines, les joueurs du FCC s'entraînent sur le terrain synthétique. «Ce n'est pas l'idéal, bien sûr. Dans ces conditions, il n'est pas tou-

jours facile de préparer un match».

Presque toutes les équipes sont aux prises avec le même genre de problèmes. «Xamax doit aller s'entraîner sur le terrain en écorce de Payerne», précisait le boss de la Charrière. «La seule chose que je

demande, c'est un bon terrain pour jouer ce soir et un bon état d'esprit chez les joueurs».

PROUVER

Pour affronter Montreux ce soir (attention, coup d'envoi à 18 h 30), Roger Läubli disposera de presque tout son

contingent. Seul Naef (petite foulure à la cheville) est incertain.

Sevré de victoires depuis six rencontres (quatre nuls et deux défaites), le FCC se doit de réagir s'il ne veut pas être victime d'un méchant coup de barre. «La pression était un peu retombée ces derniers temps. Il a fallu remotiver. Les joueurs savent ce qu'ils doivent faire, c'est leur rôle de gagner. Ils en ont les moyens».

Au sein du groupe, l'ambiance et le moral sont bons, selon Läubli. «Il y a eu un petit creux après le match de Chênois, mais c'est fini. Maintenant, il faut aller de l'avant et ne pas regarder les résultats des autres. Il nous faut encore quatre points pour être du bon côté».

Montreux, l'adversaire du jour, ne doit pas être pris à la légère. L'équipe dirigée par Gabet «Uerdingen» Chapuisat se trouve présentement dans une phase ascendante.

«Ils m'ont fait une bonne impression lors de leur récent match à Bulle. Il faudra les bousculer et leur imposer notre jeu», estimait Läubli, avant de lancer un avertissement. «Une fois encore, nous n'aurons rien à gagner dans ce match».

Sauf les deux points, en fait! Reste à les faire... L.W.



Didier Lovis: victoire impérative ce soir.

(Henry)

Le nouveau rêve italien

Les quatre clubs transalpins espèrent se qualifier en Coupe UEFA

Les Italiens rêvent d'un nouveau score parfait à l'occasion des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, dont les matches aller se disputeront ce mercredi. Si l'Inter aura la tâche la plus facile devant Partizan Belgrade, Bologna, qui ne pourra toujours pas compter sur les services de Kubilay Turkylmaz (non qualifié), l'AS Roma et Atalanta peuvent, eux-aussi, nourrir de légitimes espérances.

Dans le borbier de San Siro, l'Inter, qui avait réalisé l'exploit des seizièmes de finale en renversant la situation face à l'Aston Villa de Platt, dictera certainement un tempo trop élevé pour Partizan. Les Milanais miseront surtout sur la force de pénétration de Matthäus. Le demi allemand affiche en cette

fin d'année une santé éclatante. «C'est Superman», avoue Arcadio Venturi, l'adjoint de Trapattoni...

Bien fragile à l'extérieur mais irrésistible dans son antre du Stade olympique, l'AS Roma attend Bordeaux en toute sérénité. Un Bordeaux qui, autour du gardien Bell et du libero Battiston, adoptera sans aucun doute une tactique ultra défensive. Malgré les forfaits de son stratège Giannini et de son attaquant Rizzitelli, la formation d'Ottavio Bianchi possède elle aussi l'arme absolue avec un champion du monde allemand. En effet, Rudi Völler évolue actuellement sur le même nuage que Matthäus.

UNE NOUVELLE OCCASION POUR WAAS
Balayé dimanche à... Rome (1-4), Bologna se déplace à

Vienné. Face à l'Admira-Wacker, «tombeur» au tour précédent du FC Lucerne, les joueurs de l'Emilie tenteront d'oublier leurs déboires en championnat. Et, surtout, l'attaquant allemand Waas brûle d'écarter la «menace» Turkylmaz. A Rome, Waas avait relayé, sans grand succès, l'ex-Servettien à la pause. Ce mercredi, il bénéficie d'une nouvelle occasion pour convaincre.

A Cologne, l'Atalanta sera privée de son attaquant-vedette, l'Argentin Claudio Caniggia, qui s'était fracturé le bras au premier tour à Zagreb. Mais les Allemands seront également diminués avec l'absence de leur stratège polonais Rudy. En attendant le retour de Caniggia, qui devrait être de la partie pour la seconde manche, l'Atalanta possède sans doute les arguments nécessaires pour tenir le choc au «Müngersdorfer Stadion».

MONACO AU FRAIS

Malgré l'absence de son attaquant libérien Georges Weah, Monaco partira favori devant Torpedo Moscou. Le grand

danger pour les Monégasques viendra certainement des rivaux de l'hiver russe. Si le libero sénégalais Mendy n'est pas paralysé par le froid, Monaco devrait préserver toutes ses chances. A Bruxelles face à l'Anderlecht, Borussia Dortmund, qui avait fait forte impression lors de ses deux déplacements à Chemnitz et à Craiova, passera cette fois un test révélateur.

Enfin, le Bayer Leverkusen, à Copenhague face à Brøndby, et le Sporting Lisbonne, en Hollande contre Vitesse Arnhem, ne semblent pas courir

un danger énorme. Les Danois et les Bataves ne sont-ils pas les invités que l'on n'attendait pas dans ces huitièmes de finale?

LES JOUEURS SUSPENDUS

Cinq joueurs sont suspendus pour ces matches aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Ce sont: Milanic (Partizan Belgrade), Najdoski (Etoile Rouge Belgrade), Dogon (Girondins Bordeaux), Chirimbekov (Torpedo Moscou) et Carboni (AS Rome). (si)

Tous les matches Coupe de l'UEFA (8es de finales, aller)

14.00	Torpedo Moscou - AS Monaco
19.00	Admira-Wacker Vienne - Bologne Brøndby Copenhague - Bayer Leverkusen
20.00	Anderlecht - Borussia Dortmund
20.15	FC Cologne - Atalanta Bergamo
20.30	Inter Milan - Partizan Belgrade AS Rome - Girondins Bordeaux Vitesse Arnhem - Sporting Lisbonne



Jean-Marc Ferreri et les Girondins ne vont pas être à la fête au Stade olympique de Rome. (Lafargue)

VOLLEYBALL

Une question de maturité

Le NUC II perd au tie-break en 1re ligue

● **NUC II - NOIRMONT**
2-3 (2-15 15-12 15-13 13-15 13-15)

L'issue du derby romand du groupe B de 1re ligue féminine entre le NUC II et le Noirmont a été long-temps indécise. Finalement, après une lutte très serrée, les Jurassiennes sont parvenues à passer l'épave au tie-break.

Le départ catastrophique des Neuchâteloises, qui perdaient très largement le premier set, laissaient présager le pire pour

les coéquipières de Fabienne Veuve. Heureusement, les recevant se reprirent fort bien et poussèrent les filles du Noirmont dans leurs derniers retranchements.

Cette réaction des universitaires faillit être salvatrice, mais, alors qu'elles menaient 2 sets à 1 et 13 à 11 dans le quatrième set, elles loupèrent le coche.

Dès lors, le tie-break devenait nécessaire pour départager les deux formations. A ce moment crucial de la partie, la plus grande maturité des

Franc-Montagnardes fit la différence.

Les filles du chef-lieu sont donc passées tout près de leur première victoire. Gageons que leur volonté sera mieux récompensée à l'avenir.

Halle omnisports: 40 spectateurs.

NUC II: Veuve, Bobillier, Bulfone, Musy, Rufener, Lehnerr, Schick, Bornand, Jenni, Gutknecht.

Noirmont: Kottelat, Miche, Cattin, Jeanbourquin, Laux, Flückiger, Dubois, Châtelain. (Imp)

Le FCC ira à Yverdon

La saison hivernale est à la porte et les chutes de neige perturbent le bon déroulement du championnat de football. Le terrain de La Charrière n'échappe pas à l'offensive du Général Hiver, c'est pourquoi la rencontre - en retard - entre le FC La Chaux-de-Fonds et Montreux se déroulera ce soir mercredi à Yverdon. Coup d'envoi 18 h 30. ► 15

SPORT *Impar*

Jacques Cornu de A à Z



Jacques Cornu et sa Honda NSR 250: l'harmonie parfaite.

A comme Autriche: c'est dans ce pays, sur le circuit du Salzburgring, que le grand Jacques a remporté son premier Grand Prix, en 1988. Un souvenir inoubliable!

Laurent WIRZ

B comme Business: la moto, au fil des ans, s'est professionnalisée et commercialisée. Cornu, en habile businessman, a su en profiter en jouant au maximum sur son image. De ce fait, il n'a guère de souci à se faire pour sa reconversion.

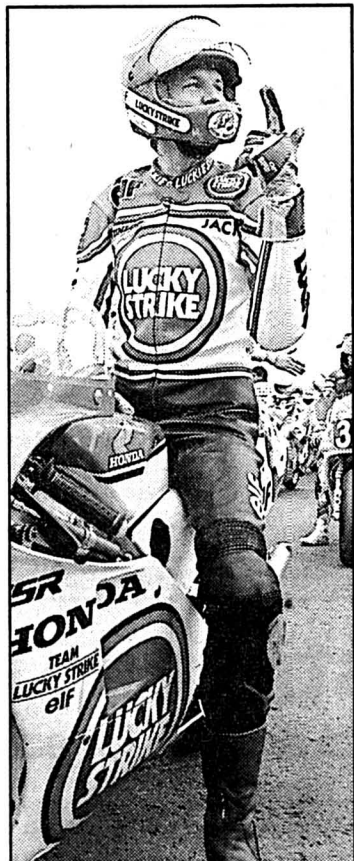
C comme Chutes: la grande popularité du Neuchâtelois provient en partie de ses chutes spectaculaires (Assen, Anderstorp...) au terme desquelles il a donné - malgré lui - bien du travail au corps médical!

D comme Don: celui d'équilibriste de haute voltige, Jacques Cornu le possède sans aucun doute. Mais il a aussi bien d'autres atouts et qualités à faire valoir. Car il n'aurait pas réalisé une telle carrière sans un psychisme de fer.

E comme Endurance: c'est dans cette catégorie que «Jack la menace» a obtenu son seul titre de champion du monde. Cela se passait en 1982.

F comme Famille: un élément indispensable pour l'équilibre du champion. Marié à Chantal, père de deux charmantes petites filles (Elodie et Justine), Cornu aura désormais plus de temps à consacrer à sa petite famille.

G comme Grands Prix: le sommet de la compétition moto. Cornu a disputé 142 courses en GP, terminant à 92 reprises parmi les dix premiers. Il a aussi signé 4 pole positions et 3 records du tour.



Après la main de Maradona, le doigt de Cornu entrera lui aussi dans la légende.

I comme Italie: c'est sur une autoroute transalpine que Cornu a vu la mort de très près, lors d'un accident... de voiture survenu en 1984. Indestructible, il allait récupérer à une vitesse stupéfiante.

J comme Jonzier: si Jacques Cornu possède autant de supporters, il le doit aussi à la médiatisation dont la moto a fait l'objet. Les retransmissions des courses en direct à la TV ont beaucoup fait pour lui, tout comme les commentaires d'un possédé de moto comme Bernard Jonzier.

K comme Kawasaki: c'est au guidon d'une machine verte que Cornu a été sacré champion du monde d'endurance. Dans cette discipline, le Neuchâtelois s'est adjugé cinq victoires en vingt-deux participations.

L comme Livre: «Le défi suisse», ouvrage retraçant par le détail l'ascension de Jacques Cornu (sous la plume habile et experte de notre confrère Jean-Claude «Brazil» Schertenleib) a contribué à mieux faire connaître et apprécier le champion, et ce avant qu'il n'ait gagné un Grand Prix!

M comme Métraux: «Le Padre», comme certains le surnomment dans les paddocks, a joué un rôle essentiel dans la carrière de Cornu. Et ce n'est certainement pas fini, puisque Michel Métraux souhaite que son ancien pilote reprenne un jour en main les destinées de son team.

N comme Nogaro: la grande aventure des GP a débuté à Nogaro, lors du GP de France 1978 au cours duquel Cornu s'était classé 17e.

O comme Oulens: le 5 mai 1974, entre Oulens et Villars-le-Comte, un juvénile Jacques Cornu (alors âgé de 21 ans), disputait la première course de sa vie. 257 autres allaient suivre jusqu'au 16 septembre 1990 (GP d'Australie): un sacré bail...

P comme Podiums: monter sur le podium d'un Grand Prix est devenu une agréable rou-

tine pour le Neuchâtelois, qui a connu cette grande joie à 22 reprises (3 fois 1er, 7 fois 2e, 12 fois 3e).

Q comme Quinze: Jacques est né le 15 mai 1953, à Aigle. Il habite désormais à Enges, un petit village qui surplombe les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

R comme Roth: l'accident dont Reinhold Roth (qui se trouve toujours dans le coma) a été victime cet été à Rijeka a beaucoup touché Cornu. Les deux hommes se ressemblaient: même âge, même physiologie, mêmes passions. Ils n'auront hélas pas eu la même fin de carrière.

S comme Spa: le circuit belge a toujours convenu à Jacques Cornu, et pas qu'une

fois! Les grandes et rapides courbes mettaient bien en valeur son talent de pilote. 1er en 89, 2e en 88, 3e en 86, le p'tit Suisse était à l'aise chez les Belges, allez hein, sais-tu...

T comme Triple: le Neuchâtelois a commencé de faire parler sérieusement de lui en 1978. Cette année-là, Cornu s'était adjugé la bagatelle de trois titres nationaux, soit en 250, 350 et 500! Un hat trick qui est resté dans la légende.

U comme Unique: la longévité dont Cornu a fait preuve est très rare à ce niveau. Depuis 1980, il a chaque année terminé dans les dix premiers d'un championnat du monde: 8e en 80 (250cc), 8e en 81 (350cc), 6e en 82 (350cc), 8e en 83 (250cc), 6e en 84 (250cc), 10e en 85 (250cc), 7e en 86 (250cc), 9e en 87 (250cc), 3e en 88 (250cc), 3e en 89 (250cc) et 9e en 90 (250cc).

V comme Victoires: elles sont au nombre de trois en GP. Autriche et France 1988, Bel-

gique 1989. Ces dates et lieux resteront gravés dans les mémoires. Surtout que les victoires suisses en moto sont bien plus rares qu'en ski!

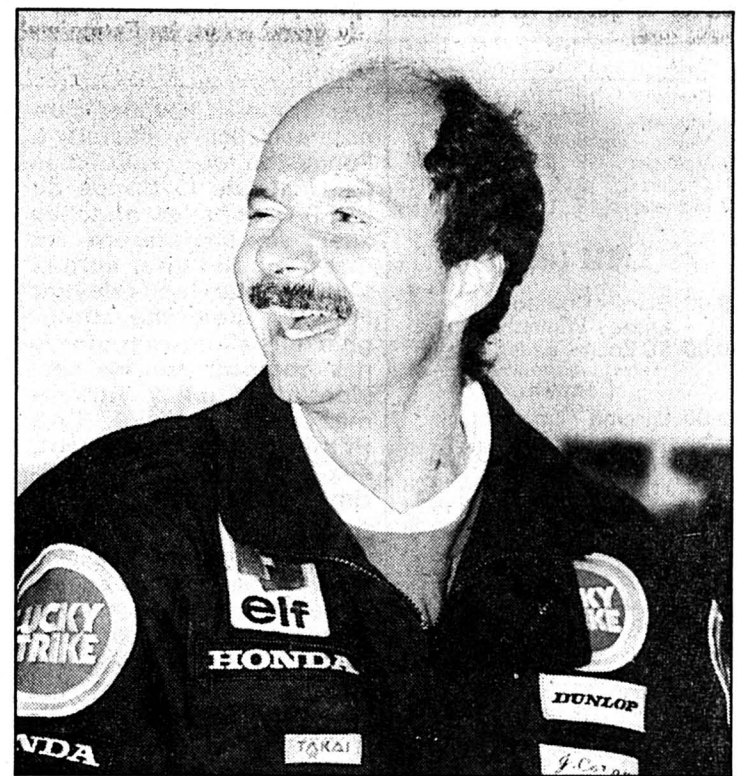
W comme Wagon: dans une course, il fallait savoir prendre le bon, afin de pouvoir bénéficier du petit jeu de l'aspiration.

X comme Xeres: Cornu en a peut-être bu quelques verres l'an passé à Jerez, après une chute terrible qui aurait pu compromettre sa saison.

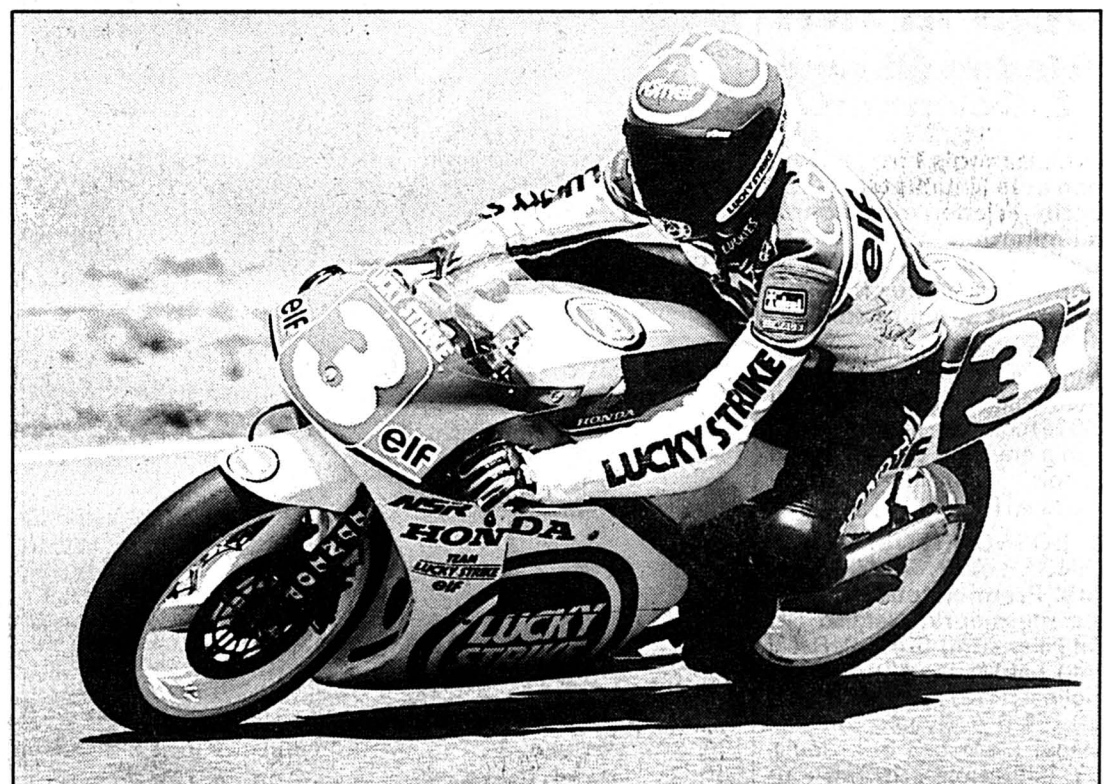
Y comme Yamaha: au début de sa carrière, le Neuchâtelois a chevauché des motos provenant de chez Yamaha.

Z comme Zénith: même si on l'a un peu poussé vers la retraite, Jacques Cornu part la tête haute, en étant conscient d'être capable de pouvoir encore lutter avec les meilleurs. Mais son zénith est déjà derrière lui.

L.W.



Le Neuchâtelois n'a jamais perdu le sourire. (Jicé Info)



Maîtriser les chevaux de la Honda n'était pas une sinécure.

(Widler)

La Chaux-de-Fonds	Budget contenu	19
Le Locle	Problèmes pour la SPA	22
Neuchâtel	Vidéotex en place	24
Jura bernois	Quels enjeux?	27
Jura	Une première	28

Les enfants-fauves sont-ils lâchés?

La violence des écoliers préoccupe les enseignants

L'éducation est en crise et les instituteurs se posent des questions. Avec eux, nous ouvrons dans ces colonnes un dossier consacré à la violence des enfants. Le racket, le racisme, l'égoïsme qui se répercutent parfois jusque dans les cours d'école sont bien le miroir de l'évolution de la société. Mais ces gosses sont aussi «de braves petits» qui ne demandent qu'à s'inscrire dans un système de valeurs positives. Mais lequel? Ci-dessous, nous donnons des exemples de cette violence en culottes courtes, tandis que plus loin, dans une page spéciale, sont jetées des bases de réflexion.

Hold-up dans un grand magasin. Deux gamins de 10 ans braquent un pistolet à eau noir pour faucher des bricoles. Plusieurs adultes lèvent les bras...

Une colonie de vacances. Deux mômes de 9-10 ans «font» les dortoirs de leurs camarades et rafflent de l'argent, de la nourriture et des habits qu'ils stockent dans deux armoires.

Ces histoires, assure un enseignant, sont vraies. Avec d'autres, elles témoignent d'un malaise devant la violence enfantine et surtout devant ce qu'elle recouvre en matière d'éducation. Incontestablement, les instituteurs passent plus de temps qu'hier à maintenir la discipline et à tenter d'apprendre aux élèves ce que la vie en société veut dire.

Sous des formes bien sûr atténuées, cette violence, certes parfois naturelle, est déjà présente dans les petites classes. En 1ère année, la récréation est déjà l'heure d'un «défoulement total», note un institutrice. Plus tard, la cour de récré devient le lieu de rackets («donne-moi tes deux francs ou...»), d'humiliations («porte nos sacs»), de courses-poursuites presque sadiques organisées en bande («tu verras à la sortie»), du racisme ordinaire («sale nègre»). Il y a, dit-on, comme une loi du milieu à l'école.

RAMBO PLUTÔT QUÉ ZORRO

Bien sûr, ces jeux parfois méchants rappelleront des souvenirs d'enfance à beaucoup. Cette violence d'aujourd'hui ne serait-elle pas tout simplement la même qu'hier, de laquelle il faudrait largement retrancher le sens péjoratif? «Non, répond l'un de nos interlocuteurs. Du temps de mon enfance, la violence qui existait s'exprimait dans des moments plus concentrés: on savait alors qu'on se battait et qu'ensuite on faisait autre chose. Aujourd'hui elle est banalisée et permanente, au moins sous une forme latente.»

Les temps ont changé. Le héros positif, style Zorro, est remplacé par les Rambo du petit ou du grand écran, les Extranimal



et autres Musclor. La justice des séries TV est plus expéditive. A une agression, l'enfant répond trop souvent du tac au tac par une autre. «J'aime pas qu'on me touche les cheveux, dit par exemple un gosse, alors j'ai donné un coup de poing à la fille».

L'individualisme et l'égoïsme que respire notre société passent évidemment aussi par les gosses.

Pourtant, ces enfants restent fragiles. Ils regardent les films vidéo, mais ils ont parfois peur et rêvent la nuit de piranhas ou

«du monsieur qui tue la femme avec une main d'acier». Ils auraient besoin de davantage de sécurité et de garde-fous. «A imaginer ce qu'ils pourraient faire aujourd'hui de leurs libertés, il faut d'ailleurs croire qu'ils ont un bon fond», remarque même un enseignant.

L'ÉCOLE N'A PAS CHANGÉ

Car dans une société aux règles souvent contradictoires, «on leur donne de plus en plus de possibilités de les fausser», dit une institutrice qui constate

d'ailleurs que pour une même attitude un parent la menacera de plainte et l'autre la félicitera... Les systèmes de valeur écartés devraient être remplacés par une éthique. L'école a son rôle à jouer dans cette problématique.

Pour l'heure, les enseignants rencontrés se révèlent critiques face au système scolaire. «Sur le fond, l'école n'a pas fondamentalement changé depuis dix ans. Par lourdeur. Elle n'est d'ailleurs jamais en phase, mais toujours en retard». En attendant, les instituteurs disent passer un

peu de leur temps à «désamorcer les bombes posées par ces fauves». Ils voudraient faire plus pour les enfants, mais vu les connaissances à dispenser, ils n'ont pas le temps.

Cela dit, à La Chaux-de-Fonds, une réflexion concrète est largement lancée. «Ce n'est pas pour rien que la moitié des instituteurs se sont inscrits pour parler des différents problèmes éducatifs qui se posent aux enseignants», conclut l'un d'entre eux.

R.N.

● Lire également en page 20

L'homme au chapeau d'or

Neuchâtel: tout en haut de la Tour de Diesse

La poussière d'or brille sur son chapeau noir. Roger Stöckli a laissé son pinceau tout en haut de la Tour de Diesse, à Neuchâtel. Il y redore le cadran qu'il avait doré voici 46 ans. Bientôt, il retournera à Versailles, transmettre sa passion aux Compagnons doreurs.

Peintre décorateur et restaurateur d'art, Roger Stöckli est entré en apprentissage à 16 ans. «Et j'ai été fidèle au métier jusqu'à maintenant», avoue-t-il. «On ne devient pas riche, mais si c'était à refaire, je recommencerais la même chose...»

«J'ai travaillé dans des ateliers, dans toutes les villes de Suisse. J'ai suivi un stage en France, une école spécialisée en Belgique, à l'époque. Je suis à mon compte depuis quarante

ans à Neuchâtel. Et j'ai acquis une formation de doreur à Lausanne...»

Roger Stöckli lit l'histoire à même les monuments. Il évoque avec passion l'héraldique: il a redoré tous les blasons de la salle des Etats, au Château. Il se souvient qu'il lui a fallu neuf mille feuilles d'or pour restaurer le grand salon du Palais du Peyrou. Et il a eu beaucoup de plaisir à rénover les fontaines de la ville. Même si le conservateur des Monuments et sites a dû sortir ses archives pour le convaincre d'utiliser des couleurs...

LA RETRAITE: UN VILAIN CORBEAU

Ces jours, l'octogénaire «qui fuit la retraite comme un mauvais corbeau» grimpe tout en haut de la Tour de Diesse pour y re-

dorer le cadran. Il connaît ce qu'il restaure: c'est lui qui l'avait doré, il y a 46 ans, en tant qu'employé... Son travail est retardé par le froid, les courants d'air et l'eau qui gicle jusque sur le cadran, malgré les échafaudages.

Dernier doreur en activité à Neuchâtel, Roger Stöckli ne se contente pas d'exercer sa profession. Compagnon du Tour de France, il va de temps en temps donner un coup de main aux doreurs et restaurateurs de Versailles. On l'a sollicité pour y organiser un cours au courant du mois prochain ou au début de l'année. Il y était samedi passé. Il en parle avec modestie... Roger Stöckli travaille l'or 22 carats, il n'apprécie pas le tape-à-l'œil.

AO

Neuchâtel: l'entreprise au futur

Les projets CIM et Interface: des aides au développement économique

Samedi et dimanche prochains, le souverain neuchâtelois sera appelé à se prononcer sur une modification de la Loi sur la promotion de l'économie cantonale instaurant deux nouvelles mesures pour aider l'économie neuchâteloise à se moderniser et à se développer: les projets CIM (fabrication intégrée par ordinateur, en anglais Computer Integrated Manufacturing) et Interface.

Hier, la Communauté neuchâteloise d'intérêt pour le CIM (CNIC), qui organisait parallèlement à Cortaillod dans les locaux de l'entreprise Câbles Cortaillod SA une première séance de sensibilisation au concept CIM à l'intention des entrepreneurs du canton, avait aussi convié la presse à Neuchâtel pour présenter les deux nouveaux outils de la promotion économique.

Deux mesures qui devraient

permettre, d'une part, de mettre à disposition des entreprises neuchâteloises le moyen d'améliorer leurs performances par la création d'un centre cantonal de formation à la productive (projet CIM) au Locle et, d'autre part, de créer les conditions d'un rapprochement entre la recherche et l'industrie (projet Interface). (cp)

● Lire en page 24

REGARD

Fragilité

Le budget 1991 de La Chaux-de-Fonds est fragile, «puisque'il est lié à: y aura-t-il une guerre du Golfe, ou non»? En une petite phrase lapidaire, le grand argentier de la ville Daniel Vogel a résumé toute la précarité de la situation actuelle.

Pour l'année prochaine, les autorités se veulent prudentes, ni euphoriques, ni franchement pessimistes.

La Chaux-de-Fonds connaît aujourd'hui le plein emploi. A fin octobre, elle avait déjà séduit 250 nouveaux habitants (à titre de comparaison, elle en a accueillis 179 en 1989). Le nombre des frontaliers, lui, s'est accru en dix mois de 500 unités (2100).

Malgré ces signes plutôt optimistes, le Conseil communal ne cesse de peser sur la pédale

de la prudence. Quelques bébécots ont, certes, une réelle difficulté à quitter la portée chaud-fonnière. La faiblesse de l'impôt des personnes morales en est un exemple. Source de revenus plus importants que les industries, les entreprises du tertiaire restent sous-représentées. Quant aux personnes physiques, elles sont déjà largement sollicitées...

Si les ressources ne sont pas extensibles, le second plateau de la balance, celui des dépenses, n'est pas pour autant libéré de son poids de charges en constante augmentation, liées au personnel communal, à la santé publique, au taux d'intérêt et à l'inflation. Ces deux derniers facteurs «ont pesé lourd», a souligné le président de la ville.

Sans compter les investissements qui se dessinent. Ils ont pour silhouette: dépôt des Transports en commun, hôpi-

tal, entretien des infrastructures communales, centre d'entretien des Travaux publics, rénovation du Home des enfants et reprise de l'activité des Pipolets. Ceci pour le court et moyen terme.

Mais l'avenir prépare encore de nouvelles obligations, celles liées à la répercussion sur les collectivités communales des charges que canton ou Confédération n'entendent pas assumer en matière de santé et d'instruction publiques, de transports. Par exemple.

Dans ce contexte général, un regain de tension sur le terrain international, le déclenchement de la guerre du Golfe pourraient faire pencher la balance du côté de l'austérité et obliger les autorités à plus de prudence encore.

Corinne CHUARD

● Lire également en page 19



Roger Stöckli et la Tour de Diesse: 46 ans après!

(Comtesse)

TECHNIQUE. DESIGN. DYNAMIQUE. LA NOUVELLE LANCIA DEDRA.



6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

Découvrez le résultat concret de l'association d'une marque huit fois championne du monde avec les meilleurs stylistes italiens de l'automobile: une voiture d'une forte personnalité, la nouvelle Lancia Dedra. Vous découvrirez en premier lieu une technologie de génie. Exemples: l'instrumentation optoélectronique, la double synchronisation de la boîte de vitesses, la suspension contrôlée électroniquement en option. Vous découvrirez encore une construction robuste: une carrosserie protégée à 100% contre

la corrosion grâce au zingage intégral des parties exposées. Et vous serez éblouis par son style raffiné. Précisons: des lignes nettes, une ambiance luxueuse grâce, entre autres, au bois de rose et une liste d'options qui impose véritablement une classe à part. Exactement comme le confort absolu de l'habitacle et le coffre de dimensions exceptionnelles. Vous découvrirez la



nouvelle Lancia Dedra dans ses versions de base 1.6 i.e., 1.8 i.e., 2.0 i.e. ainsi que dans ses luxueuses versions LX, 1800 ou 2000 cm³.

18-005866

DEDRA. UNE FORTE PERSONNALITÉ.

Budget 91 «contenu»

Ni euphorie, ni catastrophisme... mais prudence

La Chaux-de-Fonds ne veut céder ni à l'euphorie ni au catastrophisme. Devant une situation économique qui appelle la prudence, la ville présente pour 1991 un budget «contenu», selon le terme du président de commune. Avec un déficit présumé de 4,33 millions, elle fait preuve de réserve face à l'avenir.

Le budget 1991 est un petit frère de celui établi pour 1990. Dans son esprit en tous les cas. La différence entre revenus attendus - 314,21 millions - et charges prévues - 318,55 millions - laisse augurer un déficit de 4,33 millions, «un chiffre qui reste dans une limite raisonnable», remarque M. Charles Augsburg, président de la ville. Il était de 3,67 millions pour 1990.

La ville aurait connu un excédent de recettes de 9,15 millions si elle ne devait soustraire 13,49

mios d'amortissements à son compte de fonctionnement. La marge d'autofinancement s'élève à quelque 10,84 millions et dépasse 50%. «La situation est saine», souligne le grand argentier de la ville, M. Daniel Vogel. Mais l'autofinancement ne porte que sur des objets prévus par le Conseil général, et non pas sur ceux imprévus: «Il n'est pas sûr que l'on puisse tenir un tel autofinancement. Cependant, il est meilleur que celui du budget 90 (37%)».

CHARGES À LA HAUSSE

L'augmentation des charges de 13,23% reste «acceptable», estime M. Vogel. La part du personnel, un poste important, passe de 52,92% à 53,65% de l'ensemble des charges. «Nous limitons le nombre de personnes au service de la ville, nombre qui

ne connaît pas d'explosion», remarque le grand argentier. L'allocation du renchérissement a été budgétisée à 17,1%. Pour l'établissement du montant des charges, la ville a encore tenu compte de l'inflation («elle doit, en 1991, se situer vers 4,5%, les effets de la politique de la Banque Nationale devant se faire sentir», relève M. Vogel), du versement du demi-treizième salaire accordé au personnel communal, de la hausse des taux d'intérêt, certes dans une proportion moins forte, espère-t-elle, que cette année et de l'augmentation de la contribution de la commune à la Caisse de pensions.

TAXE SUR LES DÉCHETS

Si la commune prévoit un déficit de 668.000 francs en 91, les Services industriels à eux seuls présentent un million de charges en

trop. La tarification des SI, avertissent d'ores et déjà les autorités, doit subir une adaptation en fonction des coûts imposés par les distributeurs. Il faut donc s'attendre à une hausse des prix de l'eau, du gaz et de l'électricité.

De même, le ramassage des déchets coûtent de plus en plus cher. C'est connu. Les pouvoirs publics ne peuvent plus «les financer indéfiniment», note M. Vogel. Raison pour laquelle, selon le principe accepté du pollueur-payeur, une taxe rentrera en vigueur. Artisanat, industries et commerces participeront, à concurrence d'un million, aux frais d'élimination de leurs déchets.

BUDGET DE CONSOLIDATION

L'estimation des recettes fiscales (+ 13,16%) compte sur une

évolution conjoncturelle satisfaisante. Si l'on observe une bonne progression de l'impôt sur les personnes morales - + 21,7% (+ 15% au budget 90) -, il reste toujours faible par rapport à celui des personnes physiques. Une augmentation de 9,4% est prévue. «Compte tenu de l'impôt sur les frontaliers et des comptes d'insuffisance, les pour cent d'augmentation se monteraient respectivement à 11,83% et 27,68%», note le Conseil communal.

Les intérêts passifs s'élèvent à 16,21 millions (en augmentation de 1,90 millions). «Les taux d'intérêt appliqués lors de renouvellement des emprunts échus subissent de fortes hausses». Les amortissements connaissent un accroissement de 10,67% (1,30 millions).

Le compte des investisse-

ments totalise 17,22 millions de dépenses projetées (- 5,46 millions par rapport au budget 90), dont 10,46 millions pour la construction du Centre opératoire protégé et l'agrandissement de l'hôpital. Les crédits spéciaux atteignent 8,22 millions.

Le budget 1991 est un «budget de consolidation», note M. Charles Augsburg. «Il ne faut pas pavoiser, ajoute M. Vogel. La modération nous permet de ne pas avoir un choc en retour. Nous sommes habitués à une certaine retenue. Notre gestion est toujours entachée de prudence». Ce qui n'empêche pas La Chaux-de-Fonds, relèvent les autorités, de continuer à offrir les prestations qui ont été celles fournies jusqu'à maintenant. Et M. Vogel de conclure: «Il s'agit de maintenir l'acquis et de passer 91 dans cette perspective».

CC

La Chaux-de-Fonds en Haïti

Un an après, l'école est ouverte

Un an après une collecte sur l'avenue Léopold-Robert, 85 petits Haïtiens sont entrés dans une nouvelle école construite au cœur d'un bidonville de Port-au-Prince. Elle a été baptisée... La Chaux-de-Fonds.

Souvenez-vous. Il y a une année, presque jour pour jour, M. Marc Muster battait la semelle sur le Pod. Rentré quelques semaines auparavant d'un voyage à Haïti, ce quinquagénaire chaux-de-fonnier a entrepris, presque seul, une collecte destinée à venir en aide aux petits élèves de cette portion d'île des Caraïbes oubliée des hommes.

Des 13.000 fr récoltés dans le cadre de cette opération du cœur baptisée «SOS Ecoles Haïti», 12.000 fr ont été consacrés à la construction d'une école dans le bidonville de la «Cité Soleil» à Port-au-Prince. Les 1000 restants ont servi à l'expédition de matériel scolaire et de l'outillage fournis par les écoles primaire, secondaire et technique (CPJN) de La Chaux-de-Fonds, ainsi que par des entreprises de la région.

Grâce à l'appui de Terre des Hommes et à l'aide très efficace sur place du Père Luc Lannoo, l'école, construite par les habitants du quartier, a ouvert ses portes à la rentrée d'octobre. 85 enfants la fréquentent. Et les armoiries de La Chaux-de-Fonds ont été peintes sur l'un des murs.

Quant au matériel parti par bateau en mai, il a été distribué cet automne également.

A quelques semaines d'un nouveau Noël, le succès à hauteur d'homme de cette petite opération de solidarité prend décidément sa vraie dimension. (rn)



Les gosses de la Cité Soleil qui vont à l'école de La Chaux-de-Fonds... (sp)

Sauvée des bennes

La ville en images par le Service d'urbanisme

Depuis quelques années déjà, la ville de La Chaux-de-Fonds inventorie ses richesses; avant qu'elles ne disparaissent et pour sauver ce qui peut encore l'être. Avec un nouveau montage audiovisuel, le Service d'urbanisme veut intensifier une prise de conscience et éviter de voir les bennes de démolition s'emplier de merveilles.

Le public a répondu nombreux à l'invitation du Département audio-visuel de la Bibliothèque et du Service d'urbanisme pour venir admirer les images de la ville en nouvelle jeunesse et gaie

de coloris. Ce montage nouveau, qui veut faire le tour de la question citadine, rassemble en un tout, des prises de vue sectorielles, comme les ferronneries, les vitraux, les cages d'escalier, les portes de bois sculpté, les façades, pour donner une vue d'ensemble et faire le point; il s'attarde encore sur l'architecture, en particulier l'influence de l'art nouveau sur les maisons cossues et les usines, témoignant de la richesse et du goût d'alors.

En 35 minutes, avec un texte documenté à l'appui et dit par Claude Thébert, se trace ainsi l'histoire du développement de

la ville, son urbanisation élargie et l'heureux retour vers la préservation de la ville ancienne. Dans la foulée du classement d'importance nationale, intervenu en 1984, les autorités veulent attiser la conscience des citoyens face à leur patrimoine.

Réalisé par Sylvie Moser et le DAV, photographié par Danielle Karrer, écrit en collaboration avec Nicolas Babey et Michel Krebs, ce montage est à disposition des intéressés, en particulier des enseignants qui peuvent fort bien le passer en petites tranches pour développer l'un ou l'autre des aspects. (ib)

Au Conseil général ce soir

Le Conseil général qui se réunit ce soir à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville discutera notamment trois rapports de l'exécutif. Le premier concerne la création d'une zone de tourisme aux Arêtes et la cession d'une parcelle de ter-

rain en droit de superficie, en vue de la construction d'un hôtel. Le deuxième vise la modification de certaines dispositions du règlement général pour le personnel de l'administration communale. Le troisième enfin

propose un crédit de 900.000 francs pour l'assainissement et la rénovation des Anciens Moulins, afin d'y ouvrir une salle de concert pour le rock notamment.

(rn)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS
Salle St-Louis: 14 h 30, 16 h, «Au voleur!», par la troupe Croqu'Guignols.
Bibliothèque de la Ville: 20 h, conf.-débat et film sur la situation sanitaire en Palestine, par le Dr Barghouti.
Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

PUBLICITÉ

Mes parents sont séparés, comment vais-je grandir?
La conférence prévue ce soir à 20 heures à l'aula des Forges, La Chaux-de-Fonds EST ANNULÉE
Ecole des Parents
28-126196

CELA VA SE PASSER

La bionique

En marge de l'exposition du MHN, M. Yves Coineau, professeur au Muséum d'histoire naturelle à Paris, donnera une conférence sur la bionique - inventions de la nature, **jeudi 29 novembre, au Club 44, à 20 h 30.** (ib)

La ville du président

Le Club des loisirs recevra la visite du président Charles Augsburg, **jeudi 29 novembre, à 14 h 30, à la Maison du Peuple**, pour présenter la ville dans ses derniers atours, diapositives à l'appui. (ib)

NAISSANCES

NATHALIE et FRÉDÉRIC ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur sœur

VICTORIA, MARTINE, IRÈNE

le 21 novembre 1990
Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Diane et Philippe LEBET
Chemin du Grillon 64
2300 La Chaux-de-Fonds
28-126235

Conter la foi musulmane

Conférence à Notre-Dame de la Paix

On a tôt fait, en ces troubles temps, de voir l'islam s'étendre comme un voile noir sur l'histoire. On lui prête les plus sombres desseins, les plus obscurs dessous. La conférence sur la foi musulmane donnée hier soir à Notre-Dame de la Paix par M. Waldiri de la Fondation culturelle islamique à Genève, a rassemblé un nombreux public.

«La pire ignorance, c'est de rejeter ce que l'on ne comprend pas» dit M. Waldiri entamant la foi qui déplace les montagnes, la description de l'islam, Dieu, le même sous toutes les latitudes, archanges et prophètes. Pour les musulmans, Jésus est le dernier des prophètes. Il n'a pas été crucifié, Dieu n'aurait pas permis. Celui qui l'a trahi l'a été à sa place.

Faire tout ce qu'il faut faire puis s'en remettre à Dieu. Les choses ne se réaliseront pas sans l'homme. Ne pas admettre la fatalité. Et cela rend responsable. La vie n'est qu'un passage, ce n'est pas une affaire de peur, mais de conscience. Les Ecritures préviennent, afin que l'homme ne soit pas piégé. «Lorsqu'un homme quitte ce monde, dit un proverbe de l'Arabie, il le fait avec sa famille, ses biens, ses actes. Sa famille, ses

biens rentrent à la maison, ses actes partent avec lui...»

M. Waldiri évoqua la prière régie par le mouvement du soleil, à des heures différentes selon les saisons. «Rien à voir avec la routine: une cadence de vie...». Le front au sol, l'expression d'une humilité profonde.

Le Jeûne du Ramadan, une école, une manière d'éduquer l'âme. L'occasion de retrouver sa juste place. Le pèlerinage vers La Mecque, Mehdi, Jérusalem sanctuaire de tous les prophètes, autres façons de nourrir sa foi.

Côté public, les questions jaillirent spontanées. L'Occident est-il en proie aux pires menées subversives? «Les médias ont l'art de grossir et dramatiser les événements. Pas possible de tout régler en deux phrases cartésiennes.» Qui sont les intégristes? «Des gens qui ne veulent plus vivre sous dépendance, qui entendent accéder à la dignité, aux biens répandus en Occident. Il ne faut pas déformer le sentiment des hommes.» Qu'est-ce qu'un ayatollah? un sunite, un chiite? La femme a-t-elle la place qui lui revient dans la société islamique? «Le mariage n'est pas un jeu, il engendre les générations...»

Assurément une conférence-débat enrichissante. D. de C.

Un an après, la fête

Beau succès de la fête organisée dimanche par le Groupe pour une Suisse sans armée pour commémorer le premier anniversaire de la votation pour la suppression de l'armée.

Quelque 450 personnes ont applaudi, l'après-midi, Cuche et Barbazat, ainsi que le bel Hu-

bert, décidément bon. Le public s'est ensuite peu à peu renouvelé pour la prestation de Wulls le soir, devant 150 amateurs de hard rock.

A noter que la manifestation était gratuite et que artistes et musiciens ne demandaient pas de cachet. (Imp)



Des spectateurs attentifs pour cette fête commémorative. (Henry)

Appel aux témoins

Une voiture de marque VW Golf verte circulait, hier à 15 h 25, sur la rue Dr-Coullery en direction nord. Peu avant l'intersection avec la rue du Progrès, elle renversa un enfant. Le

conducteur de l'automobile qui suivait la voiture précitée ainsi que les témoins de cet accident sont priés de contacter la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

La violence des enfants

L'école s'interroge devant l'évolution de la société

L'école change. Il ne lui suffit plus de dispenser des connaissances. Elle est aussi appelée à participer à l'éducation des enfants. Une septantaine d'enseignants de l'école primaire se sont réunis pour poser les problèmes que leur présente l'école contemporaine. Par le biais de notre journal, et de la radio cantonale RTN 2001, ils ont voulu associer les parents et le public en général à cette réflexion. Après deux pages consacrées l'une à l'école d'il y a 100 ans, l'autre à la problématique de l'éducation aujourd'hui (les 22 et 23 octobre), ce troisième volet ébauche une réflexion voulue plus concrète. Celui-ci a pour thème la violence des enfants. En premier lieu, c'est le Dr German Gruber, médecin responsable de l'office médico-pédagogique de La Chaux-de-Fonds, qui exprime ici son point de vue. Plus loin, trois enseignants se penchent sur la violence à la télévision, tandis qu'enfin une mère de famille dit pourquoi la violence de l'enfant ne doit pas être réprimée. (rn)

Si les enseignants des écoles primaires d'une ville se mettent à exprimer leur inquiétude en observant une «montée de la violence» des enfants à l'école, ceci constitue un message qui ne laissera indifférent ni le grand public ni les professions destinées au bon développement des enfants. Comment faut-il le comprendre? - Comme un constat objectif alarmant? Comme l'interprétation pessimiste de phénomènes qui auraient existé par tous les temps? Comme une autre façon de l'enfant d'aujourd'hui d'exprimer ses conflits et son agressivité? Comme une attention modifiée de l'école qui ne doit laisser aller plus aucun élève à la dérive vu les conditions de plus en plus incertaines et exigeantes sur le marché du travail? Comme une déclaration de refus des enseignants de se voir chargés de plus en plus de tâches éducatives incombant normalement aux parents ou à leurs personnes substitutives? Comme le simple déplacement à l'école de la scène du défilement «physiologique» de l'enfant parmi ses égaux sur les es-

paces libres de quartier qui sont en voie de disparition? - Et au cas où la montée de la violence à l'école serait objective, comment faudrait-il la comprendre? - Comme résultat des influences des médias? Comme symptôme des transformations de l'organisation familiale et des normes éducatives?

Les questions se posant à ce niveau global, pourraient encore être multipliées sans vraiment trouver de réponse définitive. Je propose donc d'aborder le problème de «l'enfant terrible» tel qu'il interpelle le psychologue ou pédo-psychiatre.

Il est vrai que l'enfant dit «en latence» - période de vie qui recouvre celle de la scolarité primaire - n'a normalement que peu de problèmes d'autorité, sait faire confiance à l'adulte, a acquis une identification stable et une autonomie ainsi qu'une curiosité intellectuelle qui lui permettent de s'orienter sans angoisse dans le collectif de la classe et d'assimiler le programme. Un élève frappant par des conduites «violentes», se trouve certainement quelque

part en impasse sur ce bout de chemin en principe plutôt calme du développement. Violence veut dire abus de force. Sous quelles formes l'enfant, pourtant encore jeune et beaucoup plus faible que l'adulte, peut-il réellement abuser de sa force? Il peut effectivement faire du mal voire même blesser ses égaux ou des enfants plus jeunes. Il peut faire des jeux dangereux et y entraîner autrui. Il arrive que de jeunes enfants portent avec eux des couteaux ou d'autres objets dangereux. Mais est ressenti comme violent aussi l'enfant qui par son agitation, ses provocations verbales ou gestuelles dérange et rend impossible l'enseignement en classe. Une agressivité destructrice peut s'adresser au matériel. Mais le ressenti d'une violence par l'enseignant se trouve surtout activé par son sentiment d'impuissance face à un comportement qu'il perçoit certes conditionné par une détresse sur un plan plus profond, et par l'impression de ne pas pouvoir trouver la coopération des parents.

Le comportement destructif d'un enfant à l'école doit toujours être compris comme un appel à l'aide mais l'on doit se garder de faire des déductions intempestives allant par exemple dans le sens de mauvais traitements à la maison ou d'un manque de chaleur, d'une négligence dans son milieu familial. Des problèmes de jalousie envers un frère ou une sœur, des sentiments d'impuissance voire même de dépression de leur enfant pouvant précisément se révéler sous forme d'une agressivité compensatrice à l'école, peuvent échapper à des parents par ailleurs engagés pour leur enfant.

Le comportement destructif d'un enfant à l'école peut être l'expression de son malaise lorsqu'il se sent pris dans un conflit non élaboré entre les parents et l'enseignant; il y a des situations où les parents ne font pas confiance à l'enseignant, ses méthodes, ses exigences ou son acceptation de leur enfant. Le blocage du dialogue qui en résulte renforcera à son tour le sentiment de l'enseignant d'être laissé seul par les parents avec la détresse de leur enfant. Il y a aussi des parents qui craignent être mis en cause au niveau de leur propre système des valeurs et de l'exercice de leur autorité parentale et qui craignent une intrusion de l'école dans leur sphère privée. Il est évident que dans ces cas c'est la recherche du dialogue entre adultes qui seule, permettra à l'enfant de se réorienter sans confusion ni culpabilité entre les deux espaces différents, la maison et l'école.

Dans tous les cas la violence de l'élève dans ses aléas, contient toujours le même message double de l'enfant, celui de vouloir être fort, reconnu, autonome et celui de se sentir trop faible, trop peu sécurisé et confiant pour se prendre en main par lui-même. C'est sur la base de ce double appel que parents et enseignants peuvent construire une action commune, si possible en plaçant le pôle des épreuves plutôt du côté de l'école et celui du réconfort du côté de la famille. Le chemin pour y parvenir peut être long et ardu et peut nécessiter de l'aide psycho-thérapeutique au sens strict ou élargi du terme.

A mon avis, il est important d'évaluer avec prudence la notion d'une «montée de la violence» à l'école. L'enseignant de-



Quand la bande dessinée, certes pour adultes, s'interroge sur une «certaine complaisance à l'égard de la violence»...

vrait éviter de tomber dans un pessimisme concernant le fonctionnement de la nouvelle génération, pessimisme qui ne tiendrait plus compte des innombrables exemples d'une jeune génération constructive et souvent touchante, par ailleurs étonnamment émancipée. Si l'enseignant s'inquiète de façon croissante des problèmes d'agressivité

à l'école, il a en revanche à sa disposition l'aide des spécialistes et services compétents. Il est important que l'enseignant puisse fixer les limites de sa propre mission et recourir à temps au conseil ou à l'intervention de personnes formées et disponibles dans l'aide à la relation.

Dr G. Gruber

La violence n'est pas l'ennemie de l'éducation

Lors de la croissance du tout petit enfant, il est une étape au cours de laquelle il touche tout ce qui l'entoure. Les mains et les doigts deviennent alors le prolongement des yeux. Il a besoin de palper les objets afin de prendre conscience d'eux, de percevoir leur forme et leur texture.

Aussi, le passage par l'étape de la violence est indispensable au développement du petit. Chez lui, c'est quelque chose qui ressemble à l'orage. On voit l'accumulation des nuages, puis l'explosion du tonnerre avec les éclairs et ensuite, reviennent la sérénité et le calme. Le petit enfant a besoin de sentir ce bouillonnement puis le débordement de cette force, ce déferlement dont il ne sait plus que faire et

qui l'incite à frapper, mordre ou se rouler au sol. Je me souviens d'un petit bonhomme de deux ans qui se montrait agressif et violent face aux autres enfants, quelque six mois après la naissance de son frère. Les parents corrigeaient leur petit garçon par une tape sur la main; l'enfant recommençait de plus belle. Cette escalade aurait duré bien longtemps, si les parents n'avaient cessé les corrections et entrepris une discussion avec leur fils. Aussitôt, celui-ci cessa de frapper les autres enfants. Par ces gestes de violence, l'enfant cachait une peur, une crainte de perdre son identité. Il se sentait menacé et il attaquait.

Les parents vivent avec leurs enfants une période difficile au cours de laquelle ils doivent fa-

voriser le passage de la violence à la parole. Les adultes tentent de maîtriser cette force incontrôlée; ils inculquent tout doucement la notion du respect de l'autre. Ils construisent les fondements de la personnalité de l'enfant. A ce moment-là, les parents, les éducateurs peuvent recourir aux contes, aux histoires et aux récits. L'enfant est en contact direct avec le narrateur; il s'assied à ses côtés et se réjouit de sa présence physique. Le récit se développe, comprenant les passages narratifs, l'intrigue, l'épisode dramatique et la conclusion qui est toujours heureuse. L'enfant s'identifie aux héros; il sera tantôt prince charmant, tantôt monstre hideux, pour, à la fin du récit, doucement revenir à la réalité. Le

conte a cette vertu éducative qui permet à chaque enfant de se libérer de ses tensions.

Ainsi, jusqu'à la rentrée dans le système scolaire, le petit enfant franchira des paliers de relation à la violence. Au début, face à ses parents et à ses frères et sœurs, ensuite face à ses petits camarades.

A son arrivée en classe, commence un nouvel apprentissage de la violence. Des enfants qui, jusqu'alors ne se connaissaient pas, doivent dès à présent vivre ensemble. Chacun va se situer dans ce nouveau contexte et l'enseignant ou le responsable du groupe devra diriger ce petit monde. Il aura alors recours à différents moyens pour canaliser les montées de violence. Par exemple, il mettra sur pied des petites scènes où chacun jouera son rôle; il emmènera les enfants à la découverte du monde extérieur (les tensions diminuent beaucoup hors du contexte de la classe), il organisera des ateliers de poterie (le malaxage de la glaise apaisant).

Par ces exemples, l'on veut démontrer que l'enseignant ne doit pas réprimer la violence, mais l'utiliser pour faire découvrir à l'enfant toute la richesse de sa personnalité.

La télévision, autre grande «éducatrice» des temps modernes, ne permet pas cette sublimation. Interrogés à ce sujet, les enfants citent tous l'exemple de la violence gratuite à l'écran. Celle-ci leur paraît anormale, car elle est sans aucune relation avec le réel.

La violence n'est donc pas l'ennemie de l'éducation, mais doit être utilisée par celle-ci afin de dépasser le stade de la confrontation pure et brutale, pour arriver à un épanouissement de chacun, respectueux d'autrui.

Martine Nardin-Bédât

La TV comble des vides affectifs

La TV possède un «atout» subtil et pernicieux. Elle permet de faire éprouver au spectateur un sentiment d'activité, avec une sensation de participation intensive, tout en le laissant jouir de la sécurité et de la tranquillité d'une passivité absolue.

Pour cela, il suffit de choisir les programmes les plus chargés d'actions possibles. On effectue une simulation d'activité dans l'espoir, l'illusion de compenser la passivité de l'expérience.

Un programme lent et basé sur la réflexion fait, au contraire, rapidement ressortir la passivité de l'action. Il devient vite insupportable à celui qui veut se donner des illusions.

La violence ne correspond donc pas à un goût profond des producteurs d'émissions, mais elle est, avec les spots et les clips, le meilleur vecteur de situations rapides.

LES EFFETS

D'aucuns prétendent que la violence à la TV n'a pas d'incidences négatives sur le comportement des enfants. Cette conclusion semble hâtive. On peut en effet formuler l'hypothèse suivante:

- Si l'on admet que les spots publicitaires ont une influence sur le comportement des acheteurs potentiels, par mimétisme;

- Si l'on admet également que les résultats des sportifs de haut niveau ont un impact sur l'engouement des jeunes pour tel ou tel sport;

il devient difficile d'imaginer que la violence à la TV soit parfaitement inoffensive!

L'évolution des moyens de communication de masse a fortement perturbé notre univers culturel. Aujourd'hui, les enfants passent souvent plus d'heures devant le petit écran qu'à l'école!

Pourtant, cet instrument est

encore mal maîtrisé et il serait plus judicieux de limiter les risques, en excluant la violence gratuite.

LES IMPLICATIONS

Dans la famille, une TV de violence est susceptible de renforcer des réflexes conditionnées, tels que:

Le mépris

Elle justifie l'idéologie de la violence, en prônant la raison du plus fort. Il en découle le mépris du plus faible.

Le stress

Elle dissipe un tel concentré de crimes qu'elle renvoie une image angoissante du monde dans lequel on vit. L'opinion finit par exagérer considérablement la violence qui existe réellement.

Le pessimisme

Elle crée un état dépressif et de découragement, car ce qu'on y voit est souvent négatif.

Les stéréotypes

Elle déforme la réalité: les femmes sont souvent victimes, faibles, gourdes ou allumeuses. Les hommes sont durs, machos et ne respectent pas les femmes. L'étranger est souvent le méchant.

Agissant comme succédané, la TV comble des vides affectifs. L'enfant seul se réfugie devant l'écran faute de mieux. Mais les programmes pour enfants, tels qu'ils sont conçus, imposent un choix, une présence, une surveillance, car chaque enfant (comme chaque adulte) reçoit le message télévisuel de façon intime et aussi diversifiée que peuvent l'être les caractères. (Extraits d'une étude traitant de la violence à la TV)

Anne-France Zünd, Anne-Lise Liechti et Henri Von Kaenel

- Lire de Ségolène Royal, *Le ras-le-bol des bébés zappeurs*, Paris, Laffont, 1989.



L'école vue par Sempé dans «Les Récrés du petit Nicolas».

● mini-annonces

● demandes d'emploi

Jeune homme, avec permis de taxi et ambulance (B1) cherche place de **CHAUFFEUR-LIVREUR** semaine de 5 jours. Ecrire sous chiffres 28-463590 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Jeune femme **CAP BIJOUTIER MÉTAUX PRÉCIEUX** cherche emploi. Libre début janvier. ☎ 0033/81 68 83 93. 28-463564

HORLOGER, spécialisé sur le chronographe, cherche travail à domicile. ☎ 038/53 30 80 28-126210

Monsieur 40 ans **DIPOSANT PERMIS FRONTALIER CHERCHE EMPLOI**, étudie toutes propositions. ☎ 0033/81 67 38 56. 28-463552

● offres d'emploi

2 enfants de 2 et 5 ans cherchent **TRÈS GENTILE DAME** pour les garder à leur domicile environ 1½ jour par semaine. Ecrire sous chiffres 28-463593 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● immobilier

A louer 1er janvier 1991 à La Chaux-de-Fonds **MAGNIFIQUE DUPLEX 4½**, mansardé, cuisine agencée. ☎ 039/28 61 14. 28-463587

Particulier cherche à acheter **PETIT IMMEUBLE À RÉNOVER**. Ecrire sous chiffres 28-470894 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Monsieur seul, dans la septantaine, cherche **APPARTEMENT 2 PIÈCES OU STUDIO AU LOCLE**. ☎ 038/31 73 24 ou 039/26 01 71. 28-470899

A vendre **MAISON** à rénover avec 29 ares de terrain à 5 km de Pontarlier-est. Prix: SFr. 180000.-. Ecrire sous chiffres 28-470881 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● chambres à louer

TOUT DE SUITE, INDÉPENDANTE, TOUT CONFORT. ☎ 039/23 26 05 heures repas. 28-463586

● perdu

BOURSE ROUGE à la Coop Le Locle. Prière de la rapporter au poste de police. Bonne récompense. ☎ 039/31 33 77. 28-470892

● marché de l'occasion

BUS VW transporteur, 9 places, moteur 34 000 km. Fr. 2200.-. ☎ 038/51 38 71. 87-60296

Magnifique **NISSAN STANZA 1,6**, 5 portes, année 1984, 87 000 km, expertisée, garantie 2 mois. Fr. 3900.-. ☎ 038/33 75 55. 87-60296

Vends **BUS MITSUBISHI 4x4, 2,5 TURBO D**, juillet 1990, 12 000 km. Etat neuf, Fr. 34 000.-, cédé Fr. 28 000.- à discuter. ☎ 039/28 40 27 le soir. 28-463591

Vends **FIAT UNO 45 FIRE**, pneus sur jantes été-hiver, 14 500 km, novembre 1987, prix à discuter. ☎ 039/26 88 35. 28-463578

Vends **ALFA ROMEO 33**, 4x4, 77 000 km, 4 jantes supplémentaires, phares brouillard, radiocassette. Expertisée, en parfait état. Fr. 8500.- à discuter. ☎ 039/26 52 22, interne 16. 28-463535

● à vendre

4 PNEUS NEIGE 175/70 x 14, Fr. 150.-. **2 PNEUS NEIGE 195/65 x 14**, Fr. 80.-. **JANTES BMW**, Fr. 20.-. ☎ 039/26 01 71. 28-470896

CHAMBRE À COUCHER LOUIS XV, noyer chevron, fabrication suisse (1920), coiffeuse tryptique glaces biseautéées, deux chevets, superbe état. Fr. 4000.-. ☎ 065/53 11 21 (travail). 28-463579

● amitié-mariage

CÉLIBATAIRES ET PERSONNES SEULES, si vous avez envie de créer des contacts, de rencontrer des gens bien, de passer des week-ends de sport ensemble, suivre des cours de communication et relation, nous organisons tout cela. Demander renseignements 038/24 04 24 de 9 à 19 heures. Partenaire-Contact, Neuchâtel - Genève - Nyon - Sion. 28-001148

● nos amies les bêtes

Setter Gordon, boxer, grand griffon, chats. **ANTIVIVISECTION ROMANDE**. ☎ 039/23 17 40 ou 039/23 46 21. 91-551

● divers

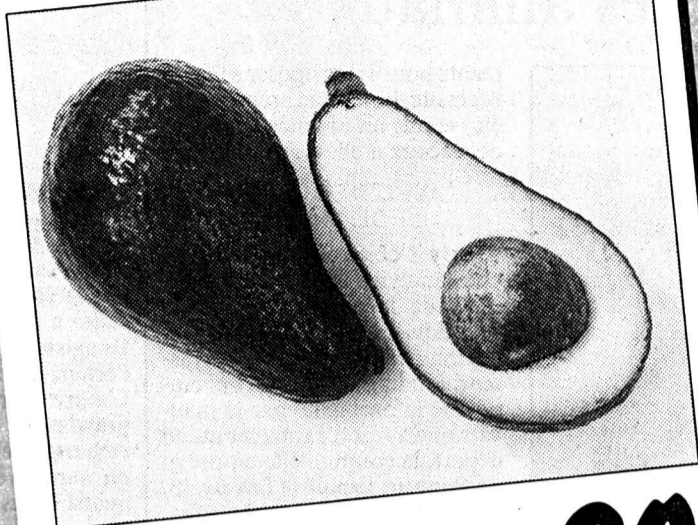
VOS ENFANTS vous posent problèmes? Parents-Informations écoute et aide. Lundi 18 à 22 heures, mardi et mercredi 9 à 11 heures, jeudi 14 à 18 heures. ☎ 038/25 56 46 28-000890

ORGANISTE ANIME BALS, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 91-45380

La promotion-fraîcheur:

Avocats

Offre spéciale du 28. 11 au 1. 12



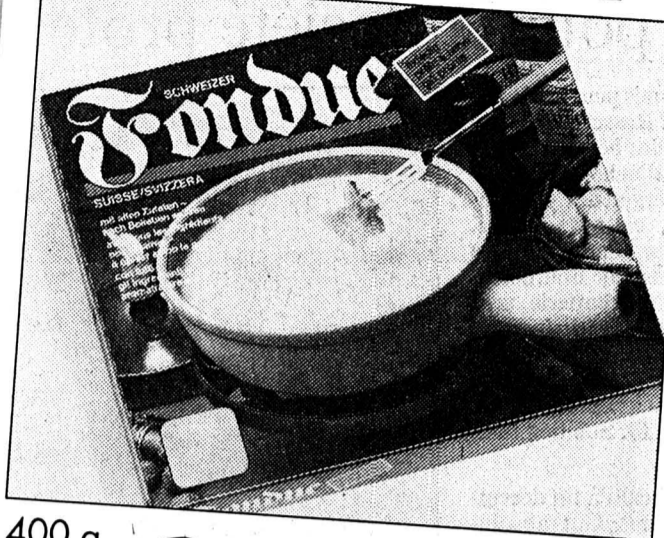
La pièce

-.90

La super-promotion:

Fondue prête à servir

Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12



400 g

~~4.60~~ **3.60**

(100 g -.90)

800 g

~~8.80~~ **7.-**

(100 g -.87,5)

La surprise:

MELECTRONIC MSD-CD 8000
Enregistreur radio stéréo
avec lecteur de CD

OUC, OM, OL, copie à grande vitesse, puissance de sortie de 2 x 6 W, lecteur de CD à mémoire pour 16 titres, microphone incorporé, double platine à cassettes. Fonctionne sur secteur ou avec piles.



Garantie 2 ans

260.-

Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12
Fromage d'Italie à cuire

Le kg **8.00**

Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12
Huile de carthame

7,5 dl ~~4.60~~ **3.60**
(1 dl -.48)

Offre spéciale du 28. 11 au 8. 12
Noix de Californie

Sachet de 500 g **2.10**
(100 g -.42)



Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12
Cafés Boncampo, Zaun et Extra-léger en grains ou moulus et emballés sous vide

250 g -.50 de moins
500 g 1.- de moins
1kg 2.- de moins
Exemple: Boncampo



500 g en grains **3.60**
2.60
(100 g -.52)

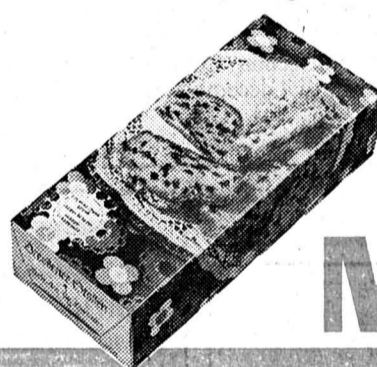
Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12
Farce pour vol-au-vent en boîte de

410 g ~~3.-~~ **2.40**
(100 g -.58,5)

810 g ~~5.50~~ **4.40**
(100 g -.54,3)

Offre spéciale du 28. 11 au 4. 12
Brioche de Dresde

750 g ~~7.80~~ **6.20**
(100 g -.82,7)



Etoile de Noël avec cache-pot



Le pot **5.80**

44-002706

MIGROS

● divers

EXPO CARRELAGE

MATERIAUX SA CRESSIER

RUE DU LOCLE 23 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 54 00 - Fax 039/26 07 38

Heures d'ouvertures:
lundi au vendredi 14 à 18 heures.

28-000675

L'annonce, reflet vivant du marché

● finance



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ No: _____
NP/Domicile: _____
Date de naissance: _____ Signature: _____
Adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
23, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphoner
039 - 23 16 12

Banque Procrédit
12, Rue Dufour
2500 Bienne 3

032 - 23 59 51

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

Où les chats vont-ils percher?

Problèmes de locaux pour la Société protectrice des animaux

Avenir compromis pour la chatterie de la SPA ? Rassurons tout de suite les amis des bêtes: pendant les fêtes de fin d'année, elle pourra encore héberger des pensionnaires. Après, on ne sait pas. C'est que, comme nous l'avions déjà écrit, l'immeuble Bournot 13 qui abrite cette chatterie sera (parmi d'autres) prochainement démolie dans le cadre du réaménagement du centre-ville. Une solution s'était ébauchée avec l'immeuble Envers 18. Solution tombée à l'eau.

«Nous avons jusqu'à fin décembre. Puis il nous faut absolument trouver quelque chose, et on continue les démarches, mais ce n'est pas facile» confie Francis Mottier, président de la SPA au Locle, une société plus riche en dévouement qu'en espèces sonnantes et trébuchantes. Et si on ne trouve pas de locaux de remplacement? «Il n'y aura plus de chatterie au Locle.» Ce qui serait une triste fin pour cette institution charitable qui recueille chats pensionnaires et chats errants depuis 1981. Une lutte antiabandons qui marche très bien. D'ailleurs, la chatterie fait immanquablement le plein lors de périodes chaudes comme les vacances.

Or, une solution semblait toute trouvée. La commune proposait d'offrir, contre entretien, l'immeuble Envers 18 aux sociétés locales et s'engageait à refaire l'enveloppe extérieure et le toit. Une somme de 200.000 fr était prévue à cet effet dans la planification financière 1990-1993. «Nous aurions aussi installé une colonne d'eau et une colonne d'électricité, avec ta-



L'immeuble Envers 18: on en a discuté et puis... (Impar-Perrin)

bleau à chaque étage» ajoute le conseiller communal Charly Débieux.

La SPA (ainsi que trois autres sociétés) était d'accord d'entrer en matière. «On s'était dit qu'avec, disons, 10.000 fr on aurait pu faire quelque chose de bien. Nous avons déjà fait des projets. D'autant plus qu'on ne nous autorise pas à aller n'importe où!» relève M. Mottier.

Mais le 8 octobre, lors de l'assemblée générale du Groupement des sociétés locales (qui compte 68 membres), l'immeuble Envers 18 a été refusé par 35 voix contre deux, plus des abstentions.

DES LOCAUX À SOI

Rémy Cosandey, président du groupement, souligne pourtant, qu'au début, «nous étions partants.» On déchantait après une

visite des lieux. «Cependant nous avons décidé d'aller jusqu'au bout et de faire une étude précise.» Le groupement prend contact avec trois architectes et un ingénieur en chauffage. «Pour assurer la sécurité de l'immeuble et un minimum d'hygiène, il fallait prévoir un investissement de 400.000 fr. Ce n'est pas possible de donner quatre coups de pinceaux et d'installer un radiateur dans un coin, en laissant le reste de l'immeuble tomber en ruine.» En y ajoutant les intérêts, frais de fonction (taxe foncière, assurances) le groupement avait calculé qu'il en coûterait 4000 fr par mois pour l'ensemble de l'immeuble.

Un immeuble qui compte six logements. La Militaire, par exemple, était partante pour tout un étage. Le groupement aurait aussi voulu deux loge-

ments pour les proposer selon la nécessité (réunions, répétitions, etc) «mais les sociétés voulaient des locaux à elles».

AVEC DES COUPS DE MAIN

Charly Débieux a pour sa part une analyse totalement différente de la situation et réfute énergiquement le fait que la commune ait voulu se débarrasser dudit immeuble. «Ils ont empoigné le problème par le mauvais bout!» Et d'expliquer qu'au départ, la commune avait prévu de faire un locatif à Envers 18, moyennant certains travaux. Les enveloppes du bâtiment, après examen, s'étaient révélées saines. De plus, l'immeuble est au centre-ville, à proximité de la future place publique prévue dans le projet de réaménagement. D'où l'idée d'offrir Envers 18 aux sociétés locales.

«Mais ils n'ont pas compris ce que nous demandions!» M. Débieux estime qu'avec 10.000 fr par logement, on aurait pu avoir des locaux impeccables (pour la destination qu'on leur prévoyait), à condition «que le peintre d'une telle société, l'électricien d'une telle autre, donnent un coup de main!» Ça n'a pas joué. Alors retour à la case départ: «Nous avons confié un mandat à un architecte de la place pour en faire des appartements.»

En attendant, le problème des locaux n'est toujours pas résolu. Sans compter tous les hôtes - provisoires - de l'ancienne poste qu'il faudra bien recaser un jour ou l'autre. CLD

Main basse sur les poubelles

Voleurs trop pressés au vestiaire de la Croix-Rouge

Plutôt culottés, ces gens pas très délicats qui vont se servir dans les sacs de vêtements de la Croix-Rouge sans bourse délier. Depuis que le vestiaire de la section locale a été inauguré, ça défile... Ils agissent parfois à la vitesse de l'éclair, avec un toupet infernal. L'autre jour, ils ont frappé un grand coup: dix sacs de 100 litres embarqués en même temps. Mais on aurait voulu voir leurs têtes quand ils les ont ouverts...

«Depuis que nous avons inauguré le vestiaire, en mai dernier, nous nous faisons voler toutes les semaines» soupire la présidente de la section locale Nicole Vermot. Et cela pour avoir voulu rendre service! Comme le vestiaire n'est ouvert que le jeudi après-midi, la section a aménagé un cagibi sous l'escalier, avec une trappe, pour que les personnes qui apportent des dons puissent les entreposer en attendant. Les malandrins vont se servir, prenant ce qui leur convient en fouillant les sacs et laissant le reste éparpillé sur le sol. A charge des bénévoles de ranger tout ça.

Dans le vestiaire même, on se fait voler. «Des gens arrivent avec des souliers percés et repartent avec des bons...» Un gosse s'est fait ramasser son vélo, une voisine, son pousse-pousse. Il y a trois semaines, une bénévole pose deux sacs pleins d'habits fraîchement lavés sur le trottoir, devant le vestiaire, va parquer sa

voiture rue Bournot, revient: un sac de disparu.

Pourtant l'autre soir, ces Arsène Lupin au petit pied se sont fait attraper. Comme d'habitude à la veille du passage de la voirie, Nicole Vermot descend ses poubelles dans le cagibi: dix sacs de 100 litres. Le vendredi matin, son mari va pour les porter sur le trottoir: évanouis, tous les dix! «Ils ont rien peur!» pouffe la présidente, qui dans ce cas-là n'était pas trop marrie de la perte.

Ils remettent ça lundi soir passé. Nicole Vermot est dans son bureau, en train de manier son ordinateur. «J'avais mis deux sacs poubelles vers la porte, en attendant d'avoir fini mes cours.» Hop, envolés eux aussi.

Encore plus fort: vendredi, un gendarme arrive sur les lieux. Et pourtant! «On était en train de discuter dans le vestiaire, pendant qu'on nous volait un cornet dans le cagibi!»

Nicole Vermot n'est pas du genre à gémir sur ses malheurs, mais avoue que «c'est un peu décourageant». Elle ne sait trop quelles mesures prendre, et estime que ce n'est pas le rôle de la Croix-Rouge de dénoncer des voleurs. «Les magasins aussi se font voler malgré tous leurs dispositifs de sécurité. Alors chez nous, où ça marche sur la confiance...»

En attendant, la gendarmerie va effectuer des contrôles de temps en temps. CLD

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 28 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas). Samedi 1er décembre, souper des membres: rendez-vous à 19 h au Restaurant de la Jaluse.

CAS groupe des aînés. - Stamm le lundi à 18 h au Café du Jura.

CAS groupe féminin Roche-Claire. - Samedi 8 décembre,

repas de Noël au chalet, inscriptions jusqu'au 4 décembre, tél. 31.23.17. Gardiennage: 8-9 décembre, C. Vallon, S. Scheurer.

CAS section Sommertel. - Vendredi 30, assemblée générale annuelle à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz. Samedi 1er, Noël de l'OJ au Fiottet. Lundi 3, délai d'inscription pour le Noël de la section. Gardiennage: l'OJ.

Cheur d'hommes «Echo de l'Union». - Samedi 1er décembre, Noël de l'Avivo, à 13 h 40 à la salle Dixi. Lundi 3 décembre, répétition à 20 h au local.

Club jurassien, section Col-de-Roches. - Mardi 4 décembre, à

19 h 45 au collège Daniel-JeanRichard, conférence-diapositives sur le thème «Laponie norvégienne» par Denis Goll, clubiste.

Club des loisirs. - Jeudi 29 novembre à 14 h 30 au Cercle de l'Union, 2e match aux cartes.

Contemporaines 1918. - Mardi 4 décembre à 11 h au Cercle de l'Union, repas de Noël.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agilité, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

PAUL

est né le 26 novembre 1990 à 17 h 59

L'heureuse famille: Ghislain, Anne-Lise et Claude BUTSCHER - CATTIN Combe-Sandoz 11 2400 Le Locle

28-14122

Publicité intensive, publicité par annonces

CELA VA SE PASSER

Des Ponts-de-Martel au Cameroun

Jeudi 29 novembre, le Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel assistera à un exposé-diapositives sur le Cameroun, par M. et Mme Michel Robert. Le culte est à 14 h et la séance, à 14 h 30, à la salle de paroisse. (comm)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Grezet Loïc, fils de Grezet Jean-Marie et de Grezet née von Allmen Christiane Josette. - Faivre Mylène, fille de Faivre Charles

Albert et de Faivre née Clivaz Françoise Andrée. - Simonin Lionel, fils de Simonin Jean-Marc et de Simonin, née Huguenin-Virchaux Sylvie Catherine.

offres d'emploi



Mise au concours

La direction des Services industriels met au concours, pour les usines Cridor et Service communal de chauffage urbain, un poste de

machiniste

rattaché à l'équipe d'exploitation.

Exigences: préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances professionnelles polyvalentes et jouissant d'une bonne santé.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, chef des usines, ☎ 039/276 801.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la direction des Services industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 novembre 1990.

28-012393

L'annonce, reflet vivant du marché

SMH ENGINEERING

SMH ENGINEERING, Société spécialisée dans l'automatisation de la fabrication et du montage appartement au Groupe SMH, (connu par ses produits SWATCH, OMEGA, TISSOT, etc.) cherche pour son centre de Fontainemelon

mécaniciens de précision et mécaniciens outilleurs

Nous vous offrons un travail intéressant et varié dans le secteur de l'assemblage automatique et de la fabrication d'outils divers destinés à ces machines.

Veillez prendre contact avec M. B. Horgler, chef de production de SMH ENGINEERING SA, c/o ETA SA, 2052 Fontainemelon, No. de tél. 038/54 11 11, interne 3366.

SMH ENGINEERING AG
CH-2540 Grenchen, Switzerland
Schmelzstrasse 16
Telefon 065/51 31 11, Fax 065/52 59 70,
Telex 934 146

37-12789

immobilier

A louer sur l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds

2 BUREAUX 23 m² et 17 m²

Offre sous chiffres P 33-609680, Publicitas, 9001 Saint-Gall.

Particulier cherche à acheter au centre de La Chaux-de-Fonds

immeuble commercial

Paiement comptant. Ecrire sous chiffres 28-950596 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171

LAISSEZ-NOUS FAIRE!

Vous voulez vendre votre bien immobilier (terrain, villa, appartement, immeuble) etc. Un coup de fil et nous nous chargeons de tout le reste.

MEMBRE SNGCI

divers

Entreprises qualifiées pour rénovation d'immeubles

Tél. 039/28 32 00 - 039/28 57 30

28-126224

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARABIC FINANCIERS S.A.R.L.
3017 NIUCHATHI
038.33.6970



Dick Optique Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
28-012367



RECHERCHE SUISSE CONTRE LE CANCER 1990
ECHEC AU CANCER
CCP 30-3090-1

L'AIGLON

il est terrrrrrrii...ble



Lève-toast,
couche-tard & compagnie

L'AIGLON
Grand vin mousseux

22-003711

Publivins SA *B-G

divers

RESTAURANT - RÔTISSERIE

Chez Sandro

Gare 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 87

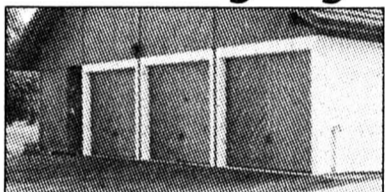
Judi 29 novembre

COMPLET

Nous remercions notre fidèle clientèle pour sa compréhension.

91-207

Portes de garage



La nouvelle gamme Uninorm est fonctionnelle, artisanale ou stylisée, dans toutes les dimensions et pour tous les budgets. Venez visiter notre expositions ou demandez nos prospectus.

uninorm 1029 Villars-Ste-Croix
Croix-du-Péage, tél. 021 635 14 66

105-250/41

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.

Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30

Intermédiaires exclus

91-11

**Publicité
intensive -
Publicité
par
annonces.**

innovation



LE LOCLE - ☎ 039/31 66 55
Pour vous, le meilleur.

28-12600(14)

Gestion financière et comptable

FIDERA

Spécialiste à disposition pour études sans engagement.

Veuillez nous contacter au:
039/31 85 85 / 039/31 14 19
ou écrire à Fidera, 2400 Le Locle.

28-14252

La Brocante du Quartier-Neuf

vous offre un grand choix d'antiquités avec de nombreuses idées cadeaux et dans tous les prix: porcelaines, verrerie, bijoux, bibelots, livres et gravures régionales, etc. Ouverte tous les mercredis et jeudis de 13 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous. Entrée libre.
Willy Thévenaz, J.-J.-Huguenin 17-19, 2400 Le Locle.
☎ 039/31 68 67.

28-14214

autos-motos-vélos

Sécurité et puissance: Peugeot 405 X4.

4x4



Sûre dans toutes les conditions routières, confortable et pleine de tempérament: la nouvelle Peugeot 405 X4 avec traction intégrale permanente, suspension arrière électro-hydraulique et correcteur automatique d'assiette.

405 GRI/SRI X4: traction intégrale permanente tout temps (TT) avec différentiels à blocage électrique. 405 Mi16 X4: sportive hi-tech avec traction intégrale à hautes performances (HCR) et différentiels à blocage automatique

ainsi que système antiblocage des freins (ABR).

Eprouvez la sécurité X4 chez nous.
Peugeot 405 GRI X4, Fr. 27 290.-.
Peugeot 405 SRI X4, Fr. 29 995.-.
Peugeot 405 Mi 16 X4, Fr. 36 990.- (ill.).

Offres de financement et de leasing avantageuses grâce à Peugeot Talbot Finance.

PEUGEOT 405 X4
UN TALENT FOU.

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42
Le Locle - ☎ 039/31 37 37

28-012006

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT

immobilier

A vendre, à La Chaux-de-Fonds dans immeuble résidentiel, quartier ensoleillé, près des transports publics, le dernier

3 pièces mansardé

de la première étape de construction.

Grand balcon, cuisine agencée, cheminée

de salon, ascenseur, garage collectif.

Renseignements et vente: 039/23 83 68

28-000440



HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA

Agence générale pour le canton de Neuchâtel, le canton du Jura et le Jura bernois

51, rue des Moulins 2004 Neuchâtel Tél. 038/25 94 94

A louer aux Geneveys-sur-Coffrane

à mi-chemin (10 minutes) de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité de l'école, des commerces et de la gare, centre sportif et piscine couverte au village, vue magnifique sur les Alpes

**APPARTEMENTS
NEUFS**

3 pièces, 87 m² Fr. 1420.- + 120.- de charges
4 pièces, 94 m² Fr. 1535.- + 160.- de charges

Plusieurs appartements sont équipés de cheminées de salon, d'autres de vérandas habitables.

Places dans garage collectif: Fr. 80.-.

Pour tous renseignements:



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

28-000486

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
Vendredi 30 novembre 1990 à 16 h 15
au grand auditorium de l'institut de chimie

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Pierre-François Deschenaux, chimiste diplômé de l'Université de Neuchâtel:

Synthèses énantiospécifiques de produits naturels hétérocycliques, à partir de blocs chiraux dérivant de l'ester acétylacétique

Le doyen: Cl. Mermod

28-000064

La banque du prêt personnel.

Exemples de prêt personnel

Montant	24 mensualités	36 mensualités	48 mensualités
10'000.-	475.30	335.60	265.80
20'000.-	950.50	671.20	531.50
30'000.-	1425.80	1006.80	797.30

Demande de prêt Pour Fr. _____ (max. 40'000.-)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA/Lieu: _____

Date de naissance: _____ Tél.: _____

Date: _____ Signature: _____

BCC & GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
039 23 91 23, Neuchâtel, Delémont, Porrentruy

03-011640

Deux «plus» pour une économie CIM et Interface: les nouveaux outils de la promotion

La votation cantonale du week-end prochain revêt une importance particulière pour les acteurs et promoteurs de l'économie neuchâteloise: à travers les projets CIM et Interface, il ne s'agit rien de moins que de permettre la modernisation, le renforcement et le développement de l'économie cantonale. Le délégué aux questions économiques et les membres du comité de la Communauté neuchâteloise d'intérêt pour le CIM (CNIC), ont rappelé hier les enjeux du prochain scrutin.

Dans le domaine de la productivité - la fabrication intégrée par ordinateur (CIM) postulant la gestion et le contrôle de toutes les tâches de l'entreprise avec l'aide de l'informatique - la Suisse est en retard. Raison pour laquelle un programme de rattrapage d'envergure nationale a été lancé avec le projet de création de 7 centres régionaux de formation CIM à travers le pays.

Ce sur quoi sera appelé à se prononcer le souverain neuchâtelois ce week-end est justement la participation neuchâteloise à

ce programme. En l'occurrence, la création d'un des six centres romands de promotion CIM - le Centre de promotion CIM neuchâtelois (CPCN) qui sera implanté et lié à l'Ecole technique du Locle - rattaché au futur Centre CIM de Suisse orientale (CCSO) basé à Fribourg.

Quels objectifs poursuit-on au niveau cantonal avec la création de ce nouveau centre? «Améliorer la compétitivité, les prestations, la flexibilité et la productivité des entreprises du canton, en particulier des PME, en propageant les techniques de la productivité et en permettant à ces entreprises de se réorganiser en informatisant leur processus de production», explique Jean-Pierre Gindroz, membre du comité de la CNIC.

Pratiquement, le Centre de promotion CIM neuchâtelois sera mis sur pied par la CNIC. Il devrait être opérationnel au début de l'an prochain - un directeur est actuellement recherché - et occupera l'équivalent de deux collaborateurs à plein temps dans la phase initiale. Le CPCN organisera des actions d'infor-

mation et de formation au concept CIM et coordonnera les développements neuchâtelois ainsi que les transferts de savoir-faire. A ce titre, la CNIC, créée en avril dernier, n'a pas attendu la réalisation du centre neuchâtelois pour déjà faire œuvre de pionnier en mettant sur pied 4 séances de sensibilisation au concept CIM, dont une s'est tenue hier après-midi dans les locaux de l'entreprise Câbles de Cortaillod SA.

Financièrement, la Confédération injectera 102 millions de francs dans le programme national. Le CCSO de Fribourg, qui assurera la gestion de l'information commune au niveau romand, a sollicité de la Confédération une participation de 20 millions. Avec un budget de 36 millions, il en restera donc 16 à charge des cantons. La part neuchâteloise se montera ainsi à 1,85 million réparti sur 6 ans, soit, avec une marge de sécurité, 400.000 francs par an.

MONSIEUR INTERFACE

«Le concept Interface», dont le sort se jouera aussi dans l'urne

ce week-end, «est né du constat que l'économie neuchâteloise ne bénéficiait pas de toutes les retombées de son infrastructure de recherche», explique Francis Sermet, délégué aux questions économiques.

D'où l'idée de créer une organisme d'encadrement pour favoriser la réalisation industrielle d'inventions et de moyens techniques nouveaux développés dans les écoles et laboratoires du canton. Comment? En subvenant d'une part une Fondation neuchâteloise pour le soutien à la recherche appliquée (FSRA) et, d'autre part, sur le principe d'un mini-parc technologique, en ouvrant à proximité des centres de recherche des structures d'accueil où le chercheur pourrait développer un produit prometteur et l'amener à maturité industrielle. Le tout sous la responsabilité d'un Monsieur Interface qui, agissant sur mandat de 4 ans renouvelable, assurerait concrètement les liens entre chercheurs et entreprises. 500.000 francs par an devraient être dévolus au projet Interface. (cp)

Le vidéotex en classe Télématique: première concrétisation d'un projet de l'IRDP

Un vidéotex à côté des craies et du tableau noir? Bientôt une réalité pour 15 classes de Suisse romande et du Tessin, grâce au contrat passé hier à Neuchâtel entre l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques (IRDP) et la société de services Arcantel S.A. Un projet-pilote soutenu par les PTT dans le cadre des Communautés modèles pour la communication du Val-de-Travers et qui marquera la première percée de la télématique à l'école obligatoire sous la forme d'un service vidéotex dénommé *EDUTEX #.

Première concrétisation du projet «Liaison télématique à l'école obligatoire», les signatures apposées hier par les responsables de l'IRDP et d'Arcantel au bas d'un contrat se traduiront dans la réalité d'écoliers suisses romands et tessinois par l'apparition d'un terminal et d'un ordinateur dans leurs classes respectives. Dans le canton de Neuchâtel, ce sont des classes des écoles primaires de Couvet, Marin et La Chaux-de-Fonds et, pour le niveau secondaire, de Fleurier qui ont été retenues. Une extension à des classes de Suisse allemande et même de France voisine, où des expériences similaires sont déjà en cours, est envisagée à moyen terme.

OBJECTIFS

Objectif premier du projet? Permettre aux élèves et aux maîtres d'expérimenter les possibilités offertes par la télématique en milieu scolaire au niveau pédagogique par l'échange d'informations à travers le support du

vidéotex. Mais aussi contribuer à «faire de l'école un lieu de développement et de rayonnement et éviter sa marginalisation face aux nouvelles technologies de la communication», explique Jacques-André Tschoumy, directeur de l'IRDP.

Concrètement, d'ici fin février 91, Arcantel S.A. développera et mettra au point le service *EDUTEX # (ou *4020 #). Ce service offrira différents outils que les classes connectées, élèves et enseignants et même parents, pourront utiliser grâce à des mots de passe spécifiques, pour consulter, gérer et enrichir les contenus de pages d'applications. Diverses activités communes pourront ainsi être imaginées entre les classes participantes comme par exemple des correspondances scolaires, des rédactions collectives, des échanges interlinguistiques, des concours et des jeux. Des boîtes à lettres électroniques permettront en outre l'envoi et la réception de messages. Les maîtres pourront aussi utiliser ce canal pour procéder à des échanges méthodologiques et créer une mini-banque de données scolaires en rapport avec les programmes.

L'expérience, qui devrait durer jusqu'en 1992 et qui est financée par l'IRDP et les PTT ainsi que les communes pour l'achat du matériel nécessaire, sera suivie par un chercheur de l'IRDP, qui fournira un rapport. A terme et au vu des résultats, on se prononcera sur la poursuite, voire la généralisation d'une utilisation intégrée de la télématique en milieu scolaire. (cp)

Fanfares: fusion réussie Musique militaire et «Helvetia»

Honte à ceux qui avaient prédit la mort des deux sociétés lorsque la fusion de «L'Helvetia» de Saint-Blaise et de la Musique militaire de Neuchâtel s'est opérée!

Quinze mois après la création de l'association, le bilan est des plus réjouissants comme l'a relevé son président Jean-Paul Perroz. Sponsorisée par une entreprise marinoise (une première pour une fanfare!), financièrement soutenue par quatre communes, la nouvelle société de musique a paradé avec autorité lors de la Fête des vendanges.

Prête pour un double concert qu'elle donnera à Saint-Blaise et à Neuchâtel les 15 et 16 décembre, elle a des rendez-vous à faire pâlir d'envie d'autres corps de musique: participation au carnaval de Mulhouse en février, parade sur la place de la Défense à Paris pour Antenne 2 (en octobre)...

Elle prépare par ailleurs une surprise pour le 700e, entre autres...

Les responsabilités sont bien partagées au sein de l'association qui a son école de musique. Quarante élèves y sont actuellement formés. Mais, attirer les jeunes dans la fanfare se révèle assez difficile aujourd'hui et le directeur Gérard Viette le déplore. Pourtant, quel autre jeune musicien amateur a-t-il l'occasion de jouer en public 25 à 30 fois par an? (at)

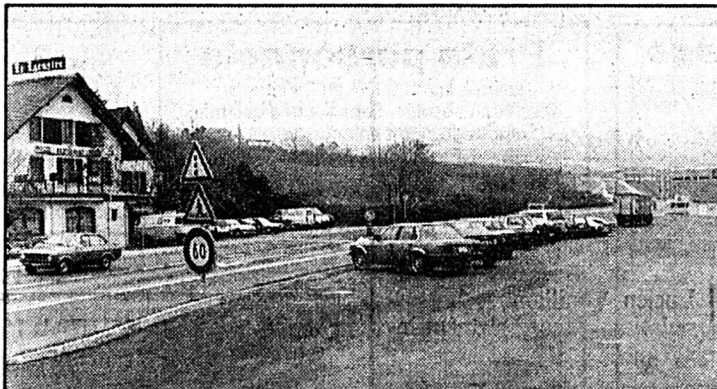


Heureux dans ses nouveaux locaux! (Comtesse)

Un parking pour géants Pour les poids lourds sur le Littoral

«Depuis plusieurs années, on nous demandait la création de places de parc pour poids lourds sur le Littoral», explique M. Hussain, ingénieur, chef de l'Office des routes cantonales. «Nous n'attendons plus que des conditions météorologiques favorables pour réaliser le marquage».

Entre Vaumarcus et Le Landeron, les poids lourds ne disposent que de très peu de places de parc. Le parking de La Brena existait déjà, mais il n'était pas convenable... La consultation du Groupement des communes du Littoral n'ayant pas permis de trouver un emplacement meilleur, ce parking a été aménagé. Lors de la correction de la route entre Peseux et La Brena, des matériaux avaient déjà été amenés en prévision du remblayage. Colombier insistait



Dernière opération à réaliser, le marquage des places de parc. (Comtesse)

pour que l'Etat mette de l'ordre...

Voilà qui est fait. Le nouveau parking peut recevoir 7 camions-remorques, 9 camions et une quinzaine de voitures. Le gros œuvre est achevé et seules

les conditions météorologiques ralentissent le marquage. Les travaux ont commencé cette année, ils se terminent. Ils auront coûté 300.000 francs, dans le cadre du budget annuel. AO

Garde-port et cantonnier

Deux postes à créer à la commune de Saint-Blaise

Les salaires ont eu, entre autres, une incidence fâcheuse sur le budget déficitaire de Saint-Blaise. Cette constatation n'influe pas sur la nécessité de créer deux nouveaux postes au sein des services communaux: garde-port et cantonnier.

Un déficit de 320.130 fr est apparu au bouclage du budget pour 1991 de la commune de

Saint-Blaise. Par rapport aux comptes 1989, les revenus ont augmenté de 12,84% alors que les charges accusent un accroissement de 22,87%.

Selon le rapport du Conseil communal, l'évolution est due aux salaires et charges sociales, aux taux des intérêts passifs et au taux d'inflation. Il en donne pour preuve que, par rapport à 1989, les charges salariales ont

crû de 16,82%, les intérêts passifs de 28,85%, les charges de santé de 14%, la prévoyance sociale de 37,28%, l'enseignement et la formation professionnelle de 26,50%, la «culture, loisirs, sports» de 66,16% et les transports (TN) de 24,49%...

Ce budget sera examiné jeudi 6 décembre par le législatif. (at)

VIE SYNDICALE

Revendications de la FOBB Les maîtres plâtriers peintres s'étonnent

L'Association patronale des maîtres plâtriers peintres est très surprise de la publicité donnée par la FOBB, Syndicat du bâtiment et du bois, au sujet des pourparlers ouverts en vue de la conclusion d'une future Convention collective de travail. Elle voit à tout le moins cinq raisons à cela:

1. Jusqu'à ce jour, il n'y a eu qu'une seule séance de pourparlers, qui s'est déroulée le 31 octobre 1990. A cette occasion, il ne s'est agi que d'une présentation des revendications respectives sans que ni l'une ni l'autre délégation ne prenne position

point par point sur les demandes du partenaire.

2. La volonté de l'Association patronale n'est pas et n'a jamais été de démanteler des acquis sociaux, mais, au contraire, même d'apporter des améliorations sur certains points.

3. Le souhait de l'Association patronale a toujours été et continue à être de conclure une nouvelle Convention collective de travail, mais qui soit moderne et portuse d'avenir pour la profession.

4. L'Association patronale a mis une seule condition à la proposition de la Convention col-

lective de travail 1988-1990 après le 31 décembre 1990, à savoir que le salaire vacances des travailleurs leur soit versé directement, sur leurs comptes salariaux, par l'organe d'encaissement qui est la Caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation, organe neutre et indépendant, afin qu'ils ne doivent plus se rendre dans les secrétariats FOBB pour recevoir ce salaire.

5. Une prochaine séance de pourparlers a été fixée au vendredi 30 novembre 1990. Ceux-ci ne sont donc pas rompus. (Comm)

CELA VA SE PASSER

Bôle en Roumanie

Soirée compte-rendu pour la commission Villages roumains de Bôle. Jeudi soir, à 19 h 30, à la Maison de commune, les villageois sont invités à mieux connaître leurs filleuls, par film et photographies. La commission a passé quatre jours merveilleux en Roumanie et souhaite donner des informations quant à son travail et ses projets. Elle expliquera que les villageois de Fundoia, Larga et Glajarie ont surtout besoin de rapports humains de qualité pour éviter à tout prix le retour à l'isolement. L'aide matérielle sera nécessaire pour pallier à des carences de biens sévissant en Roumanie. (ao-comm)

NEUCHÂTEL

Voiture en feu

Hier à 5 h 18, le Service incendie et secours de la ville est intervenu à l'intersection de l'avenue des Cadolles et de la rue du Verger-Rond, où une voiture était en feu. Le sinistre a été circonscrit au moyen de 200 litres d'eau.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Musée d'histoire naturelle: 12 h 30, 14 h 15, 20 h, «Fascinants insectes», films.
Plateau libre: 22 h, Juan Carmona (flamenco).
Pharmacie d'office: Coop, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Trois mois ferme

Jugement sévère:
la banqueroute était frauduleuse

Trois mois d'emprisonnement! C'est la plus lourde peine que peut infliger un Tribunal de police. Et celle que devront purger F. B. et D. M., pour banqueroute frauduleuse. C'est la première fois en douze ans qu'un tel cas se présente au juge Schneider.

F. B. et D. M. créent en 1986 une société anonyme. L'entreprise s'occupe de constructions d'articles pour garages et carrosseries. F. B. s'occupe de l'administration, alors qu'il ne bénéficie d'aucune qualification dans ce domaine. C'est ainsi qu'il commet d'énormes négligences comptables, dont son partenaire connaît l'existence.

Un fiduciaire est appelé dans un premier temps à la rescousse, mais il démissionne bientôt. Depuis, plus rien ne se fait. Seuls les livres de caisse et de banque continuent d'être remplis.

La société est mise en faillite en juin 1988. Un expert, venu examiner la comptabilité de l'entreprise, la déclare inexistant, après avoir consulté un demi-mètre cube de docu-

ments... C'est dire si les choses ne sont pas en ordre.

LES MACHINES S'ENVOLENT

Pourtant, on ne retrouvera pas de grands éléments de fraude. Il est vrai que certains montants importants passent le même jour dans le débit et le crédit. De l'argent comptant semble également avoir disparu. Mais l'élément principal retenu par le juge est l'aliénation d'objets à la saisie.

En effet, D. M. avait acheté, huit mois avant la débâcle, des machines pour un montant de 32.000 francs. En déclarant qu'il les garderait si son collègue provoquait la faillite, D. M. n'a rien payé. Ce qui ne l'a pas empêché d'enlever ces objets quelques jours avant l'ouverture de la procédure.

Le tribunal considère que les infractions sont réalisées. Les prévenus, absents à l'audience, sont condamnés à trois mois d'emprisonnement. Les frais de la cause s'élèvent à 5795 francs, dont chacun devra régler la moitié. (sby)

Locataires covassons à «Tell quel»

La SCI sur petit écran vendredi

Vendredi, l'émission «Tell quel» sera consacrée à la Société coopérative immobilière de Couvet (SCI). «Combat pour un paradis» retrace la formation de cette société. Mais les producteurs ont également cherché à montrer que la possibilité de créer des coopératives de locataires existe. Et que Couvet puisse inspirer d'autres localités...

L'émission «Tell quel» sur la coopérative immobilière de Couvet sera diffusée ce vendredi. Elle raconte l'histoire de la création de la société. Avec l'espoir également de provoquer une prise de conscience chez d'autres locataires, de les informer de la possibilité de créer une coopérative afin de défendre leurs intérêts. Et de mentionner l'aide de l'Etat, qui peut cautionner jusqu'à 95% de l'achat d'un immeuble.

Il existe actuellement en Suisse 550 coopératives d'habitants, propriétaires de 100.000 logements. Les locataires achètent des parts sociales correspondant à la surface de leur appartement.

A Couvet, les locataires des 4 immeubles acquis par la SCI ne courent aucun risque d'expulsion. L'augmentation de loyer



Rue du Quarre, un bâtiment propriété de la SCI.

(Impar-de Cristofano-a)

est limitée à 6% tous les deux ans. Encore moins que le taux d'inflation actuel...

NOUVELLE PRÉSIDENTE

La SCI a tenu dernièrement son assemblée générale. La société

cherche à présent à acquérir d'autres immeubles à Couvet. Mais pour cela il lui faut trouver 15 à 16 millions. Ou peut-être plus. Pour l'instant, la coopérative a déjà trouvé une nouvelle présidente, en la personne de

Mme Torkhani. Remplacer Claude Pugin, arrivé en fin de mandat, fut une aventure laborieuse... (sby)

● «Tell quel» «Combat pour un paradis», vendredi 30 novembre, TSR, 20 h 05.

Le roi de la place

Fleurier: que la lumière soit!

Plus de 450 ampoules s'allumeront le 6 décembre, pour la venue de saint Nicolas. La décoration du sapin de la place du Marché à Fleurier a débuté hier. Les Services industriels prévoient quatre jours pour terminer leur tâche. Il est vrai que le conifère mesure plus de 11 mètres.

Et cette année, pour la première fois, 18 grandes étoiles suspendues aux lampadaires illumineront la Grand-Rue et l'avenue de la Gare.

La nuit du 6 décembre promet d'être belle... (sby)



CELA VA SE PASSER

«Destination» à Couvet

Soirée «louange et prière» avec le groupe «Destination», ce soir à 20 h, à la salle Grise de Couvet. Le message sera apporté par le pasteur Lucien Vouillamoz. La population est cordialement invitée. (comm)

Les Bayards: bientôt une salle de gym?

Séance extraordinaire du Conseil général des Bayards ce soir à 20 h 30, à l'Hôtel de l'Union.

Avec un seul point à l'ordre du jour: une demande de crédit de 25.000 francs pour l'achat, le dé-

montage et le transport d'une salle de gymnastique!

Le bâtiment se trouve actuellement à Sitterdorf, canton d'Argovie. Mais qui ne dit pas qu'il trônera bientôt dans le village des Bayards? (comm)

SERVICES

Couvet, Vieux Collège: 20 h 15, «Difficile adolescence», par le Dr Marco Vannotti.

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

BUTTES

Conductrice blessée

Hier à 16 h 40, une automobiliste domiciliée à Couvet, Mme Olga Masson, 54 ans, circulait rue Possena dans l'intention d'emprunter la route principale en direction de Fleurier. A cette intersection, une collision est survenue avec la voiture conduite par Mlle N. I., de Pontarlier. Blessée, Mme Masson a été hospitalisée.

CELA VA SE PASSER

Folklore roumain à Fontainemelon

Dimanche 2 décembre à 17 h à la halle de gymnastique de Fontainemelon, l'ensemble de musique Stefan Bucar composé de 7 musiciens, donnera un concert. Cet ensemble très connu jouera de la musique folklorique roumaine; chants et danses populaires animeront cette soirée, organisée par la commission scolaire du village pour les élèves et l'école enfantine. (ha)

Soirée des gyms à Savagnier

Samedi 1er décembre, la Société de gymnastique de Savagnier présentera sa soirée annuelle à la halle de gymnastique dès 20 h. Tous les groupes monteront sur scène et présenteront des numéros sur le thème «Fête comme chez vous». A l'issue du spectacle, le grand bal sera conduit par l'orchestre Bellini. (ha)

FONTAINES

A l'intersection

Hier à 11 h 20, une collision est survenue entre la voiture conduite par M. A. W., de Neuchâtel et celle de M. R. C., de Fontainemelon, à l'intersection de la route cantonale de Cernier et celle menant à Fontainemelon. Dégâts.

Les cadres à La Vue-des-Alpes

Camp d'entraînement de ski de fond du Giron jurassien

Les meilleurs skieurs de fond de tout le Jura, au nombre d'une quarantaine, ont choisi La Vue-des-Alpes comme camp d'entraînement durant le dernier week-end.

Les juniors ont suivi les directives d'André Zybach, de Couvet, alors que les OJ furent entraînés par Jean-Pierre Froidevaux, de Saignelégier.

Ils ont suivi des problèmes techniques, d'endurance, de vitesse dans le but d'améliorer en-

core leurs performances en vue des compétitions de la prochaine saison.

Pour ces coureurs, le but principal est d'obtenir les résultats lors des prochains championnats jurassiens, qui se dérouleront à Saignelégier les 12 et 13 janvier 1991, afin d'être sélectionnés pour les championnats suisses de février.

Les pistes de ski de fond ont été tracées entre La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran et Les Neigeux. (ha)

Concours d'«Agility»

Les Amis du chien à Boudevilliers

Les membres de la société cynologique du Val-de-Ruz, les Amis du chien poursuivent leur intense activité de la saison 1990.

Ils se sont retrouvés dernièrement avec les membres de la section sœur Agility de Bière. Ils ont organisé un concours sur leur terrain des Biolets au sud de Boudevilliers dans la nouvelle discipline.

Très bien organisée par une équipe dirigée par Eric Schelling, lequel faisait aussi office de juge, cette journée a été une belle réussite. Voici les résultats:

Parcours ouvert: 1. Claude Meyrat avec Tara; 2. Martine Pasquier avec Cito et 3e Anne Richard avec Annoy.

Parcours Gambler: 1. Liliane Meyrat avec Delphi; 2. Claude Meyrat avec Torat; 3. Thomas Waechli avec Roxy.

Parcours par équipe: 1. Catherine et Jean-Louis Favre, avec Rumba et Capsule; 2. Ursula Siler et Monica Kübler avec King et Roxy; 3. Elisabeth Witwer et Marianne Rainier avec Sange et Anouche. (ha)

Un bazar très couru

L'Ecole Steiner informe et vend aux Geneveys-sur-Coffrane

Une grande affluence s'est rendue, samedi dernier, au grand bazar de l'Ecole Steiner La Courraie des Geneveys-sur-Coffrane. A l'entrée, une odeur de soupe aux pois qui mijotait ouvrait l'appétit.

L'école compte de nos jours 98 enfants qui sont répartis de la première à la huitième année, mais il n'y a pas de septième pour le moment. Des enfants venus de tout le canton, mais aussi de Berne et de Vaud.

Ce bazar a aussi un but d'in-

formation et commercial, puisque l'école n'est pas subventionnée. La plus grande partie des marchandises exposées ont été confectionnées par les parents des élèves.

On y découvre un stand d'information avec des cahiers des élèves où l'on peut voir l'évolution des enfants. On peut acheter des couronnes de l'Avent, des fleurs séchées, des poupées en tissu, de magnifiques crèches en cire. La fabrication des bougies est une attraction et une

soicière vendait des biscômes. A l'étage supérieur, on trouvait des livres, des minéraux, de magnifiques poupées, la vente d'articles bio.

Pour permettre aux parents et amis de visiter l'école, on avait organisé une garderie pour les enfants.

En animation, les élèves de cinquième année présentaient un spectacle «Les trois rencontres de Boudha»; afin d'égayer le bazar, des élèves jouaient de la flûte de temps à autre. (ha)

MONTMOLLIN

Trottoirs pour la sécurité des piétons

Les travaux de la première phase de la construction des trottoirs de Montmollin sont presque terminés. Ils concernaient la traversée de la route cantonale de La Tourne, avec l'établissement de têtes de trottoirs desservant un passage pour piétons, l'élargissement de la route reliant cette traversée au centre du village permettant du même coup la construction d'un trottoir et la construction d'un trottoir prolongeant le segment existant devant relier le sud-est du village au centre.

Cette partie n'a pas encore pu être totalement terminée en raison d'un litige avec un particulier. Les travaux effectués à ce jour ont sérieusement amélioré la sécurité des piétons. (jlg)

L'heure du bilan

Mini-expo à Fontainemelon

Dimanche dernier, la Mini-Expo de Fontainemelon a fermé ses portes. C'était aussi le moment de faire le bilan.

Pour le président, René Wagner, elle a attiré beaucoup de monde, un peu plus que l'année dernière, le bilan est positif.

La journée de samedi a vu une belle affluence, tout spécialement lors de la présentation du groupe de danses de La Galicie, avec costumes et enfants.

Des affaires, il s'en est fait, mais le but était surtout d'établir des contacts et de se faire une nouvelle clientèle.

Les visiteurs ont surtout été intéressés par l'artisanat: la gravure sur verre, la pyrogravure sur bois ou encore ces grils en inox pour cheminées de salon. Les bons d'achat d'un montant de 1600 francs ont récompensé douze visiteurs. En résumé: satisfaction des exposants de cette 10e, qui fut de bonne tenue. (ha)

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence,

☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

L'annonce, reflet vivant du marché

Soirée folklorique réussie

Le chœur mixte «Anémone» à La Marelle

Les amateurs de musique folklorique s'étaient donné rendez-vous à la Marelle afin d'assister au concert annuel que leur proposait le chœur mixte «Anémone», dirigé par Mme Sylvia Zaugg-Fahrni. Un concert qui fut totalement réussi et qui démontre, si besoin est, que dans la région, le folklore se porte à merveille.

Le chœur mixte «Anémone», que préside M. René Schindler, a présenté un programme de choix à l'occasion de cette rencontre. Même si ce chœur chante en allemand, on a apprécié ses prestations.

L'ambiance était donnée en lever de rideaux par Antoine Flück et sa sympathique équipe qui compte de nombreux «fans» dans la région (n'est-ce pas Jocelyne?). En qualité de société invitée, le Jodler-Club «Weissenstein» apportait une note colorée du folklore du pays soleurois.

Cependant, le concert de l'Anémone ne saurait se passer de sa traditionnelle pièce de théâtre, interprétée par des membres de la société. En «bernerdeutsch», cette pièce gaie en un acte intitulée «D Närke-Saa-

gi» de Fritz Klein a déridé les spectateurs qui manifestèrent leur enchantement par de chauds applaudissements. Mais les concerts de l'Anémone sont aussi l'occasion de participer à

une tombola, toute particulière puisque son riche pavillon de prix est garni de lots exceptionnels dont la presque totalité sortent des mains ou de la création de ses membres ce qui n'a pas eu

l'heur de déplaire aux plus chanceux alors que les autres se consolaient en dansant au son des mélodies interprétées par l'orchestre du Peu-Péquinot Antoine Flück. (vu)



Le chœur mixte «Anémone» a fourni une excellente prestation.

(vu)

Importants travaux d'assainissement

L'étang de la Marnière sera vidé l'année prochaine

Fort de l'expérience acquise ces dernières années par la pose d'un «moine» à l'étang de la Marnière, les membres de la Société de pêche ont décidé d'entreprendre en 1991 d'importants travaux d'assainissement afin d'améliorer ce magnifique site qu'est l'étang de la Marnière aux Reussilles.

Sous la présidence de Jean-Marie Voumard, une vingtaine de membres sur les 100 que compte la société prenait part aux assises annuelles, lesquelles faisaient ressortir une belle activité et des finances saines. La société de pêche la Marnière est actuellement au complet avec 100 membres, chiffre absolu autorisé par les statuts.

Après la lecture du procès-verbal, rédigé par François Friedli, le président Jean-Marie Voumard s'est félicité du résultat positif obtenu à la suite du problème posé par la maladie de certaines carpes. Il a insisté aussi pour que les membres démontrent un plus grand intérêt lors des manifestations organisées par la société, le nombre de présents à l'assemblée générale étant la démonstration de ses déclarations. Il relève que la kermesse, malgré un temps déplorable, a obtenu son traditionnel succès. Comme l'a relevé le trésorier Gérard Mathez, les finances de la société demeurent saines. Charles Bieri a rapporté au nom des gardes-pêche ainsi qu'en sa qualité de responsable du matériel alors que Denis Glauser a fait rapport sur la commission du Grenier, qui ayant été constituée pour la construction de ce sympathique abris, n'a aujourd'hui plus sa raison d'être. Après avoir rendu hommage à ses membres, sa dissolution a ainsi été décidée. Ont été remerciés pour l'immense travail accompli au sein de la commission: Denis Glauser, Christian Brunner, Jeannot Boillat, Roger Houriet, et Rolf Kohli.

Les membres du comité com-

me les gardes-pêche ont été réélus pour une nouvelle période dans la composition suivante: président: Jean-Marie Voumard; vice-président: Claude Glauser; secrétaire: François Friedli; caissier: Gérard Mathez; matériel: Charles Bieri; responsable du grenier: Denis Glauser; membres: Laurent Vuilleumier, Jean-Daniel Voumard, Jean-Pierre Stettler; vérificateurs des comptes: Paul-André Vuilleumier, Tony Zürcher et Stéphane Nicolet (suppléant). Gardes-pêche: Charles Bieri, Georges Glauser, Gérard et Roland Mathez.

ASSAINISSEMENT

D'importants travaux d'assainissement sont prévus en 1991 afin d'améliorer la qualité de l'étang de la Marnière. Après avoir vidé l'étang, on procédera à un minutieux contrôle du fond et l'on pourra ainsi se rendre compte si le système mis en place il y a quelques années est fonctionnel. Le «moine» subira d'importantes améliorations et l'on en modifiera l'aspect esthétique avec l'adjonction de plantes, etc. Un rapport sera établi à l'attention des organes s'occupant de la nature alors qu'il n'est pas exclu que l'on procède à une coloration de l'eau pour en connaître sa destination.

Ces importants travaux divisés à près de 10.000 francs seront effectués dans le courant du mois d'août 1991 et dureront un peu plus d'une semaine. Après le triage des poissons, les membres procéderont aux travaux d'assainissement en espérant qu'à la fin de ces derniers la pluie remplisse à nouveau ce magnifique étang.

Le programme d'activité suivant a été adopté: 11 mai: ouverture de la pêche; 9 juin: concours interne; 16 juin: concours pour les habitants de Tramelan et des Reussilles, 29 et 30 juin: kermesse. (vu)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Tramelan, patinoire: 13 h 30-16 h 15.

Décès d'une personnalité

Atteint dans sa santé, M. Pierre-André Kummer s'en est allé dimanche dans sa 66e année. Le défunt, né à Tramelan, a effectué ses études au Technicum cantonal de Bienne et y a obtenu le titre d'ingénieur après sa scolarité obligatoire accomplie dans son village natal. Il a travaillé ensuite à Genève pour s'y perfectionner puis, est entré dans l'entreprise familiale Kummer, Frères SA à Tramelan, en 1952.

Membre du Conseil d'administration de la société, M. Pierre Kummer y occupa le poste de vice-président et partagea la direction de l'entreprise avec son frère, M. Francis Kummer.

Sur le plan professionnel, le défunt avait également apporté

sa contribution au sein de la Commission de surveillance des apprentissages et d'exams du Jura bernois dont il assumait la présidence durant plusieurs années. Il a également fonctionné en qualité d'expert aux examens de l'Ecole d'ingénieurs où ses conseils furent appréciés.

Sur le plan villageois, il a apporté durant longtemps, en particulier durant les années difficiles, sa collaboration au sein de la Commission des industries nouvelles.

M. Pierre Kummer était proche de la nature et s'intéressait à tout ce qui touchait au domaine agricole par exemple tout en étant un passionné de musique. Personne de grande ouverture, il s'intéressait à tout ce que

pouvait lui apporter son entourage et aimait à solutionner les problèmes que l'on pouvait lui soumettre.

Le défunt fut également un fervent défenseur de sa région, y ayant de solides attaches.

Avec une foi inébranlable, M. Pierre Kummer a su accepter le mal dont il était atteint avec une sérénité exemplaire, sachant donner à son épouse ainsi qu'à sa famille, la force nécessaire pour l'accompagner durant sa maladie.

Le départ de M. Pierre Kummer sera vivement ressenti au sein de sa famille et de son entourage. Jouissant de l'estime générale, le défunt laissera un excellent souvenir au sein de la population. (comm-vu)

Dépannage

Calorifères et pompes à mazout
Marcel Lehmann, ☎ 039/28 47 90
28-126223

CS-Actualité

Bien conseillé - en toute loyauté.

CS-Prêt personnel



par Mireille Ruggeri
à 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 07 23

Taux d'intérêt de 13% à 15,9%,
y compris assurance solde de dette.



Crédit Suisse, Ave. Léopold-Robert 58,
2301 La Chaux-de-Fonds
154-273260

TAROT ASTROLOGIQUE

Méthode éprouvée
Correspondance.
Consultations.
ISADORA
☎ 021/652 56 46
138-606660

A louer dans villa à Villeret grand appartement de 4 1/2 pièces

avec cuisine agencée, balcon et jouissance du jardin.
Loyer Fr. 1200.- + charges.
☎ 039/41 24 33 ou 022/29 62 02.
93-55814

Occasions

4x4

Renault 18 Break 4x4 gris métal.	1985	90 000 km
Golf 1.8 Synchro gris métal.	1987	90 000 km
Audi Quattro 80 Treser-Liga rouge métal.	1987	62 000 km
Audi Quattro 200 Turbo ABS gris métal.	1986	79 000 km
Audi Quattro 90 ABS gris métal.	1988	42 000 km
Subaru Justy J.10 4x4 rouge	1985	61 000 km

Demander M. Langmeier au

28-776/4x4

Centre
OPEL
Lanthemann
Cortailod 42 45 55

A VENDRE

Région Saint-Hyppolite

Une ferme avec grange

type F4, 90 m² habitable + dépendances, chauffage gaz, terrain 15 ares, construction 1900.

Fr. s. 130000.-

Une maison

type F6, 100 m² habitable, terrain 11 ares, construction 1987.

Fr. s. 195000.-

Affaire exceptionnelle à visiter absolument:

Une maison

type F4, 80 m² habitable, cheminée, dépendance, chalet habitable, chauffage fuel, construction 1969, terrain 28 ares (bords du Doubs).

Fr. s. 270000.-

Une maison

type F5, 100 m² habitable, terrain 9 ares, chauffage bois et fuel, construction 1961.

Fr. s. 190000.-

Pour tous renseignements et visite:

Erivig, France, de 8 heures à 12 heures ou répondeur, tél. 0033 81 92 51 56.

Grand nombre de photos avec descriptif exposées dans deux vitrines au **GRAND CAFÉ** (Centre de l'Habitat), Marin.

28-12711/4x4

A remettre au Val-de-Travers

café-restaurant

70 places, terrasse plus de 40 places, grand parc à proximité. Location appartement et restaurant: Fr. 1625.- par mois. Bon rendement. ☎ 038/63 34 43.

28-126229

Aujourd'hui l'ACHAT
c'est l'AVENIR

Nous vendons à La Chaux-de-Fonds
**appartement
de 3 pièces**

Financement: 10% Fonds propres
et une mensualité de Fr. 960.- par
mois charges comprises
Renseignements auprès de:

MARC JORDAN

Case postale 73 ☎ 037/45 31 95
1700 Fribourg 6

A LOUER

NEUCHÂTEL

Appartement de 3 pièces

● Rue des Parcs 137.
● A louer pour le 15 janvier 1991.
● Loyer Fr. 950.- + charges.

22-003392

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE TÉL. 021/312 28 15

Elections municipales: quels enjeux ce week-end à Saint-Imier?

La tiédeur ambiante laisse craindre pour la participation...

La campagne électorale, en ville de Saint-Imier, n'a pas grand-chose à voir avec celle qui s'est achevée dimanche à Moutier... Même si les deux tendances liées à la question jurassienne sont bien évidemment représentées en Erguël aussi, la disproportion entre partis gouvernementaux et mouvement séparatiste rend la bataille trop inégale pour qu'elle soit acharnée.

Voilà qui laisse place à la «vraie» politique, direz-vous, à des couleurs plus profondes, à un choix plus vaste pour l'électeur, de gauche à droite et vice-versa. Peut-être...

Cependant, et c'est bien triste à dire, cette «vraie» politique n'a plus l'heur de mobiliser les foules, dans cette région où l'on ne naît pas politicien dans l'âme, où la chose publique relève bien plus souvent de la corvée que de la passion.

Et le souci dominant, à la veille de ces élections municipales, touche à la question de la participation.

Aucune des cinq formations en lice ne l'ignore, l'électorat imérien manque sérieusement d'enthousiasme, lorsqu'on l'appelle aux urnes. De même, les poullains potentiels ne sont pas

légion. Il faut même souvent insister passablement pour remplir une liste électorale. Il n'y a qu'à compter le nombre de femmes en lice pour s'en convaincre: 15 sur 82 candidats au Conseil général - dont une seule sur 15 pour AJU et deux seules sur 20 pour le PRJB - et trois sur 15 pour l'exécutif...

Le maire ayant été reconduit tacitement, les enjeux sont d'autant moins mobilisateurs pour l'électorat. Mais le système démocratique ne saurait se satisfaire éternellement d'un abstentionisme déplorable. Quant aux pronostics, il n'est sans doute

pas téméraire de préjuger que les grands bouleversements ne sont pas pour cette année.

Cinq des six conseillers municipaux sortants se représentant, l'inconnue principale réside certainement dans l'attribution du deuxième siège radical. Un siège que ce parti défend avec un candidat pas trop connu encore dans la localité et un poullain bien jeune encore.

Les socialistes espèrent bien profiter de cette situation pour regagner ce qu'ils avaient perdu voici quatre ans et il est vrai que le score enregistré par Gérard Dessales dans la course au

Grand Conseil, ce printemps, est apte à renforcer leur espoir. D'autant plus qu'un peu partout dans ce Jura bernois, les radicaux reculent sensiblement, Moutier en ayant donné la plus récente illustration, qui fut précédé par Reconvilier notamment.

Et Droit de Regard, dans tout cela? Le jeune parti a certes acquis de l'expérience, durant ses quatre premières années actives sur la scène politique locale. Mais reste à savoir comment l'électorat prend son ambition de jouer un peu le rôle de «tampon» entre partis gouvernemen-

taux et opposition séparatiste. DdR met en exergue, dans sa campagne, le fait qu'il a déposé l'essentiel des motions et interpellations enregistrées au Conseil général durant la présente législature, AJU le suivant d'assez près, tandis que les trois formations «traditionnelles» suivent loin derrière.

Mais sachant que le goût pour l'immobilisme est profondément ancré dans la mentalité régionale, cette propension à intervenir peut aussi bien être prise pour une simple manière de remuer du vent...

(de)

Les candidats au Conseil municipal

Droit de Regard Parti socialiste



Thierry Périnat



Lucienne Jeanneret-Gianoli



René Lautenschlager

Parti radical



Denis Gerber



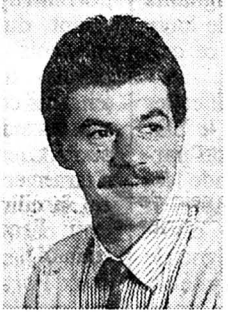
Laurent Jacot



Eddy Rossel



Ruth Keller



Gérard Dessales



Denis Wermeille

UDC



Robert Nikles



Jean Burri



Paul Tolck

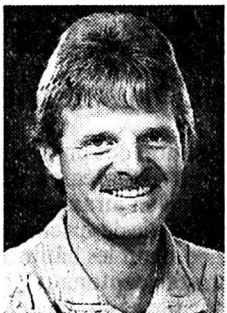
Alliance jurassienne



Francis Miserez



Marie-Claude Gindrat



Daniel Golay

«Un combat moderne» Le programme d'Alliance jurassienne

«Prenons notre avenir en main», clame Alliance jurassienne, en réclamant pour la région un véritable pouvoir de décision. Né voici douze ans de la fusion entre le PDC et l'Unité jurassienne, le mouvement séparatiste imérien affirme que jamais le combat qu'il mène n'a été aussi moderne, en illustrant ses dires par les événements récents vécus en Europe, où de nombreux peuples reconquerraient leur indépendance. Quant à ses candidats, AJU insiste sur le mélange de ses listes: jeunes, conseillers expérimentés, représentants de divers milieux professionnels.

Sept anciens conseillers municipaux et généraux se représentent et apportent une solide expérience, entourés de plusieurs jeunes qui sont garants de dynamisme, souligne AJU en se réjouissant par ailleurs de figurer au nombre des rares formations présentant une candidature féminine au Conseil municipal.

Tirant le bilan de la présente législature, AJU met en exergue sa participation à l'élaboration

de nombreux projets, en ajoutant qu'elle n'a jamais manqué d'y apporter un examen critique et constructif. Et de souligner qu'elle est à l'origine de plusieurs réalisations touchant à la vie communale, telles la création d'une commission pour un marché du logement honnête et abordable, la réintroduction d'une formation horlogère à l'Ecole d'ingénieurs ou la création d'un passage pour piétons sous le pont de Sébastopol.

Plus avant, AJU, c'est la conviction qu'un développement harmonieux de Saint-Imier n'est concevable que si la région dispose d'un véritable pouvoir de décision. «L'administration bernoise est trop loin, trop lente. Le projet enlisé concernant le passage à niveau de l'hôpital le prouve et ce n'est malheureusement qu'un exemple».

«Notre région et Saint-Imier sont capables de décider eux-mêmes de leur avenir», poursuit le parti séparatiste, en regrettant le grand nombre de jeunes formés ici et qui s'en vont, nombre

suffisant pour assumer cet avenir justement. «Imier, qui fonda la cité, et les horlogers qui la développèrent le siècle passé ont eu le courage de prendre leur destin en main, et ils ont réussi», rappelle AJU, en exhortant les Imériens d'aujourd'hui à avoir le même courage.

Dès lors, en tête de ses objectifs, Alliance jurassienne place la lutte pour un véritable pouvoir de décision donné à cette région, ainsi que la défense de la langue et de la culture qui sont siennes. Plus avant, elle propose un aménagement judicieux de la cité, à concevoir suite à l'arrivée de Cartier tout à côté.

Au chapitre de la formation, AJU annonce qu'elle interviendra à nouveau dans le sens de l'introduction d'un programme de maturité à l'Ecole supérieure de commerce, en jugeant que l'enseignement de cet établissement doit être dynamisé et en soulignant plus avant la nécessité, pour Saint-Imier, d'offrir aux jeunes tous les atouts d'une bonne formation.

La défense des postes de tra-

vail et de l'économie régionale appartient également à ce programme, tout comme la sauvegarde d'un environnement équilibré. Et AJU de préciser dans ce sens qu'il convient d'agir au niveau communal aussi, en évitant par exemple les pollutions régulières de l'eau connues à presque chaque printemps, en appliquant les techniques actuellement au point de compostage et de tri des déchets, en montrant l'exemple par une diminution des pertes d'énergie des bâtiments communaux.

QUOTITÉ: NON MERCI

Par ailleurs, AJU annonce qu'elle s'opposera à toute augmentation de la charge fiscale et des taxes, en arguant d'une part que les augmentations pleuvent - loyers, concessions radio-TV - qui touchent durement les revenus modestes et les rentiers AVS, d'autre part que la commune a réalisé depuis 1986 des bénéfices bruts de plus de 3,7 millions de francs au total.

(de-comm)

Relais: culturel: c'est parti!

Les travaux ont commencé sur le complexe Reine Berthe

Les travaux ont débuté, sur le bâtiment principal du centre ancien imérien, où devrait battre à grands coups, d'ici moins d'une année, le cœur culturel de la cité et même de la région. Reine Berthe, relais culturel de l'Erguël: telle est l'appellation définitive qu'a choisi lundi soir, pour ce complexe, la fondation du même nom. Propriétaire de l'ensemble, à l'exception de la tour - qui appartient à la paroisse réformée - ladite fondation donnait hier conférence de presse pour informer la population quant à l'élaboration et à la réalisation de ce projet. Une réalisation dont on prévoit l'achèvement à fin août prochain, pour ce qui concerne les locaux de la fondation.

La consolidation de la charpente - une construction audacieuse pour l'époque, autoportante sur les quatre murs de façade, d'une portée de quelque 14 mètres - achevée depuis quelques jours, les travaux intérieurs - démolition - et en sous-sol - excavation pour une liaison souterraine avec les annexes entourant le bâtiment principal - sont en cours, qu'on pense terminer d'ici la fin de l'année. Ensuite de quoi, on passera au gros œuvre et à la structure métallique (jusqu'à fin avril 91), aux installations techniques (jusqu'à fin mai) et enfin aux aménagements intérieurs fixes.

POUR LE 700e

Ainsi, à la fin août 1991, la partie de la fondation elle-même pourra être ouverte, dont on souhaite qu'elle reçoive nombre de visiteurs attirés en Erguël par l'exposition de sculpture marquant le 700e anniversaire de la Confédération.

Pour le reste, soit les locaux appartenant en propriété par étage à la commune de Saint-Imier - qui abriteront la ludothèque, la bibliothèque et le musée - la date de l'ouverture dépendra des utilisateurs eux-mêmes et sera fonction des aménagements intérieurs qu'ils y réaliseront.

Parallèlement à ces travaux, la commission de financement de la fondation Reine Berthe continuera son travail de «prospection». Des 400.000 francs qu'elle s'était fixés comme objectif - et dont elle a déjà réuni environ les deux tiers - cette commission a passé à un but de 600.000 francs. En atteignant ce montant, elle éviterait tout endettement sur ce complexe architectural, ce qui permettrait de louer les locaux aux divers groupements culturels, notamment, pour des prix modiques.

PROJET REMANIÉ

Créée voici à peine plus de 5 ans et présidée par Francis Béguelin,

la fondation Reine Berthe avait commandé un projet mis au point en 86 déjà par Pierre Minder, du bureau MSBR. Par la suite et en raison des exigences posées par le service de protection des monuments historiques, notamment, cet architecte, concepteur et responsable du projet, en a réalisé 7 options différentes. Celle qui a été choisie confère au tout une plus large polyvalence, ainsi qu'un potentiel plus important.

Très brièvement, rappelons la configuration choisie des lieux. Le rez-de-chaussée comprend un vaste hall, qui s'étend de l'entrée, au nord, jusque vers la cour intérieure du sud; à l'est, une grande salle - disponible pour les activités régulières du CCL - peut être séparée en deux parties.

HISTOIRE ET FINANCES

Rappelons que l'immeuble date de 1830, qui a subi moult modifications, passant d'église à moulin. Le Service des monuments historiques tient surtout à la conservation d'éléments tels que la charpente, les façades - dont on veillera à déterminer la couleur d'origine - la taille des fenêtres et la toiture, ainsi qu'au maintien de l'organisation spatiale originelle, exigences qui seront remplies.

BUDGET SERRÉ

Au passage, on signalera que le rapport final des fouilles archéologiques complémentaires n'est pas encore établi; on sait cependant que rien de véritablement extraordinaire n'a été mis à jour.

Quant au financement, le crédit de 3,7 millions n'a été ni modifié ni indexé, depuis 1987, et se révèle donc assez serré.

Au chapitre de l'organisation enfin, précisons que la fondation responsable et propriétaire a délégué deux de ses membres, Cornelio Fontana et Jean-Louis Maggioli, pour assumer la logistique et la coordination, tandis que le responsable Pierre Minder est assisté de sa collaboratrice Mechthild Thünte et de A. Dordi, directeur des travaux.

(de)

Une première dans le Jura

Une famille de cultivateurs se lance dans l'élevage de poulets

Le 20 novembre 1990, la famille Montavon, de la ferme des Lavoires (à Montavon, au-dessus de Bassecourt), recevait ses premiers 6000 petits poussins dans une halle flambant neuve destinée à abriter un élevage intensif de «poulets traditionnels». C'est une première dans le Jura.

Dans le cadre d'une diversification agricole encouragée par les pouvoirs publics, ce genre de production commence à s'implanter sérieusement dans le canton. Quatre élevages de dindes vont voir le jour dans les Franches-Montagnes alors qu'un autre élevage de «poulets fermiers» est également en phase de réalisation en Ajoie.

Le «poulet fermier» a besoin de plus d'espace à l'intérieur de sa halle et peut sortir à l'extérieur alors que le poulet traditionnel est exclusivement élevé en halle (le coût d'investissement du premier est donc nettement plus important que celui

du deuxième). Sont habilités à se lancer dans de telles productions, les paysans dont le revenu social ne dépasse pas un certain plafond. Ce plafond est calculé en moyenne et en fonction des têtes de bétail et des cultures, notamment. Il existe également des normes de fumures à respecter (6,5 hectares de terrain pour épandre le fumier de 5000 poulets).

COLLABORATION POSITIVE

La réalisation de la halle des Montavon n'a été possible que grâce à la collaboration et au soutien combinés du Service de l'économie rurale, de l'UFA (Union des fédérations agricoles qui offre un service de cautionnement), de l'Institut agricole de Courtemelon et de la SEG de Berne. La SEG est une coopérative suisse de mise en valeur des œufs et des volailles. Luc Jallon, conseiller technique SEG d'une succursale de Delémont, a supervisé, avec les institutions pré-

citées, cette première entreprise jurassienne. Pour les Montavon, l'aventure qui se concrétise aujourd'hui en est au moment crucial de sa première couvée.

Quant les poussins seront des

poulets de 42 jours et de plus d'un kilo, ils seront livrés aux bons soins de la SEG qui les commercialiseront sur le marché suisse. Pour l'heure, les petits volatiles jaunes et duvetés pail-

lent, boivent, mangent dans un super-poulailler qui a toutes les allures d'un laboratoire. Les conditions d'hygiène y sont drastiques. Tout y est mécanisé et contrôlable à l'ordinateur.

Afin de faire connaître une telle installation, la famille Montavon organise une journée portes ouvertes le samedi 8 décembre, de 10 h à 18 h.

P. S.

Helvétique à 50%

Il faut savoir que la Suisse s'autoproduit en viande de poulet à 40%. Une décision fédérale vient cependant d'augmenter ce pourcentage à 50%. Le reste est bien sûr importé de l'étranger, de la France notamment. Si le produit suisse est astreint à des normes très sévères d'élevage, il n'en est pas de même chez nos voisins qui peuvent vendre à des prix très concurrentiels et ainsi inonder le marché suisse. Pour trouver la qualité, le consommateur doit chercher le label et déboursier plus. Et les consommateurs qui peuvent payer plus ne forment en fait que le 10% de la demande. (ps)



La halle à poulets de la ferme des Lavoires, à Montavon.

(Stocker)

Enseignants mécontents

Loi scolaire: intervention avant la 2e lecture

Le Syndicat des enseignants (SEJ) donne son avis sur la loi scolaire adoptée en première lecture il y a une semaine par le Parlement jurassien.

Le SEJ arrêtera «sa position en vue de la seconde lecture», au terme de sa séance de jeudi prochain.

Le SEJ regrette notamment l'absence dans la loi d'une mention indiquant clairement que les trois branches de base, soit la mathématique, le français et l'allemand seront enseignées dans des cours à niveau à l'école secondaire (7-9e). Le SEJ ne trouve pas judicieux non plus la fixation des cours communs à

deux cinquièmes des leçons, en 7e année, ce qui manque de souplesse selon lui.

REVENDECTIONS SYNDICALES

Mais le SEJ réserve ses plus vives critiques aux décisions de nature syndicale. S'il est satisfait de la nomination des enseignants par les commissions scolaires, il critique la nomination provisoire d'une année. Le maintien de l'obligation de domicile dans le cercle scolaire constitue une autre entrave inacceptable. Le SEJ regrette que le règlement local fixe les modalités de la participation des

enseignants aux séances de la commission d'école. Revenant au plan pédagogique, le SEJ se réjouit que les conseillers pédagogiques seront des enseignants déchargés d'une partie de leurs tâches, contrairement à ce que voulait le Gouvernement.

Afin d'aboutir à modifier les points qui le dérangent, le SEJ rencontrera la commission parlementaire avant la seconde lecture prévue le 20 décembre. Il entend manifester un esprit constructif, ce qui éloigne le spectre du référendum agité au lendemain des décisions de première lecture.

V. G.

Visite seychelloise

Le point après dix ans de coopération

La ministre des Affaires étrangères des Iles Seychelles, Mme Danielle de Saint-Jorre, est en visite dans le canton du Jura. Elle entend faire le point après dix ans de coopération entre son pays et le Jura.

A ce jour, une vingtaine de coopérants du Jura ont travaillé aux Seychelles et sept Seychellois ont fait des stages de formation dans le Jura. Cette visite a lieu alors que le Jura envisage de mettre un terme à son effort en faveur des Seychelles et à le reporter en matière sanitaire en faveur du Cameroun.

V. G.

Soutien à Moutier

Au Conseil de ville de Delémont

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les conseillers de ville delémontains ont manifesté leur soutien aux autonomistes vainqueurs des élections de Moutier. Ils «attendent des autorités jurassiennes, notamment du Gouvernement, qu'elles entreprennent dans les plus brefs délais toutes les démarches propres à rattacher Moutier et, dans le même mouvement, l'ensemble du Jura méridional, à la République et canton du Jura».

Le Conseil de ville a admis, suite à une interpellation, qu'il faut connaître les priorités retenues par le Gouvernement dans la

réalisation des projets de la fondation «Delémont-Capitale». La Maison jurassienne qui abritera la salle de spectacle doit être érigée avant les bâtiments administratifs cantonaux et avant la rénovation du château, si les réalisations de ces deux autres projets sont décidées elles aussi.

Delémont a en outre constitué une commission de sept membres, qui devra s'efforcer de tirer des conclusions communales du vote du 26 novembre 1989 sur l'armée, vote par lequel le Jura et Delémont se sont clairement exprimés pour la suppression de celle-ci.

V. G.

Une trentaine de nouveaux Jurassiens

La cérémonie de promesse solennelle d'étrangers naturalisés en 1990 a eu lieu mardi en fin d'après-midi au Château de Porrentruy, en présence du président du Gouvernement M. François Mertenat. Y participaient trente-huit personnes (enfants compris) dont 32 naturalisées suisses cette année, ainsi que six femmes suisses épouses d'étrangers devenus suisses.

On compte parmi les étrangers naturalisés sept Français, trois Allemands, trois Italiens, deux Portugais, deux Belges et un ressortissant d'Algérie, du Vietnam, d'Uruguay, de Yougoslavie ainsi qu'un apatride.

Neuf sont domiciliés dans le district de Delémont et neuf aux Franches-Montagnes, ainsi que vingt dans celui de Porrentruy.

L'organisation d'une telle manifestation annuelle de promesse solennelle avait été décidée suite à un vote du Parlement jurassien.

V. G.

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Place d'armes pour la paix

Des élèves casques bleus à Bure?

Dans une question écrite déposée au Parlement jurassien, le groupe chrétien-social indépendant fait état du projet du Département militaire fédéral de créer un contingent suisse de «casques bleus», qui serait mis à disposition de l'Organisation des Nations Unies en vue d'assurer la paix dans le monde.

Or, relève le PCSI, la Suisse devra assumer dès 1992 la formation de ses propres «bêrets bleus», officiers actuellement formés en Finlande.

La mise à disposition d'un contingent suisse pour la paix rendra nécessaire l'affectation d'une place d'armes aux cours de formation des soldats et officiers auxquels sera confiée une telle mission. Par conséquent, il faudra trouver dans notre pays une place d'armes pouvant ac-

cueillir de 400 à 800 hommes et permettant d'étudier les mouvements des blindés.

POURQUOI PAS À BURE?

«Imposée à la population jurassienne contre sa volonté, il y a vingt ans, la place d'armes de Bure se prêterait fort bien à une telle affectation», souligne le PCSI. Cette dernière «aurait l'avantage de jouir d'un préjugé favorable dans la population».

C'est pourquoi le PCSI «demande au Gouvernement jurassien s'il a été tenu au courant d'un tel projet et s'il est prêt, le cas échéant, à s'informer et à suggérer que le centre à l'étude soit installé à Bure, ce qui donnerait au Jura l'occasion d'accomplir un acte de paix conforme à son identité propre».

V. G.

«Enfoncer la porte»

Le RJ après les élections de Moutier

Dans un communiqué, le Rassemblement jurassien se réfère aux élections municipales de Moutier et souligne le succès des autonomistes. Il affirme que «le peuple attend, de la part des autorités jurassiennes, des actes majeurs qui soient de nature à secouer les deux Bernes. En tant

qu'Etat souverain, le canton du Jura ne doit pas privilégier le droit positif suisse interne, au détriment des principes du droit de libre disposition dont il est issu.

A Vellerat, à Moutier, il faut enfoncer la porte sans tarder», conclut le RJ. (comm.vg)

BET SA
Bureau d'Etudes Techniques

Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ☎ 038/24 35 71

**À VENDRE
OU À LOUER**

Gérance (038) 21 20 20
Dès 7 h

**IMMEUBLE LE CORNER
NEUCHÂTEL-SERRIÈRES**

Locaux commerciaux

pour bureau, cabinet médical,
ou autre profession libérale
Surface modulable au rez-de-chaussée

**Egalement beaux appartements
de 3½ et 4½ pièces à vendre
Prix et baux à discuter**

Pour tous renseignements téléphonez
à la gérance

87-1109

immobilier

A vendre au Locle

maison familiale

récente, salon, salle à manger, cheminée,
cuisine agencée, 4 chambres, 2 salles
d'eau, garage pour 2 voitures, jardin, très
bien située. Ecrire sous chiffres
28-470893 à Publicitas, 2400 Le Locle.

**Publicité
intensive -
Publicité
par
annonces.**

Un important fonds de prévoyance
cherche à acquérir
à La Chaux-de-Fonds, un

terrain constructible
en zone d'immeubles locatifs.

Faire offre sous chiffres 28-950594
à Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.

Val-d'Illiez

A louer
studios
dès 600 fr. par mois
charges comprises +
place de parc, avec
grand balcon

2 pièces
dès 650 fr. par mois

A vendre

studios
dès 120 000 fr.

2 pièces
dès 130 000 fr.

3 pièces
dès 230 000 fr.

Tél. 027 22 04 44-45.
36-213/4x4

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**

divers

Vous disposez d'un petit capital, nécessaire de
Fr. 25 000.- Vous pouvez donc créer votre
propre emploi

CAR RY CLEAN
ADMINISTRATION LACORE S.A.

depuis 1978
Nettoyage intérieur de voitures
cherche à ouvrir une agence.
Pour tous renseignements: ☎ 022/782 79 50
18-323230

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

JURA BERNOIS

Villeret: vers l'avenir
Menu varié, pour l'assemblée municipale de ce soir

Un menu varié attend ce soir mercredi les électeurs de Villeret, dans une assemblée qui sera consacrée à la réfection de l'ancienne route - un projet dont nous avons parlé dans une précédente édition - à la création d'une zone industrielle aux Champs-du-Clos, ainsi qu'à plusieurs questions financières notamment.

Avec la construction de Cartier, qui bat son plein, la totalité de la zone industrielle des Faverges sera occupée. Fort de la maxime «prévenir vaut mieux que guérir», le Conseil municipal s'est dès lors vivement préoccupé de l'avenir industriel de la localité.

Grâce à la collaboration du propriétaire et au soutien du canton et de la LIM, il est donc question de créer une zone industrielle de 30.000 mètres carrés sur le terrain sis en amont du garage Gerster, entre la route cantonale et la voie CFF. Une situation intéressante par cette proximité des voies de communication et qui permettra d'envisager dans l'avenir une liaison entre la T 30 et la zone des Faverges, voire les quartiers de Tivoli-Sud, à Saint-Imier.

LE TEMPS PRESSE

Ce soir, il sera question tout d'abord de ratifier le contrat d'emption passé entre le Conseil municipal et le propriétaire du terrain - un contrat limité dans le temps, il faut le souligner - puis de voter un crédit de 90.000

francs pour l'étude relative à la mise en zone industrielle, étude financée pour 65% par les subventions cantonales et fédérales.

Le temps presse et l'enjeu est important, le développement industriel de la localité devant impérativement être mené de pair avec le développement de l'habitat.

Au chapitre des affaires financières, le budget 91 de la communauté scolaire secondaire Courtelary-Cormoret-Villeret sera soumis à l'assemblée, qui devise la quote-part communale à quelque 65.800 francs, soit 2057 francs par enfant.

Le budget communal de fonctionnement figure également au menu, qui roule sur 2.927.480 francs, avec un déficit de 33.580 francs et une quotité inchangée à 2,5 notamment.

HÔPITAL ET ALARME

Par ailleurs, il sera question de modifier le règlement du syndicat de l'hôpital, pour porter le nombre des membres du comité de 9 à 11, et de garantir l'emprunt de Cridor, pour la construction d'un troisième four; une garantie de 535.000 francs pour Villeret.

Enfin, les ayants droit seront appelés à sanctionner une dépense de 43.595 francs - dont à déduire 25.285 francs de subvention - pour un nouveau système d'alarme pour le service de défense. (mw)

La Ferrière: soirée réussie pour les Femmes paysannes

C'est à la halle de Renan que les Femmes paysannes ont organisé leur soirée placée sous le signe de la réussite. Grâce à un programme intéressant, le public a répondu nombreux pour écouter tout d'abord quelques airs d'accordéon interprétés par «Aurore et Patricia» puis le clou de la soirée qui dès le départ a plongé l'assistance dans les suspens «Piège pour un homme seul», pièce théâtrale interprétée par le groupe de la Côtière. Un décor plaisant, le talent certain

des acteurs et une histoire si romanesque que chacun reste tenu en haleine jusqu'à la dernière minute, voilà de quoi réjouir toute une salle et les applaudissements nourris en furent la preuve. Les organisatrices avaient également œuvré de leurs dix doigts pour présenter un magnifique pavillon de lots de tombola. L'orchestre «Imertaler Sextett» anima la seconde partie jusqu'aux petites heures dans une chaude ambiance. (jo)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Vainqueur à Romont

Un Neuchâtelois champion de carambole

M. Maurice Belotti, de Neuchâtel, a remporté, dimanche à Romont, les cinquièmes Championnats suisses de carambole.

Quatre-vingts joueurs venus de toute la Suisse se sont retrouvés ce dimanche pour participer au tournoi qui s'est déroulé dans une bonne ambiance à l'Hôtel de Ville de Romont (FR).

La victoire du Neuchâtelois ainsi que le classement de trois autres Romands dans les quatre premiers rangs, confirme la bonne tenue des Romands dans la compétition.

Parent du billard, le carambole est un jeu d'origine asiatique où l'adresse, le sens stratégique et les nerfs du joueur sont mis à l'épreuve.

Constitué d'une planche de bois munie, dans chacun de ses angles, d'un trou où l'on envoie les pions à l'aide de l'index ou du médium, le carambole est commercialisé à travers la Suisse et l'Europe par un Bienneois qui l'a découvert lors de voyages en Asie et l'a adapté pour nos contrées.

Classement: 1. Maurice Belotti, Neuchâtel; 2. Jingo Rizvi, Villeneuve; 3. Alain Otter, Neuchâtel; 4. Speedy, Neuchâtel; 5. Markus Locher, Oberburg.



Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A.**
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Fax: Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas

La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Suisse: à Berne Yves Patignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum. - Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Cauxnick. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - Val-de-Ruz: Daniel Schouwey. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Sonia Graf, Thierry Clémence. Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

Epouse, maman et grand-maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Louis Bessat:

Monsieur et Madame Michel Bessat-Kapp, leurs enfants Gilles et Cécile, à Vevey;

Monsieur et Madame Charly Bessat-Johner, et leurs enfants Frédéric, Aurélie et Isabelle;

Monsieur Jean-Louis Bessat, Roxane et Cyrielle, Madame Liliane Philipona, son amie;

Madame Valérie Bessat-Bargetzi, à Renens;

Les descendants de feu Alfred Seydoux,

ainsi que les familles Bessat, à Villette, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Isabelle BESSAT
née SEYDOUX

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa 71^e année, après une pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 novembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 29 novembre, à 10 heures.

La défunte repose au Pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 33b, rue Fritz-Courvoisier.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9, ou au Groupe de maintenance cardio-vasculaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-012418

L'atelier de mécanique CHARLY BESSAT
rue du Doubs 161
sera fermé
jeudi 29 novembre
pour cause de deuil.

28-012418

LES CONTEMPORAINS 1917

ont le chagrin de faire part du décès de leur fidèle ami

Tello JEANNERET

Ils garderont de lui un souvenir ému et amical et présentent leurs condoléances à la famille.

28-142031

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epagne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

LES MEMBRES DU GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

ont la tristesse de faire part du décès de leur amie

Madame Isabelle BESSAT

Membre actif

Le souvenir de la défunte restera gravé dans leur mémoire. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

28-126270

LE LOCLE

La famille de

MADAME CÉCILE BART-JEANMAIRE

profondément touchée par les affectueuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées en ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses remerciements.

Les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été d'un précieux réconfort.

Merci de tout cœur à toutes les connaissances qui ont visité sa très chère défunte durant sa maladie ainsi qu'au personnel du Home médicalisé La Résidence pour son dévouement.

28-14004

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MONSIEUR ROBERT GUGLER

sa famille remercie les personnes qui l'ont entourée de leur présence ou qui lui ont fait parvenir des messages, des dons ou des fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci spécial s'adresse au Dr François Blandinier, aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à la Direction et au personnel de Hélio Courvoisier S.A.

28-1748715

CAROUGE



Monsieur et Madame Yvan Thonney-Chavaillaz;

Monsieur et Madame Giancarlo Turrini-Chavaillaz, et leurs enfants Magali et Guido;

Monsieur et Madame Marcel Chavaillaz-De Bona, et leurs enfants Fabien, Rachel et Morgane;

Monsieur et Madame André Chavaillaz-Borer;

Monsieur et Madame Georges Chavaillaz-Mettraux, leurs enfants Jérôme et Martin;

Monsieur et Madame Philippe Pauchet-Chavaillaz, leurs enfants Amélie et Carine;

Famille Léonce Volery-Chavaillaz;

Famille Georges Chavaillaz-Krattinger;

Famille Suzanne Meuwly-Chavaillaz;

Famille Ernest Chavaillaz-Munoz;

Famille Ernest Piccard;

Famille Henri Beaud;

Famille Georges Beaud,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Conrad CHAVAILLAZ

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection le 27 novembre 1990, dans sa 75^e année.

Le défunt repose au funérarium de Carouge.

L'absoute sera donnée en l'église Sainte-Croix, à Carouge, le vendredi 30 novembre à 10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Carouge.

Domicile: 13b, rue des Moraines - 1227 Carouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir. Repose en paix chère maman et grand-maman.

Charly et Marie-Louise Kolb-Winkelmann, Christophe Kolb;

Les descendants de feu Ernest Scheidegger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Cécile KOLB
née SCHEIDEGGER

que Dieu a reprise à Lui paisiblement samedi soir, dans sa 92^e année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: La Chaux-de-Fonds, Puits 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-012418

MAPELLO/ITALIE

La famille de

Monsieur

Francesco LOCATELLI
dit «Pierino»

a le grand chagrin de faire part de son décès survenu en Italie.

Son épouse Gemma

Son fils Mauro, et Rosy

Sa sœur Maria

Ses parents et amis.

La cérémonie funèbre a lieu mercredi 28 novembre 1990, à Mapello/BG.

Domicile: Famille Locatelli
Via Gianmaria Scotti 19
I 24030 Mapello

28-126271



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MADAME MARTHE BAUME
née BILAT

ses enfants et sa famille expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été un précieux réconfort.



Suisse romande

- 9.00 TJ-flash
- 9.05 Top models (série)
- 9.30 Spécial cinéma
- 10.30 Hôtel
- 11.00 5 de der
- 11.30 Petites annonces
- 11.35 Mademoiselle (série)
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les années d'illusion (série)
- 12.20 Les jours heureux (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Le cercle de feu (série)
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.30 Patou l'épatant
- 16.10 L'héritage des Guldenburg (série)
Le château maudit.
- 16.55 Les Babibouchettes et le kangouroule
- 17.00 Patou l'épatant
- 17.40 Starsky et Hutch (série)
Ah, quel beau rôle (1^{re} partie).
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.15 Téléchance
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur

A 20 h 10
L'armée de l'ombre

Emission spéciale à la suite des révélations de la Commission parlementaire d'enquête, au sujet d'une véritable «Armée de l'ombre», P-26, en Suisse, avec la participation de MM. Georges-André Chevallaz, ancien conseiller fédéral et Werner Carobbio, vice-président de la Commission parlementaire d'enquête.

- 20.40 La guerre des haras
- 22.20 Interdit aux moins de 20 heures
- 23.05 Vidéomania
- 23.20 TJ-nuit
- 23.35 Spécial sessions
- 23.45 Mémoires d'un objectif
L'âme des poètes.
- 0.45 Bulletin de télétexte



Téléciné

- 13.30* Les deux font la loi
- 14.00 Décode pas Bunny
- 15.30 Police Academy 5
Comédie policière américaine de Alan Myerson, avec Matt McCoy, George Gaynes et René Auberjonois (1988).
- 16.55 Une Cadillac DeVille
Comédie américaine de Jim Johnston, avec Jennifer Runyon, Kimberly Pistone et Mark Thomas Miller (1986).
- 18.30 Jeunesse: Super Mario Bros. Show.
- 19.40* Les deux font la loi
- 20.06* Les débés
- 20.09* Ciné-journal suisse
- 20.15* Cinéma Scoop

20 h 25
La guerre des boutons

Comédie française n/b de Yves Robert, avec André Treton, Michel Isella, Jacques Dufilho et Michel Galabru (1961). Chaque année, les écoliers de Longeverne et ceux de Velrans sont en guerre. Mais un des camps a un jour une idée de génie: faire rosser un «prisonnier» par ses propres parents. Pour cela, on lui vole ceinture et bretelles avant de le relâcher.

- 21.55 La dernière cible
Film policier américain de Buddy Van Horn, avec Clint Eastwood, Patricia Clarkson, Evan C. Kim et Liam Neeson (1988).
- 23.30 Talk Radio
Comédie dramatique américaine de Oliver Stone, avec Eric Bogosian, Ellen Greene et Alec Baldwin (1988).
- (* en clair)



France 1

- 7.20 Club Dorothée matin
- 8.25 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.20 Jeopardy des lycées
- 11.50 Tournez... manège
- 12.25 Le juste prix
- 12.50 C'est bon à savoir
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Agence tous risques (série)
Les marchands de poison.
- 14.25 Club Dorothée
- 17.30 Starsky et Hutch (série)
Le tigre d'Omaha.
- 18.20 Une famille en or
- 18.50 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.18 Tirage du tac-o-tac
- 19.20 La roue de la fortune
- 19.45 Le bébé show
- 19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
- 20.00 Journal
- 20.25 Tapis vert - Météo
Loto: 2^e tirage bleu

A 20 h 40
Sacrée soirée

Avec Jean-Michel Jarre et Marthe Villalonga - Horoscope de Didier Dérlich - Variétés avec Michel Berger, Zouk Machine, Murray Head, L'Affaire Luis Trio, Roxette, Jane Birkin, Jean-Pierre François, Maurane.

- 22.40 Football
AS Roma-Girondins de Bordeaux.
- 0.30 TF 1 dernière
- 0.45 Météo - La Bourse
- 0.50 Echecs
Championnat du monde.
- 1.30 TF 1 nuit
- 2.05 C'est déjà demain (série)
- 2.25 Info revue
- 3.10 L'homme à poigne (feuilleton)
- 4.05 Passions (série)
Les femmes d'Henri.



France 2

- 6.00 Rancune tenace (feuilleton)
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 9.00 Top models (série)
- 9.30 Eric et toi et moi
- 11.30 Motus
- 12.00 Dessinez, c'est gagné!
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.35 Météo
- 13.40 Générations (feuilleton)
3^e épisode.
- 14.30 Eric et toi et moi
- 16.30 Le chevalier du labyrinthe
- 17.05 Eve raconte
Le clan Kennedy.
- 17.30 Des chiffres et des lettres juniors
- 17.55 Giga
- 18.25 INC
- 18.30 Une fois par jour
- 20.00 Journal
- 20.35 Météo
- 20.40 Le mari de l'ambassadeur (feuilleton)
11^e épisode.
Depuis que Sixtine et Pierre-Baptiste sont mariés, tout semble leur sourire.
- 21.35 Hôtel de police (série)
L'accent de Marseille.
Borelli part sur les traces d'un ancien ami d'enfance, devenu truand, qui vient d'être enlevé par des voyous.

A 22 h 25
Etoiles

Rita Hayworth. Qui pourrait oublier la scène de *Gilda* où Rita Hayworth, moulée dans un fourreau noir, ôte lascivement ses longs gants de satin? Une séquence d'anthologie à la hauteur du mythe suscité par cette ex-danseuse de flamenco.

- 23.25 Journal
- 23.40 Météo
- 23.45 Extra
Nouveaux loisirs



France 3

- 7.30 Le journal de Radio-Canada
- 8.00 L'hebdo du Parlement: Sénat
- 8.15 Samdynamite
- 11.53 Espace 3
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 13.00 Montagne
- 13.30 Une pêche d'enfer
- 14.05 Thalassa
- 14.50 Questions au gouvernement
- 17.05 Graine d'infos
- 17.30 Allô! Bibizz
- 18.15 C'est pas juste
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Editions régionales
- 20.10 La classe
- 20.40 La marche du siècle
Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.
- 22.20 Soir 3

A 22 h 40
Faut par rêver

Finlande: le triage des rennes - Sri Lanka: la mémoire du thé - France: Sommevoire et sa fondrie.

- 23.35 Basketball
1.05 Carnet de notes
Transcription sur Widmung de R. Schumann, de F. Liszt, interprétée par J. Villa.

Demain à la TVR

- 9.00 TJ-flash
- 9.05 Top models
- 9.30 Les espions
- 10.20 Viva
- 11.05 A bon entendeur
- 11.35 Mademoiselle
- 12.05 Les années d'illusion
- 12.20 Les jours heureux

RTN-2001

Montagnes neuchâteloises: FM 97.5
Littoral: 98.2
Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9

6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 Radio-récité. 16.00 Ticket corner. 17.00 Infos SSR. 17.05 Ticket corner. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Nouvelle de votre armée (4e mercredi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.30 Je m'voyais déjà. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.



La Première

9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 14.25 Les transhistoires. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Méridienne. 13.30 Le livre de Madeleine. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Espaces imaginaires. 0.05 Notturmo.



La Cinq

- 7.30 Matinée sur la Cinq
- 12.35 Duel sur la Cinq
- 13.00 Le journal
- 13.35 Kojak
- 14.35 Le renard
- 15.35 Bergerac
- 16.40 Youpi, l'école est finie
- 17.35 En route pour l'aventure
- 18.05 Grand Prix
- 18.30 Happy days
- 19.10 Télé contact
- 19.45 Le journal
- 20.40 Cauchemar au pénitencier
- 22.25 Le débat
- 0.10 Les polars de la Cinq



La Six

- 6.00 Boulevard des clips
- 10.05 M6 boutique
- 10.20 Boulevard des clips
- 11.35 La maison Deschênes
- 12.05 Les saintes chéries
- 12.30 Ma sorcière bien-aimée
- 13.00 Dis donc, papa
- 13.25 Mariés, deux enfants
- 13.55 D' Marcus Welby
- 14.45 Espion modèle
- 16.20 Boulevard des clips
- 16.40 Les têtes brûlées
- 17.35 Tungstène
- 18.00 Zygomusic
- 18.35 Campus show
- 19.00 Magnum
- 19.54 6 minutes
- 20.00 Mariés, deux enfants
- 20.35 Alerte rouge (téléfilm)
- 22.25 Brigade de nuit
- 23.15 Soixante minutes
0.05 6 minutes
0.10 Dazibao



La sept

- 13.45 Italien. 14.30 Histoire parallèle. 15.30 Mégamix. 16.30 Musica sarda. 17.40 Images. 18.00 Le cheik blanc (film). 19.20 Agence matrimoniale. 19.30 Les Italiens se retournent. 20.00 British rock. 21.00 Allemande de l'Est. 22.10 Images. 22.20 Le cheval de fer. 22.30 Toto. Peppino e la mala femmina (film). 0.15 L'amour vénal.



Suisse alémanique

- 8.30 Schulfernsehen. 11.00 Der Club. 13.00 Die Onedin-Linie. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.50 Tagesschau. 17.55 Wie gut, dass es Maria gibt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.50 Vincent und Theo. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Fussball: UEFA-Cup. 23.20 Maria und Joseph (film).



Allemagne 1

- 11.50 Edgar, Hüter der Moral. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Babar. 15.03 Talk täglich. 15.30 Wenn Körper und Seele streiken. 16.03 Medisch Centrum West. Amsterdam. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Sei kein Frosch! 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der deutsche Fernsehpreis TeleStar. 22.05 Im Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Freunde, diese Töne!



Allemagne 2

- 14.15 Literaturverfilmungen im Fernsehspiel. 16.03 Jim Hensons Muppet-Babies. 16.20 Logo. 16.30 Hals über Kopf. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.35 Die volkstümliche Hitparade im ZDF. 20.15 Kennzeichen D. 21.00 Die Nachtfalke. 21.45 Heute-Journal. 22.15 ZDF-Sport extra. 23.15 Ein Umzug kommt selten allein (film).



Allemagne 3

- 15.45 Monitor. 16.30 Wie Informationen steuern. 16.55 G. Dufay, Se la face... 17.00 Die Solostimme. 17.30 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Eins-Null für die Kinder. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Schlaglicht. 20.10 Agatha Christie: Hercule Poirot. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Spitzenkandidaten vor der Wahl. 22.45 Malombra (film). 0.55 Nachrichten.



Suisse italienne

- 11.00 Trilogia Hussita. 12.00 A proposito di. 12.25 Una coppia impossibile. 12.50 A come animazione. 13.00 TG tredici. 13.15 Hockey su ghiaccio. 16.10 Musica per Signora (film). 17.15 Bigbox. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 A proposito di. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Saraceni. 21.20 Mission '90. 22.35 TG sera. 22.45 AIDS, l'ultima sfida. 23.25 Teletext notte.



Italie 1

- 11.05 Bellezze in bicicletta (film). 13.00 Fantastico bis. 13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Il mondo di Quark. 14.40 Cartoni animati. 15.00 Scuola aperta. 15.30 La scuola dell'obbligo nei paesi della CEE. 16.00 Big! 16.30 Hanna e Babar bazar. 18.05 Cose dell'altro mondo. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.25 Calcio. 22.20 Telegiornale. 22.45 Speciale TG 1. 23.30 Mercoledì sport.

tve Internacional

- 7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de. 12.00 Galeria de musica. 13.00 Equinoccio. 14.00 Made in España. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario-1. 15.30 TV educativa. 17.25 Telediario. 17.30 Con las manos en la masa. 18.00 El duende del globo. 18.05 Los mundos de Yupi. 18.30 Está es su casa. 19.30 Videomix. 20.00 No te rias que es peor. 20.30 Telediario-2. 21.00 Mikimoto clip. 21.30 Eva y Adan, agencia matrimonial. 22.00 Testigos del siglo XX. 23.00 Tribunal popular.



- 13.00 Eurobics. 13.30 The Oshkosh air show. 16.30 Motor sport. 17.00 Equestrianism. 18.00 Speedskating. 19.00 World jet ski Tour. 19.30 Eurosport news. 20.00 Trans world sport. 21.00 Volleyball. 22.00 Boxing. 23.00 Football. 24.00 Eurosport news.



Suisse alémanique

- 6.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.15 Presseschau. 8.40 Wir gratulieren. 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub. 12.00 Rendezvous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Service. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 DRS-Nachtclub.



France musique

7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 12.05 Jazz d'aujourd'hui: hexagonal. 12.30 Concert: la petite bande, concertos de J.-S. Bach. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. 23.07 Poussières d'étoiles: jazz club.



Fréquence Jura

7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Info-consummateurs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.30 Midi-Première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.30 Activités villageoises. 20.00 L'émission sans nom.

TV - À PROPOS

Exit Vouillamoz et Landg(r)af gaffe...

Raymond Vouillamoz s'en va. On le comprend. D'abord, à «La 5», il sera mieux payé; et surtout, il pourra superviser la production d'une quarantaine de fictions chaque année, contre une petite dizaine à la TSR. Pour cet admirateur de la première heure, dès les années soixante, d'un certain... Jean-Luc Godard, dont il put ensuite vers 1980 faciliter la nouvelle carrière «suisse», c'est en effet un splendide défi à relever... et la poursuite d'une passion fort ancienne. C'est aussi la reconnaissance de son dynamisme. Il se pourrait toutefois que les actuelles difficultés de la SSR aient tout de même très légèrement pesé dans la balance: produire «La Vierge noire» en «Eurosé-

rie» et en même temps appartenir à un organisme, la SSR, qui demande un moratoire de ses engagements européens, c'est un brin contradictoire. Exit Vouillamoz: la difficile succession est ouverte!
Il y a quelques mois, Guillaume Chenevère serait parti à Poussepin... si sa candidature avait été retenue. Claude Torracinta, au soir de la conférence «suisse», avait dit avoir reçu des offres de l'étranger, ce qui lui aurait permis de multiplier son salaire par au moins 1,5! Mais il reste plus libre en animant l'information de la TSR que celle de n'importe quelle chaîne française. Et comme cette liberté, pour lui est un véritable apostro-

phat, espérons que cela ne fera pas encore un autre départ.
Pour Vouillamoz, c'est très bien: il trouvera à Paris la plus grande liberté comme producteur. Pour la TSR, c'est un nouvel élément à placer dans le dossier de la crise générale destabilisante.
Mais voici un nouveau «gag». A cor et à cris, la direction générale, le comité de la SSR, alors que la redevance vient d'être augmentée de 25%, ont imposé aux chaînes une diminution de leurs budgets et un resserrement du personnel, ce qui entrainera un affaiblissement des programmes, même baptisé «moratoire». Et que viennent de faire les délégués à l'assemblée générale de la SSR? Entériner le bud-

get de 1991, qui prévoit... un bénéfice de 49 millions.
Psychologiquement, on ne pouvait mieux faire pour justifier la compression de personnel qui se fera, n'en doutons pas, sinon au détriment de la grille, au moins à celui des programmes «maison» et des achats. Responsables des finances de la SSR, M. François Landgraf a hérité d'un bien lourd dossier. Mais on a peine à voir en lui, pour le moment, un fin psychologue attentif aux soucis du personnel.
Faudra-t-il écrire un jour: licencié par son employeur qui fait un bénéfice de cinquante millions (plus de cinq pour cent de son chiffre d'affaires)?
Freddy LANDRY

Gare aux gorilles...

Quelque trois à quatre cents personnes par année se font protéger par des gardes du corps loués par des sociétés de surveillance. Selon Protectas et Securitas, les deux leaders de la branche, les clients se recrutent essentiellement parmi les hommes d'affaires étrangers. Qu'on se rassure toutefois: les apprentis-Rambo ont peu de chance de devenir «ange gardien» professionnel.

La montagne de muscles au regard d'acier n'est pas précisément le profil idéal pour le garde du corps helvétique. Au contraire: plus il passe inaperçu, plus grande sera son efficacité. Sur les bords de la Limmat, une centaine de personnes font appel aux services d'un «ange gardien» privé, estime Daniel Wenk, directeur régional de Protectas. A Genève, elles seraient deux à trois fois plus nombreuses. En période normale, car pour l'heure la demande est à la baisse, les résidents arabes étant en moins grand nombre. La cité de Calvin est le seul endroit en Suisse où l'on trouve des gardes du corps à plein temps.

ARTISTES ET POLITIENS

Qui sont les clients? Il y a trois ou quatre ans, Protectas engageait ses gardes du corps surtout pour la protection de politiciens et de leur famille. Aujourd'hui,

ce sont essentiellement des hommes d'affaires étrangers, Européens, Américains ou Arabes. Sur la place de Zurich, Daniel Wenk évalue à 10 % la part helvétique de la clientèle. En plus des hommes d'affaires, Protectas et Securitas s'occupent aussi d'artistes ou de femmes en instance de divorce menacées par leur mari.

Exceptionnellement, une société de surveillance peut être chargée de la sécurité d'une personnalité officielle en visite en Suisse. Ce fut le cas lors du récent voyage à Zurich de Karl Otto Pöhl, le patron de la banque centrale allemande. Idem pour la protection des membres de l'ambassade helvétique à Beyrouth, qui a été assumée jusqu'à sa fermeture par des employés de Securitas. La pratique habituelle cependant veut que ce genre de mission soit remplie par les autorités fédérales ou cantonales compétentes.

CHIFFRE D'AFFAIRES

A côté des poids lourds de la branche que sont Protectas et Securitas s'agitent une multitude de petits, voire très petits, bureaux de détective ou de surveillance s'occupant également de la protection des personnes. Du point de vue économique, ce marché n'est pas bien gros. Chez Securitas, 1,4 % seulement du chiffre d'affaires de 200 millions de francs revient aux activités

de sécurité, qui ne sont d'ailleurs pas limitées à la protection des gens. En Suisse romande, ce type d'activité représente 2,5 % d'un chiffre d'affaires d'environ 70 millions de francs.

La part «sécurité» au chiffre d'affaires de Protectas avoisine les 10%. Le tarif facturé au client est au minimum de 80 francs l'heure chez Protectas. Il est de 102 francs chez Securitas. Quant au garde du corps, il touche une prime de 20% en plus de son salaire. Protectas verse soit un salaire supérieur à celui des autres employés, soit des primes au risque.

PRÉVENTIONS

«Les compétences d'un bon garde du corps ne se limitent pas aux techniques de combat ou de tir» explique Daniel Wenk. La prévention joue un grand rôle. Sur la base d'une analyse des risques, une société de surveillance tâchera de cerner au plus près la nature des dangers menaçant son client. Elle s'efforcera donc de les minimiser par avance. «Le client n'a en fait presque rien à dire. Il doit suivre nos instructions.» Le garde du corps engagé n'est pas lâché seul dans la nature. Il est relié en permanence par radio à une centrale.

Tant chez Securitas que chez Protectas, le candidat garde du corps travaillera d'abord dans le service de gardiennage normal (protection des bâtiments, par



La montagne de muscles au regard d'acier n'est pas précisément le profil idéal pour devenir garde du corps... (Photo RTS)

exemple). Plus tard, s'il montre les disponibilités nécessaires, il suivra une formation spéciale avant de pouvoir être engagé dans la protection des personnes.

«Sur 100 candidats, deux peut-être parviennent à obtenir la qualification indispensable pour devenir garde du corps», indique Daniel Wenk. Protectas dispose dans toute la Suisse d'environ 40 personnes au bénéfice d'une pareille formation. Securitas, 250 de ses 1500 employés en uniforme à plein temps. Dans les deux sociétés, des femmes font partie de cet effectif «musclé».

PSYCHOLOGIE

Les candidats retenus par Securitas apprennent à se servir et à se comporter avec une arme à

feu. Le reste de la formation consiste surtout en l'apprentissage de la tactique, de l'autodéfense sans arme, de notions de droit, de psychologie. La formation de base est rafraîchie chaque année par de véritables cours de répétition. Daniel Wenk remarque: «L'essentiel de la formation se fait dans la rue, où l'on entraîne l'observation et la capacité de réagir correctement dans les situations difficiles.»

En plus de la protection des gens, «l'ange gardien» paténeté s'occupe aussi des activités de gardiennage habituel ou de transports d'argent. «Dans ce dernier cas», précise le directeur régional de Protectas, «le risque de se faire tuer est bien plus grand.»

(ar-ats)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 21 h, Air America (12 ans); 18 h 30, Taxi Blues (16 ans).
Eden: 21 h, Le mari de la coiffeuse (16 ans); 18 h 45, Promotion canapé (12 ans).
Plaza: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).
Scala: 21 h, Docteur Petiot (16 ans); 14 h 30, 19 h, L'histoire sans fin II (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Dancing machine (16 ans); 2: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Un thé au Sahara (16 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous).
Arcades: 16 h, 20 h, L'Alaska (Connaissance du Monde).
Bio: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Ils vont tous bien (12 ans).
Palace: 16 h 30, 20 h 45, Alberto express (12 ans); 18 h 30, Halloween IV (16 ans); 14 h 30, Allô maman, ici bébé (12 ans).
Rex: 15 h, L'histoire sans fin II (pour tous); 18 h 20 h 30, Air America (12 ans).
Studio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Ghost (12 ans).

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 20 h 30, Dersu Uzala.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Club 44: 20 h 30, «Le Nil et l'Égypte: des pharaons à aujourd'hui», ciné-conférence.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1989 - Le chancelier Kohl propose devant le Bundestag la création de «structures confédératives» entre la RFA et la RDA avant une éventuelle unification des deux Etats; les autorités tchécoslovaques annoncent la formation d'une coalition gouvernementale avec des non-communistes.
1987 - Un Boeing-747 sud-africain, avec 159 passagers, s'abîme dans l'Océan Indien, au large de l'île Maurice.
1979 - Le président Carter déclare que les Etats-Unis ne céderont pas au chantage dans l'affaire des otages américains détenus à Téhéran.
1977 - Selon Salisbury, 1200 personnes au moins ont été tuées au cours d'opérations menées récemment par les Rhodésiens contre les guérilleros nationalistes noirs, sur le territoire du Mozambique.
1971 - Le premier ministre jordanien Wasfi Tell est assassiné au Caire, où il assistait à une conférence arabe.
1943 - Roosevelt, Staline et Churchill se rencontrent à Téhéran.
1937 - La marine franquiste établit un blocus des côtes de l'Espagne républicaine.

Ils sont nés un 28 novembre

- Le pianiste et compositeur russe Anton Rubinstein (1829-1894)
- L'écrivain et cinéaste français Marcel Pagnol (1895-1974)
- L'écrivain italien Alberto Moravia (1907)

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 12.11 au 19.11.1990
Littoral + 8.9 (1535 DH)
Val-de-Ruz + 6.9 (1870 DH)
Val-de-Travers + 6.6 (1914 DH)
La Chx-de-Fds + 5.0 (2177 DH)
Le Locle + 6.3 (1962 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

ZOOCIÉTÉ



Récit sanglant intérêt

- Attention! Un buffle enragé! Cachez-vous! La mère pense à l'enfant. Vive comme l'éclair, elle court, le saisit, l'emporte. Trop tard! Au moment où, franchissant le seuil, elle jette son fils dans la case, le buffle arrive et l'éventre de ses terribles cornes.

Extrait choisi d'Une chasse au buffle, récit pour enfants, mais oui, paru à Lausanne en 1948. Dans le recueil où elle apparaît, cette histoire figure dans la première partie: Pour les petits...

Le chef Chipwenwe s'avance seul, sa lance à la main. (...) Un craquement soudain dans le sous-bois; un bolide arrivant dans un tourbillon: le buffle est devant le chef. Adroitement, celui-ci plante sa lance dans la tête coriace. Elle enfonce de quelques centimètres et se brise net.

L'animal furieux charge tête baissée et enfonce une corne dans la cuisse de son présomptueux adversaire. Puis ne pouvant plus se dégager, il piétine rageusement le corps de l'infortuné.

Pour les petits, donc...

LOUABLES INTENTIONS

Les éditeurs d'Une chasse au buffle ont signé une préface dans laquelle ils souhaitent que cet humble ouvrage éclaire de jeunes regards, et donne de l'inspiration aux mamans et grands-mamans. Ils savent qu'ils répondent à un besoin en publiant ce livre. Et d'ajouter: Un récit bien écrit, ayant un sens moral et philosophique, sera goûté de tous...

En fait de regards éclairés, d'inspiration, de sens moral et philosophique, ce récit mène à des valeurs douteuses: le buffle, taxé de démoniaque, se comporte comme l'un des acteurs de l'Apocalypse.

Et lorsque le décor est en place, jonché de cadavres, secoué des piétinements du buffle «enragé» et des claquements de dents d'indigènes en déroute, le blanc chevalier fait son entrée...

- Envoyons chercher le Bouana (le docteur blanc). Il viendra avec son fusil (...).

Le voici bientôt en route accompagné de deux amis euro-

péens. Sur le marchepied se trouvent le gun-boy et le guide. Le texte s'adressant aux petits, qui ne savent pas l'anglais, il est précisé qu'un gun-boy est un jeune indigène chargé de porter le fusil de son maître. Edifiant...

Ledit gun-boy s'enfuit plusieurs fois au cours de la chasse, mais Rambouana finit par triompher. Les indigènes courent au cadavre et le docteur n'était pas encore arrivé qu'ils avaient transformé le monstre en un gigantesque hérisson aux piquants d'aciers. Puis ils dansèrent sur le corps, chantant, hurlant, trépillant de joie. Et le Bouana reçoit la tête et le cœur du buffle.

VIOLENCE DE TOUJOURS

Voilà donc avec quoi de jeunes enfants pouvaient éclairer leur sens moral et philosophique il y a quarante ans: quelques rudiments d'une absurde hiérarchie des races humaines, plus le minimum à connaître sur cette source permanente de monstres sanguinaires qu'on se complait à voir dans la nature.

Ceux qui stigmatisent la violence actuelle de la télévision en arguant qu'on ne sait plus faire d'histoires «comme dans le temps» peuvent conserver précieusement Une chasse au buffle dans leurs archives, aux côtés du Petit Chapeau Rouge ou du Petit Poucet.

Qu'on nous permette toutefois ce seul commentaire. Notre société a tout de même accompli un petit progrès au cours de ces dernières années. Nous n'avons certes pas encore guéri notre phobie des monstres, qu'ils soient loups, lynx ou reptiles.

Mais nous avons au moins ce mérite par rapport à nos prédécesseurs de n'avoir pas imaginé le requin mangeur d'homme des Dents de la Mer, le cochon sauvage monstrueux de Razorback ou le tueur extra-terrestre d'Alien pour nos tout petits...

Jean-Luc Renck

● ZH - Centre d'Etudes sur les relations entre l'Animal et l'Homme.

À L'AFFICHE

Gospel au Locle

Maisha Grant au Cellier de Marianne

C'est une grande dame du gospel qui fera étape dans la sympathique cave de la rue du Crêt-Vallant. Maisha Grant est en effet une des plus vibrantes interprètes de cette musique noire américaine.

Elle a fait ses classes, dès son plus jeune âge, en chantant avec des célébrités comme le saxophoniste et chanteur Eddi Cleanhaed Vinson, Jimmy Forrest, le Johnny Otis Bluesshow.

Mais c'est Ella Fitzgerald qui l'encouragera à poursuivre sa propre carrière. Son engagement social auprès de Martin Luther King l'éloignera quelque peu des scènes.

Depuis cinq ans, Maisha Grant, après avoir tâté du jazz, s'est résolument consacrée au blues et au gospel. Elle a donné de fabuleux concerts avec Louisiane Red, Luther Allison, Dave Brubeck, Liz Mac Comb, le Modern Jazz Quartet, Big Jay Mac Nelly, Ella Fitzgerald et



Maisha Grant, une grande dame du gospel. (Photo privée)

Nina Simone. Excusez du peu!

Maisha Grant sera accompagnée au Cellier par le pianiste Knut Maurer. (dn)

Une voix qui pénètre jusqu'aux os, qui donne le frisson, ● Le Locle, Cellier de Marianne, vendredi 20 novembre, 20 h 30.

MOTS CROISÉS

No 114

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: Fait voir grand ce qui est petit. 2. Quelque peu piquant. - Pièces du jeu des échecs. 3. Apprécier. - Roue à gorge. 4. Elle a sa force et son principe. - Appris. 5. Pronom personnel. - Nos chiffres le sont. 6. Anciennes. 7. Vient de rire. - Entre moi et lui. 8. Nom d'un chien. - Elimés. 9. Petit poème du moyen âge. - Canaux d'eau salée. 10. Oter l'eau. - Sélénium.

Verticalement: 1. Imposante. 2. Image provenant d'Orient. - Te rendras. 3. Hausse des cours. - Mets délicat. 4. Personne d'un certain âge qui a cessé toute activité professionnelle. 5. Individu. - Pour la troisième fois. 6. Rayait. - Règle double. 7. Cobalt. - Aveugler. 8. Lieu de fouilles. - Prénom féminin. 9. Fait partie des mass média. - Lentilles. 10. Gourmand biblique. - Tamise.

Solution No 113

Horizontalement: 1. Hit-parade. 2. Araires. - Ut. 3. Sonnette. 4. An. - Asiento. 5. Ries. - Frère. 6. Denses. - Eon. 7. Ter. - Emue. 8. Uri. - Runes. 9. Suérent. - Su. 10. Etre. - Semer. **Verticalement:** 1. Hasardeuse. 2. Ironie. - Rut. 3. Tan. - Entier. 4. Pinasse. - Ré. 5. Ares. - Erre. 6. Rétifs. - Uns. 7. Aster. - Ente. 8. Nième. 9. Eu. - Trousse. 10. Troène. - Ur.

Mécènes, unissez-vous

Initiative Privée bat le rappel

Le mécénat a une histoire; dans notre région et à la Chaux-de-Fonds plus particulièrement, elle s'est écrite au fil des pages du développement industriel par des entrepreneurs épris de culture et soucieux du devenir des artistes. Aujourd'hui encore, on en lit des chapitres dans des bâtiments, œuvres d'art, institutions, où parfois les pouvoirs publics ont pris le relais. Initiative Privée, groupe qui se veut médiateur entre mécènes et créateurs, à la volonté de redynamiser cette histoire-là; lui redonner un souffle dans les turbulences médiatiques et économiques de cette fin de siècle. Premier chapitre concret: Le Prix du Mécénat.

Sait-on encore aujourd'hui que le peintre Léopold Robert a été l'heureux bénéficiaire du soutien de mécènes? En mai 1818, un riche négociant François Roulet de Mézerac lui signait un contrat s'engageant à l'entretenir durant ses trois ans de séjour à Rome: «Si vous pouviez Monsieur me détailler les meilleurs moyens pour atteindre ce but (poursuivre des études), je serai charmé de pouvoir y contribuer...». Termes galants pour se mettre à disposition du jeune artiste souhaitant vivement se rendre en Italie.

par Irène BROSSARD

Il y eut d'autres exemples en ville de La Chaux-de-Fonds, hors du désormais connu et célèbre Bureau de contrôle des métaux précieux dont le règlement stipulait qu'il devait affecter ses excédents de recettes au développement de l'industrie et des établissements d'enseignement industriel. Par extension, cette

manne servit aussi à l'érection de la fontaine monumentale, à la création du Musée des beaux-arts, entre autres.

Une liste des exemples incluerait encore le Club 44, le Théâtre, le Musée de l'Horlogerie, etc., etc. pour des soutiens relevant du mécénat même si aujourd'hui la pratique est quelque peu différente. Nombre d'œuvres d'art témoignent aussi, parfois fort discrètement, d'un engagement financier privé à l'intention de la collectivité.

Mais le temps n'est plus aux sollicitations des entrepreneurs s'approchant des artistes; c'est plutôt l'inverse qui se produit et les demandes sont innombrables; de mémoire d'artiste, les réponses du style de M. Roulet de Mézerac, «charmé de pouvoir contribuer...» ne sont plus de mise.

Chassons toutefois l'esprit chagrin. Les réalisations prouvent que le désintérêt n'est pas général du côté des mécènes potentiels et certaines demandes trouvent encore accueil positif. «Nous en recevons tellement» entend-on. Comment dès lors s'y retrouver? A qui répondre par l'affirmative et dans quel type de discours ou de relations s'engager?

Dans cette jungle débordante de chiffres mais aussi de fertilité créative, I.P. est arrivé. Ce groupe fondé par trois personnes au printemps dernier à La Chaux-de-Fonds a déjà agrandi le cercle de ses animateurs; se joignant aux initiateurs - Mme Janine Perret Sgualdo, Jacques de Montmollin et Marcel Schiess, tous trois impliqués à la fois dans la vie culturelle et économique - d'autres personnes confirment déjà que l'idée a des atouts et trouvent des adeptes.

Sur le versant des entrepreneurs et autres responsables éco-

nomiques, l'écho paraît assez favorable. On peut supposer que certains mécènes en devenir soient heureux de trouver un partenaire de liaison entre l'art mouvant d'aujourd'hui et leur envie de soutien, voire leur besoin de se profiler culturellement.

PAS QUE DU LABEUR

Nombre d'entreprises ou d'institutions n'ont pas attendu I.P. pour naviguer dans le mécénat culturel. Certains ont même défini une stratégie, tirent des plans à long terme, établissent une communication étroite entre l'image de l'entreprise et le produit culturel ainsi soutenu et défendu. Pour l'exemple: Ebel, Corum, Jean d'Eve, en dehors des petites sollicitations auxquelles personne ne peut échapper, font dans le haut de gamme et les interventions à la qualité artistique assurée; la Banque cantonale fonctionne en commission et saupoudre large; une manière de limiter les risques et d'assurer la sécurité, défendant en outre la création du territoire. D'autres industriels choisissent d'aider un artiste admiré en proposant une façade, en achetant une œuvre pour l'entreprise, en se laissant séduire pour emballer les chocolats.

Le mécénat n'a pas encore dévoilé toutes ses formes; et sur les flancs des voies ouvertes restent encore certainement de futurs intéressés qui s'interrogent? Que faire? Pour qui et comment?

En se posant en qualité de communicateur entre artistes et mécènes, I.P. a une jolie démonstration à tenir; celle qui sera fondamentale pour atteindre les buts visés, fort nobles au demeurant. Ils comprennent autant le rayonnement culturel de la région, la valorisation de

l'image d'une entreprise piquée soudain de mécénat et doivent impliquer que les artistes y trouvent encore leur compte, soit une stimulation créatrice et une vraie reconnaissance de leur démarche. Le programme est ardu et les gens de I.P. veulent ouvrir ce débat éminemment culturel, susciter une émulation intellectuelle.

CERCLE DE QUALITÉ

Dans l'esprit d'un cercle de qualité - où l'introspection sévère de sa propre entreprise doit conduire à une amélioration - I.P. veut offrir un lieu pour développer des relations, être interactif et formateur. Appel est dès lors lancé non seulement aux industriels, entrepreneurs, sociétés de services ou institutions, mais encore aux bâtisseurs et architectes. Entre tous, on souhaite trouver le langage commun idoine qui établisse une vraie communication entre économie et artistes.

Voilà pour le postulat de I.P. En finalité, c'est une leçon magistrale sur l'art et la création qui devrait être faite, avec un volet prospectif indispensable. Si l'audace n'est pas au rendez-vous, de même qu'une connaissance minimale de l'évolution de l'art et de son état contemporain, tout ce remue-mécènes ne sera qu'une bulle dans une mare retrouvant vite son calme.

«Nous fonctionnons au coup de cœur» vous répondent ceux qui ne veulent - ou ne peuvent - définir leurs choix. Les coups de cœur, comme les coups de sang d'ailleurs, sont passagers et ne construisent pas une politique cohérente et prospective.

«Espérons qu'«Initiative privée» sera justement le lieu où l'on pourra débattre de cela et dresser les lignes d'un partenariat de qualité.

Les modalités du Prix

L'idée n'est pas en soi très originale, elle a toutefois le mérite d'exister et Initiative Privée se devait de passer rapidement à l'action dans un rôle de rassembleur des intérêts et envies en présence.

Le contexte de ce Prix du Mécénat comporte donc:

- une volonté de s'approcher des artistes de la région, en s'adressant à ceux domiciliés, originaires ou ayant des attaches tangibles sur le territoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle; mais le concours peut s'ouvrir aussi aux artistes de l'extérieur;

- l'esprit du concours veut s'affirmer dans le choix de projets novateurs et l'on peut souhaiter que cette notion dépasse technique, support et contenu pour toucher à un concept plus global;

- en se réservant la première sélection, I.P. veut tenir les rênes de son action; seule manière d'avoir une cohérence si les animateurs savent faire abstraction de leur propre implication dans des projets culturels;

- les disciplines choisies, peinture, sculpture, photo, le sont un peu par obligation pratique et compte tenu de la structure donnée à ce prix, avec mise en vente des œuvres retenues;

- un catalogue sera édité, présentant les 9 artistes sélectionnés, soit trois par discipline; déjà, il sera le fait d'une action de mécénat puisque MM. Gasser et Vuille, respectivement de l'Imprimerie Gasser et de Photocréation au Locle sont prêts à le réaliser. Il restera une preuve tangible de cette première action sous le label I.P.

Le Prix du Mécénat

Le Prix du Mécénat fait partie d'un ensemble d'actions organisées par le groupe Initiative Privée, dont le but est de promouvoir la création artistique avec l'aide de l'économie privée, sous forme de mécénat culturel.

L'ensemble de la sélection choisie par le jury comprendra neuf candidats, trois dans chaque discipline, qui figureront sur un catalogue spécialement édité pour l'occasion, et auront la possibilité d'exposer une partie de leurs œuvres à la Halle aux Enchères de La Chaux-de-Fonds, le 10/11/12 mai 1991. L'ensemble des œuvres proposées sera mis en vente à l'issue des trois jours d'exposition.

Le groupe Initiative Privée se chargera du contact avec les entreprises et des relations publiques de la manifestation.

Le jury est composé de: Mme Malou Fornage, M.

Claude Darbellay, M. Gilbert Huguenin, Mme Françoise Jaunin, M. Jacques Hainard.

Il est compétent dans toutes ses décisions et travaille en étroite collaboration avec le groupe Initiative Privée.

Les dossiers pourront être envoyés ou déposés au secrétariat du Club 44, 64, rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds. La permanence est ouverte de 8 h à 12 h, les jours ouvrables. Ces dossiers seront accompagnés d'une adresse complète et devront parvenir au Club 44 jusqu'au 31 janvier 1991, dernier délai de réception.

Le jury disposera de deux mois pour ses délibérations, soit, jusqu'au 30 mars 1991. Les résultats seront communiqués personnellement aux lauréats et un communiqué de presse complet rendra compte du déroulement et de la proclamation du Prix du Mécénat.

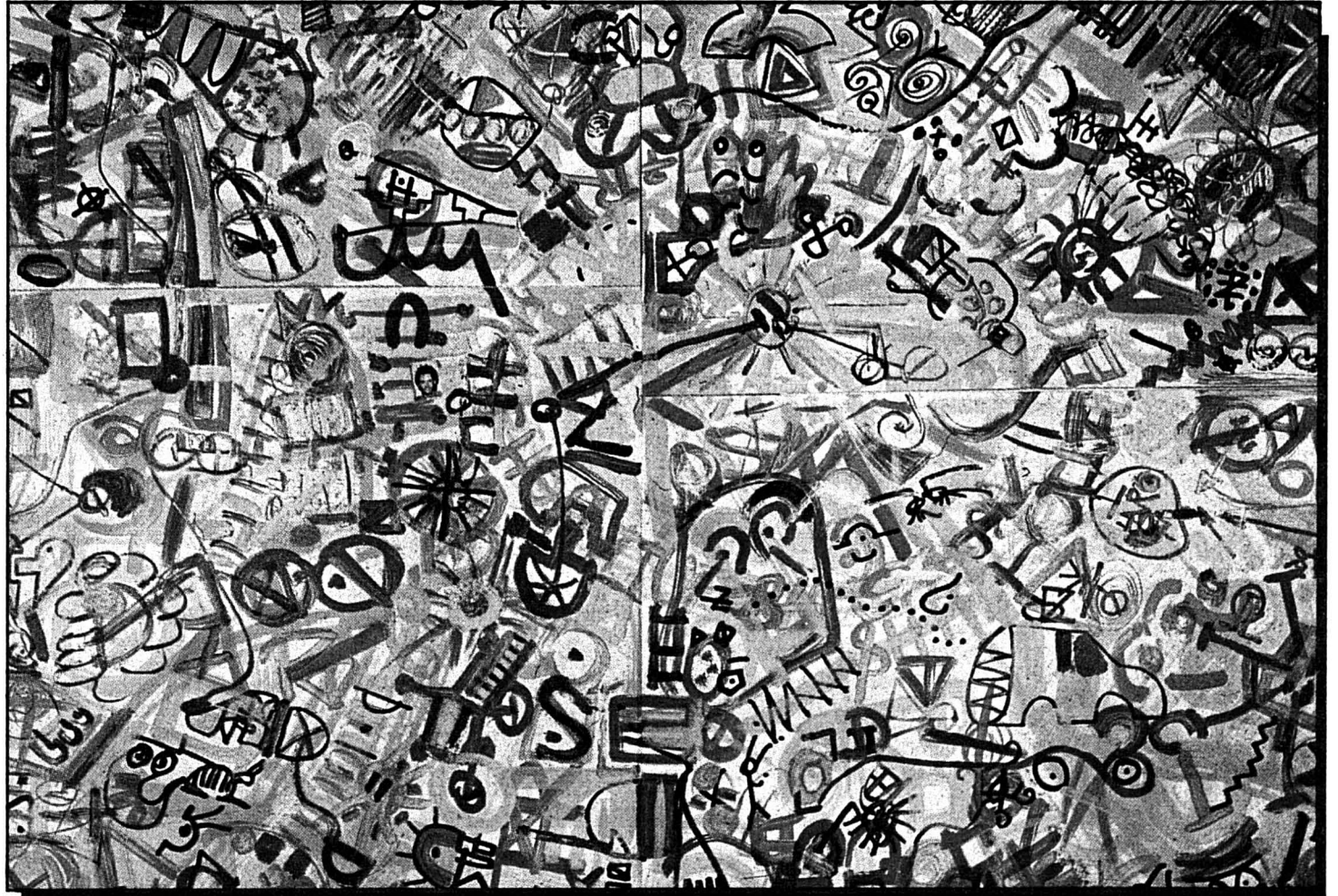
Millepezzi, Yves Mariotti

Un grand puzzle découpé en mille pièces sera l'un des premiers exemples de mécénat, collectif de surcroît, faisant appel autant aux privés qu'aux entreprises. C'est une action soutenue par l'Agence et dont l'originalité a plusieurs volets.

La souscription aux mille pièces du puzzle (20 francs la pièce) devrait permettre la réalisation d'une sculpture de Yves Mariotti pour l'exposition 1991 à la Tour-de-Peilz. Cet artiste neuchâtelois est en effet invité à l'édition 1991 de «Peinture et sculpture» qui aura lieu au château de ce lieu, de fin juin à fin septembre.

Sont invités 15 artistes, dont Pierre Gattoni, Chistine Lovay, Mariapia Borgnini, Jean Mauboules, entre autres. Pour faire un clin d'œil au Musée du Jeu voisin, Yves Mariotti propose une sculpture jouable, ludique, qui restera propriété du Musée.

Pour la financer, Marcel Schiess de l'Agence a eu l'idée du puzzle comme support à l'appel de fonds. Ainsi, le grand tableau reproduit ci-contre sera découpé en mille pièces dont chacune, unique, donnera droit à une entrée gratuite au Musée de la Tour-de-Peilz. Sur place sera reconstitué le Millepezzi. Aux mécènes donc de jouer eux aussi. L'idée de Marcel Schiess cherche également à démontrer que le mécénat collectif peut exister et fonctionner. Ce sera encore un moyen de constituer un réseau d'intéressés car, bien sûr, il n'est pas interdit d'acheter plusieurs pièces.



Mille pièces
uniques pour
jouer les
mécènes avec
une œuvre de
Yves Mariotti.